# CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui Sont-ils appliqués? - Nont

Revue

tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . . 20.00

Parameter

Etranger . . . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV

TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur: Emile KAHN

Adresse Télégraphique:

Chèques postaux : c/c 218 25, PARIS

SOMMAIRE

Après la grève générale

(Deux ordres du jour du Comité Central)

TABLES DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome XIX

ANNÉE 1938

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT. REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.



# A T E L I E R S Paul Giordano

22, R. MARSOULLAN, PARIS-12°

Demander la revue illustrée Numero 21

# COLIS-RÉCLAME

POUR VOS PLANTATIONS arbres fruitiers, création jardins et vergers, adressez-vous à S. FAURE, 71, route de Rueil, Le Chesnay (S.-et-O.), 5 rosiers nains, 18 fr. Par 10 nains, 30 fr. 10 grimpants, 50 fr.



Remise de 10 % aux Ligueurs



## A consulter avant vos achats

# COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS

accordant aux ligueurs des conditions spéciales

#### BLIOUTERIE - HORLOGERIE

— Théo, 150, boulevard Magenta, Paris. (Tél. : Tru. 05-02.) Bijoux, diamants. Maison de confiance. Remise 10 0/0.

#### OPTIQUE

— Arnhold, 13, rue Auber, Paris (9°), Lunettes parlatement ajustées. Prix modérés. 10 0/0.

#### SIEGES

— Les Sièges Constant, 6, Bd Voltaire, Paris-XI. (Tél.: Roq. 10-04. Fauteuils grand confort 50 0/0 moins cher,

#### VETEMENTS

— Léon, tailleur, 35, rue Bergère, Paris. (Tél.: Pro. 77-09.) Le beau tailleur, strict. sur mesures. Remise 10 0/0.

#### VINS ET CHAMPAGNE

P. Delaire, à Cerseuil (Marne). (Ch. p. 306-52, Nancy.). Champagnes Côte-d'Or, la b. 11 50, C. B. 12 50 par 25 t.

- Gravelin, propriétaire à Saint-Aubin de Luigné (Maineet-Loire). Grands vins d'Anjou. Côteau du Layon, Vin blanc et rosé en cercle et en bouteilles.

— Saint-Emilion 1936, 11°5, la demi-pièce 350 fr. prêt mise en bouteilles, fûts prêtés toutes contenances. 1937, demi 27° francs. Gaury Roger, propr., Grands crûs Saint-Emilion.

Thomazeau Henri, viticulteur à Doué la Fontaine, (Maine-et-Loire), Vins d'Anjou, Côteaux du Layon, en cercles et en bouteilles, remise aux ligueurs. Représentants sérieux demandés dans toute la France.

# Les sièges CONSTANT

6, boulevard Voltaire - PARIS (11°)

Téléphone : Roquette 10-04
50 % moins cher

FAUTEUILS CUIR PATINE
GRAND CONFORT

Formes nouvelles 175 fr.

Conditions speciales aux Ligueurs
EXPOSITION UNIQUE
200 MODELES

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir Catalogue ATELIERS ET EXPOSITIONS 5, nd voltaire, Paris-11°, Tél. Roquette 10 04 L franco p ri d

le

Na

mi

à l tro

de

for

et na ab

vis né

rè

# APRÈS LA GRÈVE GÉNÉRALE

# Deux ordres du jour du Comité Central

(ler Décembre 1938)

I

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme, réuni au lendemain du 30 novembre; Considérant qu'il n'appartient pas à la Ligue de se substituer aux organisations syndicales pour apprécier la nécessité ou l'opportunité d'un mouvement de grève dont elle n'assume pas les risques — mais qu'il est essentiellement de son rôle et de sa tradition d'examiner les problèmes de droit et d'humanité qui se posent à l'occasion de cette grève;

Décide de soumettre à ses Conseils juridiques l'étude du décret de réquisition pris par le Gouvernement, et l'examen de la valeur légale des mesures de répression annoncées contre les fonctionnaires participant à la grève.

Le Comité Central approuve la résolution du Bureau en date du 28 septembre, invitant le Gouvernement et la Confédération Générale du Travail à négocier pour éviter le conflit. Il regrette, dans l'intérêt de la nation, que cette invitation, analogue à celles de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et de l'Union Socialiste et Républicaine, n'ait, pas plus que celles-ci, été acceptées par le Gouvernement.

er.

19.1

y.)

ne-

275 on. ine,

4

E

S

e

Le Comité Central regrette, d'autre part, que, dans les jours qui ont précédé la grève et au cours de la grève elle-même, la radio d'Etat ait été détournée de sa fonction, qui est d'informer objectivement et non de servir d'instrument à une propagande tendancieuse.

Rappelant enfin que, depuis de longs mois, les Chambres n'ont siégé que quelques jours — qu'aucun des redoutables problèmes qui se sont posés dans ce laps de temps n'a été soumis à leur examen réfléchi — qu'elles se sont trouvées hors d'état d'exercer normalement leur contrôle et d'offrir, le cas échéant, leur médiation — le Comité Central regrette que la convocation du Parlement ait été si tardive.

II

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme, profondément ému par la rigueur des mesures de répression annoncées en conséquence de la grève du 30 novembre, proteste contre des sanctions qui, décidées sans tenir compte des mérites professionnels et en privant les fonctionnaires ou agents des services publics des garanties conférées par la loi, apparaîtraient comme une vengeance, indigne d'un Gouvernement démocratique.

Il proteste avec une égale énergie contre les licenciements massifs dans l'industrie privée et dans les établissements nationaux, et appelle l'attention des Pouvoirs publics sur la méconnaissance de la loi que constituerait la substitution au contrat collectif de contrats individuels abaissant la condition des travailleurs.

Le Comité Central redoute que toutes ces rigueurs, réclamées dans une intention trop visible par les ennemis de la démocratie, ne rendent impossible l'apaisement des esprits, plus nécessaire que jamais en raison de la situation extérieure.

Au cas où le Gouvernement refuserait d'entendre cet appel à la modération et à la raison, le Comité Central compte sur le Parlement pour rétablir en France le respect de la loi et le règne de la justice.

## CORRESPONDANCE

Nous avons reçu, au sujet de l'article de M. Georges Gombault, paru dans les Cahiers du 15 novembre, la lettre suivante de M. Henri Pichot, que nous nous faisons un devoir d'insérer, ainsi que la réponse de M. Georges Gombault.

Orléans, le 6 décembre 1938.

Monsieur le Directeur,

Je désirerais, d'un mot bref; signaler l'erreur que commet M. Gombault dans le numéro du 15 novembre des Cahiers en me prétant l'intention de préconiser un gouvernement sans contrôle mun de « pleins pouvoirs illimités et infinis ».

Il n'en est rien, au contraire. I'ai dit et je continue de dire qu'il s'agit de pleins pouvoirs circonscrits, définis et délimités dans leur étendue et dans le temps, sur le triple plan financier, économique et social. Cela n'a rien de commun avec l'octroi à un gouvernement de « pleins pouvoirs en blanc », ce qui équivaudrait à la dictature. Une telle proposition n'est pas dans mon esprit et n'a jamais été dans mes paroles.

Sur la dissolution, voici ce que j'ai dit:

Je n'ai pas demandé la dissolution de la Chambre après Munich;

J'ai dit que, dans l'état de confusion où nous sommes, il faudrait mettre au pouvoir une équipe gouvernementale vraiment solidaire demandant des pleins pouvoirs (dans le sens que je détermine plus haut) sur la garantie d'un plan largement défini dans ses grandes lignes, et que, en cas de refus de la Chambre de les accorder, il n'y aurait plus de solution que dans le recours au suffrage universel; mais, ai-je ajouté, il faudrait craindre, pendant les semannes d'agitation électorale, que, que entreprise trouble des dictateurs totalitaires, toujours prêts à mettre à profit nos moments d'in-juécision ou de faiblesse.

Depuis bientôt cinq ans, le Parlement a consenti des pleins pouvoirs sans savoir comment ils seraient utilisés et les décrets-lois ont vu le jour après délibération secrète tombant sur nous comme du Sinaï gouvernemental. Quand je demande qu'un gouvernement obtienne des pouvoirs sur une sorte d'engagement large et public, je propose de rompre avec de mauvaises méthodes gouvernementales et parlementaires.

Le mieux serait qu'on n'eût pas besoin de ces « monstres » appelés décrets-lois ; mais nous en sommes là et ce n'est pas nous, citoyens du commun, qui avons conduit le pays et le régime à ce point. Les responsables sont au sommet.

Croyez, je vous prie, à l'expression de mes sentiments distingués.

Henri PICHOT.

La rectification de M. Henri Pichot est en réalité une confirmation : sa lettre montre que les critiques que je me suis permis de formuler dans l'artiques que je me suis permis de formuler dans l'artiques que je me suis permis de formuler dans l'artiques que je me suis permis de formuler dans l'artiques que les critiques que les criti

ticle qu'il vise étaient fondées.

Notre honorable correspondant se flatte de limiter la durée et l'étendue des pleins pouvoirs. J'ai cité le texte où il assigne comme premier terme à ces pleins pouvoirs la date des élections générales. C'est un long délai et, en cas de dissolution, c'est pour la durée de la législature sans doute, que la Chumbre déléguerait son autorité ! Quant à la limitation de l'étendue des pouvoirs, on sait ce que valent les précautions prises. L'expérience montre que le redressement économique et financier peut justifier toutes les mesures dans tous les domaines. Les pleins pouvoirs prolongés sont en réalité illimités : ils confèrent à qui les détient la toute-puissance.

M. Henri Pichot se défend d'avoir pareille intention. Je l'ai dit. Mais, c'est en fait à quoi il aboutit. Il ne peut pas arriver à une autre conclusion dès lors qu'il impute au Parlement la responsabilité de nos difficultés. Il fait le procès des partis et des assemblées représentatives. Il les dessaisit pour remettre le pouvoir à des personnalités énergiques. « C'est l'heure des hommes », écrit-il.

Mais, si son équipe de « salut public » est ligotée au préalable par des dispositions restrictives, comment pourra-t-elle agir ? Les surhonmes qui la constitueront ne manqueront pas de se libérer des entraves. Les ministres appelés en sauveurs, et surtout leur chef, se comporteront en dictateurs. Sinon, ils ressembleront aux autrés et leur faiblesse les fera succomber.

Je conçois que M. Pichot soit effrayé quand on appelle les choses par leur nom. Républicain d'origine, il s'inquiète et il proteste lorsqu'on établit que son système conduit au fascisme. Mais la démonstration demeure. Supprimer le régime parlementaire — et M. Pichot met la Chambre récalcitrante au pas en la dissolvant — c'est aboutir à la dictature.

Cherchant désespérément autre chose que ce qui est, M. Pichot a été amené à l'autorité sans contrôle : car le rombre des possibles en politique n'est pas infini. Sa lettre indique qu'il est troublé par ses propres conclusions et sans doute aussi par certaines approbations qui lui sont venues de milieux où l'on ne reculerait pas devant le coup de force. Nous nous en félicitons.

Ce qui a échoué, ce sont les pleins pouvoirs. Le remède n'est pas dans leur extension. Il faut renoncer à cette procédure et revenir à la pratique normale du parlementarisme. Hors de là, point de salut pour la démocratie.

Georges GOMBAULT.

Ei Hér Etie Bari Cord Gue: Milh mar Ex teau mon

tions

men

d'etr

neme traite de l' des a des v Euro Tor autre la ré l'acti même Ligue les tr

Dan réform de la à la 1 négod peller Ligue auprè ger un auprè Mai

Polog

cédaic conqu criptio Rhéna chluss frança l'hégé par la chaqu

# BULLETIN DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

#### COMITE CENTRAL

### EXTRAITS

Séance plénière du 16 octobre 1938

Séance du matin COMITÉ

Présidence de M. VICTOR BASCH

5.

ıt

1-

r-

0-

a

ur n lit le-

cià ui est ar

Le reue de Etaient présents : MM. Basch, Bayet, Bourdon, Hérold, Langevin, Sicard de Plauzoles, Kahn, Georges Etienne : Mmes Bloch, Collette-Kahn, Viollis ; MM. Barthélemy, Baylet, Boris, Bozsi, Caillaud, Casati, Corcos, Cudenet, Delaisi, Gerin, Gombault, Grumbach, Guerry, Gueutal, Hadamard, Hersant, Joint, Mathiew, Milhaud, Perrin, Piot, Prudhommeaux, Texier, Gamard.

Excusés: MM. Guernut, Mme Deghilage, MM. Cha-teau, Damalix, Marc Faure, Planche, Dr Platon, Raca-mond, Scelle, Vacquier, Jardillier, Moutet.

#### La Ligue pendant la Crise

M. Victor Basch ne refracera pas toutes les émo-tions par lesquelles chacun est passé au cours de la récente crise internationale. Il se demandera seule-ment si la Ligue a été fidèle à la fois à sa raison d'être et aux décisions de ses Congrès.

Certains se sont attachés à démontrer que les évécertains se sont attaches à denontrer que les evenements récents étaient la conséquence forcée des traités de paix, de l'attitude de la France vis-à-vis de l'Allemagne démocratique, du crime de la Ruhr, des accords militaires passés avec différentes nations, des vassaux que nous avons essayé de nous créer en Europa contrelle.

Europe centrale.

Tous ces périls, la Ligue les avait dénoncés. Aucune autre Association n'a travaillé autant que la nôtre à la réconciliation entre la France et l'Allemagne, et l'action qui a été menée par la Ligue, en Allemagne même, était particulièrement difficile et périlleuse. La Ligue a protesté contre l'occupation de la Ruhr, contre les traités militaires : c'est elle qui a révélé à l'opinion française le traité passé entre la France et la Pologne. Dans le passé, la Ligue a fait son devoir.

Dens un passé plus régent, elle a étudié à Dijon la

Pologne. Dans le passé, la Ligue a fait son devoir.

Dans un passé plus récent, elle a étudié à Dijon la réforme de la Société des Nations, à Tours la défense de la démocratie et de la paix. Elle a toujours réclamé à la fois l'organisation de la sécurité collective et des négociations avec tous les peuples. M. Basch ne rappellera que la démarche qu'il a faite au nom de la Ligue tout entière, au lendemain du Congrès de Dijon, auprès de M. Léon Blum, pour lui demander d'engager une grande offensive de paix et qu'il a renouvelée auprès de M. Chautemps. auprès de M. Chautemps

auprès de M. Chautemps.

Mais, alors que la Ligue menait cette action, les événements se déroulaient et les capitulations se succédaient : ce fut l'annexion du Mandchoukouo, la conquête de l'Ethiopie, le rétablissement de la conscription en Allemagne, l'occupation militaire de la Rhénanie, les guerres d'Espagne et de Chine, l'Anschluss. Dès ce moment, il était clair que la politique française de capitulations et d'abandons aboutirait a l'hégémonie de l'Allemagne. La politique préconisée par la-Ligue était assurément meilleure puisque, shaque fois que, sur un point, on leur a résisté, les

Etats totalitaires ont reculé. La politique de fermeté a parfois été essayée ; elle a donné des résultats.

Après l'Anschluss, la question de Tchécoslovaquie s'est posée de façon aigué. Certains ont dit : « Il était impossible que les Allemands des Sudètes vécussent en Tchécoslovaquie.» Cette assertion est fausse. M. Victor Basch, qui connaît bien le pays, est en mesure d'affirmer qu'il n'y a jamais eu aucune révolte des Allemands contre les Tchéques, et que jamais le Reich, avant 1933, n'a réclamé leur annexion. Avant la crise économique, cette population était heureuse. Il est exact que les Allemands des Sudètes ont subi, non pas des persécutions, mais des vexations. M. Victor Basch a eu l'occasion, à trois reprises différentes, de faire des démarches à ce sujet auprès du Président Benès. Mais on doit à la vérité de déclarer que, parmi toutes les minorités de l'Europe, la minorité allemande de Tchécoslovaquie est celle qui a toujours été traitée le plus humainement. La question des Sudètes a été posée en 1933, mais ce n'est qu'après l'annexion de l'Autriche qu'un conflit a été créé de toutes pièces par Hiller. Non pas qu'il se souciát des Sudètes, mais il tenait à s'emparer des mines et des industries de la région, à détruire le bastion que nous avions conetuit de la région, à détruire le bastion que nous avions conetuit en la chéman de la s'ouveir un chemin vers les Après l'Anschluss, la question de Tchécoslovaquie la région, à détruire le bastion que nous avions construit en Bohème et à s'ouvrir un chemin vers les riches plaines du Danube et les Balkans.

M. Victor Basch rappelle très rapidement les événements qui se sont succédé en septembre : le discours de M. Neville Chamberlam, la visite des ministres français à Londres, les entrevues de Berchtesgaden et de Godesberg, la mobilisation de la flotte angiaise, la guerre imminente, la France placée devant ce dilemme : ou bien la capitulation, l'hégémonie en Europe Centrale donnée au Reich, ou bien la guerre, cette guerre qui nous fait horreur, et contre laquelle nous nous sommes toujours dressés de toutes nos forces.

Mas, ce dilemme existait-il réellement? Non, répond M. Victor Basch. La réalité est trop complexe pour se laisser enfermer dans un dilemme. Il y avait autre chose. Il y avait la solution que nous avions toujours préconisée: la fermeté. Non pas la fermeté « intransigeante », mais la fermeté constante, tenace, la volonté de négocier jusqu'au dernier moment et même « au delà du dernier moment », de négocier pon pas comme des vaincus, mais avec la conscience de nos forces. Et nos forces étaient grandes: c'étaient toutes les forces unies de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Petite-Entente, de la Turquie et la sympathie certaine des Etats-Unis. De l'autre côté, il y avait l'Allemagne, formidablement armée et industrialisée assurément, mais qui n'était pas entièrement prête (cadres d'officiers insuffisants, ligne Siegfried inachevée), et dont le peuple ne voulait pas la guerre. Il y avait une Italie rétieente et dont le peuple, lui non plus, ne voulait pas se battre, surrout aux côtés d'une Allemagne qui avait annexé l'Autriche. M. Victor Basch donne la preuve des hésitations de l'Allemagne en citant un extrait du journal du maréchal Goering, avouant que l'Allemagne, au cours de la période critique, était hantée par le cauchemar de la coalition mondiale se reformant contre elle. Dans ces conditions, la France et l'Angleterre auraient du mener une politique de fermeté. Malheureusement, elles se sont effondrées, et les événements ont révélé que M. Chamberlain n'était pas de force à lutter avec Hitler. Mais, ce dilemme existait-il réellement ? Non, répond

Cette politique de fermeté comportait-elle un risque?

Oui, assurément, il y a toujours un risque quand on agit. Hitler est brutal, impulsif; c'est cependant un homme qui réflèchit. La mobilisation de la flotte anglaise et les mesures militaires prises par la France l'avaient déjà fait reculer. Malheureusement, a Mu-nich, et après Munich, tout a été abandonné, et il a oblenu aujourd'hui plus qu'il n'avait demandé même à Godesberg.

Pendant cette période critique, qu'a fait la Ligue? Le 9 septembre, M. Victor Basch se trouvait seul à Paris: M. Emile Kahn, malade, était absent et, malgré son offre de rentrer, M. Victor Basch n'a pas voulu le rappeler. Il a réuni le Bureau où, ainsi qu'il l'a exposé à la séance précédente, il s'est trouvé seul. Le 14 septembre, il a réuni le Rassemblement popu-laire et lui a soumis un ordre du jour qui a été accueilli laire et lui a soumis un ordre du jour qui a été accueiliavec faveur. Le 15, il a réuni le Comité Central, convoqué la veille par téléphone. Il a apporté un schéma de résolution; une Commission a été nommée, qui a élaboré un texte le 17. Puis, la menace de guerre s'est profilée de façon plus précise sur l'horizon. M. Victor Basch a décidé de réunir à nouveau le Comité Central la 29 contambre. Augus projet de résolution plus president de résolution plus president de résolution plus president de résolution plus president de résolution plus plus de résolution de résolution de résolution plus plus de résolution de résolutio tral le 22 septembre. Aucun projet de résolution n'a été préparé à l'avance. Trois projets, présentés en séance, ont été fondus le lendemain en un seul texte. Puis les événements sont allés en s'aggravant, Le 28, le Président a réuni le Rassemblement populaire pour lui proposer de demander à M. Roosevelt d'intervenir

omme médiateur lorsque, au cours de la séance, on a appris que, sur l'intervention de M. Mussolini, Hit-ler acceptait l'entrevue de Munich. Le Président donne lecture au Comité des résolutions qui ont été adoptées

lecture au Comité des résolutions qui ont été adoptées par la Ligue pendant cette période.

Après avoir ainsi résumé l'action de la Ligue au cours de la crise, M. Victor Basch demande quelle doit être son action actuelle. La Tchécoslovaquie a été dépecée, non seulement par l'Allemagne, mais par la Hongrie et la Pologne, La démocratie tchécoslovaque a été obligée de s'incliner devant l'hitlérisme, à tel point qu'on peut considérer que la Tchécoslovaquie est aujourd'hui une vassale de l'Allemagne L'hégémonie allemande en Europe centrale est assurée. Au lendemain des accords de Munich, le Comité Central les a examinés et a adopté un manifeste et une résolution (Cahiers 1938, pages 563-564). M. Victor Basch demande aux membres du Comité réunis en séance plénière de dire si les membres du Comité présents à demande aux membres du Comte reunis en seance plénière de dire si les membres du Comité présents à Paris pendant la crise, le Bureau, le Président lui-même, se sont montrés fidèles à la mission de la Ligue, qui est d'essayer d'organiser la conscience de

la démocratie.

M. Victor Basch rappelle les décisions prises par les récents Congrès au sujet du désarmement, de la paix, de la construction d'une vraie Europe, II a le sentiment que la Ligue, au cours de ces événements, était toujours restée dans la ligne que les Congrès ont

Mme Suzanne Collette-Kahn devait examiner comment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été observé à Munich.

Le Président ayant, au cours de son exposé, donné les indications essentielles sur la question des Sudètes et M. Cudènet devant, d'autre part, examiner les violations du droit des peuples au détriment de la Tchécoslovaquie, Mme Kahn renonce à la parole, se réservant d'intervenir le cas échéant dans la discussion (1) sion (1).

- M. Bayer traite le problème moral des engagements pris par la France. (Voir Cahiers du 15 novembre, pages 651-652.)
- M. Curenet analyse les accords de Munich et expose leurs conséquences internationales. (Cahiers du 15 novembre, pages 643-656.)

M. EMILE KAHN explique « comment on forme l'opinion » (légendes, sophismes, mensonges) (2).

M. GEORGES GOMBAULT examine la répercussion des accords de Munich sur la politique intérieure e France. (Voir *Cahiers*, 15 novembre, pages 657-658.)

#### Séance plénière du 16 octobre 1938 Séance de l'après-midi

Présidence de M. VICTOR BASCH

Etaient présents : M. Basch, Bayet, Bourdon, Hérold, Langevin, Sicard de Plauzoles, Emile Kahn, Georges Etienne ; Mmes Bloch, Collette-Kahn, Viollis : MM. Bartheleny, Baylet, Boris, Bozzi, Brunschviey, Caillaud, Casati, Corcos, Cudenet, Delaisi, Gérin, Gombault, Grumbach, Gueutal, Hadamard, Joint, Mathieu, Milhaud, Perrin, Piot, Prudhommeaux, Scelle, Texier, Gamard.

Excusés: M. Guernut, Mme Deghilage, MM. Chateau, Damalia, Marc Faure, Planche, Platon, Racamond, Vacquier, Jardillier, Moulet.

#### M. Viollette. - Motion de sympathie

Le Comité Central, sur la proposition du Président, desse l'expression de sa sympathie et ses vœux de rétablissement à M. Maurice Viollette, membre hono-raire du Comité, qui a été blessé le jour même dans un accident d'automobile.

#### La Ligue pendant la Crise (Suite)

La séance du matin a été consacrée à des exposés d'information. M. Victora Basch ouvre maintenant la discussion. Il s'agit pour le Comité Central de décider ce que doit être l'action de la Ligue. Trois attitudes sont possibles : ou capituler, ou louvoyer, ou résister. Le Président souhaite que la Ligue décide de continuer à lutter contre le fascisme et les puissances d'argent, et de maintenir, quelles que soient les circonstances, les principes démocratiques. Mais sa première tâche, c'est d'éclairer l'opinion publique et d'empêcher ainsi que de nouvelles fautes soient commises. La séance du matin a été consacrée à des exposés fautes soient commises.

fautes soient commises.

M. Victor Basch rappelle l'ordre du jour voté par le Comité Central le 6 octobre. Le Comité a demandé le désarmement. Les événements ont montré que la révolte contre l'idée de guerre était aussi profonde chez les peuples soumis à un régime totalitaire qu'en Angleterre ou en France. C'est, à l'heure actuelle, la seule lueur d'espoir. Il faut en profiter pour présenter un projet de désarmement et y gagner l'adhésion de l'Italie et de l'Allemagne. Le Temps indiquait récemment qu'Hitler aurait l'intention de présenter un projet de désarmement. La nouvelle est-elle exacte ? Ce n'est, en tout cas, qu'après le désarmement que nous pourrons penser à une conférence internationale. à une conférence internationale.

ser à une conference internationale.

Asstrément, il faut envisager les deux hypothèses:
au ses où le désarmement ne serait pas accepté et
où is conférence internationale ne réussirait pas,
ce serait de nouveau la course aux armements, avéc
pour conséquences la ruine et le fascisme. Il faut
donc faire un gros effort, si paradoxal que cela
puisse paraître, pour obtenir la limitation des armements.

Le Secrétaire général donne lecture des lettres des membres du Comité empêchés d'assister à la séance : 1º M. Marc Faure :

« Casablanca, le 13 octobre 1938.

« Mon cher Secrétaire général,

« Je vous accuse réception de la convocation pour la réu-nion du Comité Central le 16 octobre que vous m'avez

adre pas 27 ju colla recon mon dima tral rale dang

rieur « J la ne çaise à l'é tants tion of Il est à cor influe ment, tation frança par l' que l' fois, a citoye pris a

«-Le nombr d'en t un pla Les gr ci : al de sor intensi et des de la I quêtes Pressio carrière 2º M

réclan

« Il France mocrat « C'es toire, p

« Pou ont acc duira a " Cett capable vingt ar saires e d'avoir politique à la ca devant

Notre re « Mais quente q façon, la

de l'org

<sup>(1)</sup> Mme Suzanne Collette-Kahn a exposé la question à la réunion d'information du 28 octobre. (« Cahiers » du 15 novembre, pages 643-646.)

<sup>(2)</sup> Les faits relatés par M. Emile Kahn ont été exposés dans le dernier numéro des « Cahiers » (pages 684 à 693).

adressée. En m'excusant et en regrettant vivement de ne pas pouvoir y assister, je vous rappelle ma lettre du 27 juillet dernier et vous demande de faciliter ma modeste collaboration aux travaux du Comité Central. Je vous serais recomnaissant, par exemple, de m'envoyer le texte des résolutions prises au cours des séances et d'enregistrer mon vote par correspondance.

« En ce qui concerne l'ordre du jour de la réunion de dimanche 16 octobre, les membres résidants du Comité Cen-tral sont les mieux placés pour apprécier la situation géné-rale qui vient d'être si grave et qui est encore si pleine de dangers pour les démocraties, tant à l'extérieur qu'à l'inté-

dangers pour les deniceraties, tant à l'exterieur qu'à l'interieur.

« J'ai le devoir, par contre, de rappeler à nos collègues la nécessité impérieuse et vitale pour la République française d'organiser sur une base démocratique sa propagande à l'étranger, d'y montrer, par la qualité de ses représentants et de ses agents, la valeur et la force de la civilisation d'un peuple libre aux institutions justes et généreuses. Il est clair que le prochain effort des dicateurs va s'exercer à combattre notre République dans les pays sous son influence outre-mer. Un noyautage fasciste s'y fait lentement, aidé par les partisans de la politique de pure exploitation coloniale qui reste de tradition. Dans ces pays, l'idéal de la Ligue se confond avec l'intérêt de la République par l'exemple doit y être largement donné en même temps que l'instruction, la voix de notre Ligue précisant et affirmant les Droits de l'Homme devrait y être soutenue. Parfois, au péril de leur vie, les militants y font entendre cette voix, mais vous comprenez bien pourquoi et par qui ces citoyens, éloignés de la métropole, ne sont souvent pas pris au sérieux, pourquoi l'ardeur et la véhémence de leurs réclamations sont traitées de vociferations d'énergiumènes.

« Les archives de la rue Jean-Dolent doivent posséder de

réclamations sont traitées de vociferations d'énergumènes.

« Les archives de la rue Jean-Dolent doivent posséder de pombreux dossiers sur la question coloniale. Il serait temps d'en tirer, à la mesure de la situation générale actuelle, un plan d'action de la Ligue pour la France d'outre-mer. Les grandes lignes de ce plan sraient sans doute celle, ci : appui moral et mafériet de la Ligue métropolitaine et de son Comité Central apporté aux sections d'outre-mer; intensification de la propagande, examen rapide des veux et des requêtes et appui immédiat, avec toute l'autorité de la Ligue dans chaque cas urgent, — Organisations d'enquêtes sérieuses sur place pour les questions graves. — Pression constante auprès des gouvernements et des parlementaires pour que la politique coloniale de la France soit vraiment celle d'une démocratie et que son application soit confice à des démocrates convaincus et responsables, en commençant par ceux du quan d'Orsay et de la carrière diplomatique. »

2º M. le Dr Platon :

18. ol-

si,

ca.

nt, de

sés de déque

par ndé

que

en

gne.

l'in-La cas, pen-

ses é et pas, avec

faut cela rmedes ice: 38

réu-

695):

« Il est incontestable qu'à la Conférence de Munich, la France a subi le plus douloureux échec de sa doctrine démocratique.

« Elle a laissé périmer plus de cent cinquante ans de gloire historique — de noblesse internationale et d'universelle générosité. Son magnifique passé de révolutions pour la Justice, et de luttes pour le Droit, vient de s'effondrer, en quelques heures d'abaissement et de faiblesse, devant la Puissance brutale des armées.

« C'est toujours la force qui brime le Droit et c'est l'au-tecratie des Hordes Germaniques qui reparait, dans l'his-toire, pour la honte des plus grandes nations de l'Europe.

« Pour éviler la guerre, toujours menaçante, ces nations ont accepté le desinomeur. Cette voie de lâcheté les con-duira aux pires désastres et aux plus grandes servitudes.

ditira aux pires désastres et aux plus grandes servitues.

« Cette attitude sans fierté, était, cependant, la seule capable de sauver la paix. Trop de concessions depuis viggt ans, ont développé la colossale audace de nos adversaires et leur puissance combattive. Rien ne pourra fléchir cette morgue irréductible : comme au coin d'un bois, nos dirigeants ont été pris à la gorge et réduits à l'impuissance. C'est pourquoi nous devons remervier Daladier d'avoir évité les massacres et les ruines, Hériter d'une politique néfaste, il a été contraint, tout à coup, de parer à la catastrophe et à l'ancântissement qui se dressaient devant lui : à cette heure mortelle d'angoisse, au-dessus de l'orgueit national, il ne devait penser qu'à la vus de nos concitoyens et aux hécatombes prochaines. Il est revenu d'Allemagne sous la bénédiction des femmes et des mères ! Noire reconnaissance lui et acquise !

« Mais, nous sommes quelques uns qui auraient voulu enlendre, dans ce quatuor tragique, la protestation éloquente qui se dégage des iniquités imposées à tout un peuple innocent, afin que l'univers comprenne de quelle odieuse açon, la brutalité des armements s'est dressée contre des actions de la contra del contra de la contra del contra de la contra de la contra de l droits séculaires, en imposant, sous une jésuitique doc-

trine du « droit des peuples », une conquête cynique et monstrueuse qui va se renouveler, demain, avec le même rythme d'un banditisme sans pudeur !

« L'acceptation des conditions d'Hitler méritait d'être soulignée par l'expression d'une profonde révolte, lancée à la face du monde en appet à la conscience universelle. Dans ces rencontres tragiques des maitres de l'Europe, nous n'avons pas trouvé la trace de l'orgueil britannique avec l'écho de la doctrine humanitaire de notre pays.

« Munich apparaît comme l'aboutissement de vingt années d'une politique de faiblesse et d'abandons successifs.

sys.

« Deux idéologies se partagent le monde européen ; nous
n'avons pas eu la sagesse et la prévoyance d'imposer notreidéal et voiei que le fascisme apparait en vainqueur contre
nous ! Il continuera, selon son programme d'hégémonie
germanique depuis Arvers jusqu'à Constantinople, peutétiq demain par la Palestine! pour arrêter les nourrices
anglaisse!

« Nous subirons bientôt en France, les conséquences d'un nazisme impérialiste, se moquant de nos résistances, récla-mant de nouvelles conquêtes territoriales et bientôt les colonies de l'ancien Reich.

coionies de l'ancien Reien,

« Que les syndicats et les Bourses du Travail prennent
garde, les libertés ouvrières, les lois sociales, les améliorations économiques des travailleurs, succomberont devant
les nécessités des budgets de guerre et les exigences de
voisins insatiables!

« Ces décevantes constatations n'apportent aucune solution à la situation alarmante où nous sommes et à l'angoisse des jours cruels qui se préparent.

goisse les jours trucis qui se preparent.

« Privés d'une documentation complète et précise, nous ne pouvons juger sainement la conduite de nos ministres. Nos sentiments débordent parfois notre raison et notre sensibilité nationale exaspère des inquiétudes peut-être sans consistence.

« Comment trouver une formule pour fixer l'action de la

Lique?

«Il me semble nécessaire, tout d'abord, d'éviter des agitutions intérieures, susceptibles d'être néfastes à la prosspérité du pays, Y at-til dans le Comité Central des partisans de la guerre pour une idéologie politique ? Je ne peux pas le croire! — Il faut reconnaître que l'éventualité de la guerre, subitement menaçante, aboutit fatelement à une sorte d' « humilité » politique, dans l'isolement, en face de la plus formidable machine de guerre!

Muis le supresclipment et le contrat fréquent greg les

a Mais le rapproclement et le contact fréquent avec les nations animées d'une même volonté de résistance morate et de justice-metrantionale peut transformer cette modeste attitude en manifestation de noblesse et de fierté, en face de l'univers entier. Je ne sais rien des directives de la Russie, ni de sa résistance dans une guerre économique, mais j'ai pleuré à la lecture du message de Roosevelt.

J'an piente à la fecture du message de nousevel, « Voilà, l'appui généreux et puissant d'une conscience, mondiale, capable de nous apporter sans cesse, l'encou-ragement et le soutien, pour préparer, dans, le travail, le faisceau inébranlable des puissances morales de Paix, en opposition avec le faisceau romano-germanique de guerre.

opposition avec le laisceau romano-germanique de guerre.

« Il faut que la Ligue agisse tout de suite, auprès du gouvernement de la République, pour assurer un rapprochement plus intime avec les Etats-Unis, tout en recherchant,
dans le monde, à grouper autour de la France et de l'Anglelerre, les Nations qui n'entrevoient leur honneur qu'avec

la liberté,

"Alliler et Mussolini sont parvenus à rendre impuissante
la Société des Nations, qu'ils sentaient hostile à leur œuvre de rapine et de proje.

"Par des échanges permanents et des rencontres fréquentes, faisons renaître, en les vivijant d'un souffle poputaire, toutes les idées de progrès enfermées dans l'esprit
et le cour des peuples pacifiques de la terre entière.

et le cœur des peuples pacifiques de la terre entière.

« A côté de leur volonté de paix, leurs richesses constituent, tout de même, une carte maîtresse, capable d'une utile pression, pour un désarmement éventuel.

« Cette difficile propagande inspirée de l'action et de l'enseignement de notre grande Révolution pourra, peutcire, dresser une barrière devant les audaces renouvelées du fascisme et permettre, enfin, aux travailleurs des deux mondes, attirés par notre indépendance, de retrouver la joie de vivre dans la Paix, par la solidarité humaine.

« Pratiquement, que concluré ?

« Il est peut-être trop tard pour neutraliser les forces colossales des nazis ! Peut-être devrons-nous être humiliés davantage pour sauver nos enfants !

« Le temps seul serait alors capable d'apporter à ces cruels. d'ilenimes et à ces sanglants cauchemars, quelqueesperance de dignifé et de sécurité, pour notre malheureux pays. 2

M. Hadamard ne veut pas ajouter à ce qui a été dit d'excellent dans les rapports présentés à la séance du matin. Mais il voudrait préciser quelques points. M. Hadamard demande à M. Cudenet si, dans une prenadamard demande a M. Cudener SI, dans due pre-mière demande d'Henlein, avant qu'il fût ques-tion de l'autonomie administrative pour les Sudètes, il n'avait pas été simplement demandé une propor-tionnalité d'Allemands parmi les fonctionnaires des divers services

Ce n'est donc pas à trois, mais à quatre reprises que les demandes de Henlein, à mesure qu'elles ont été acceptées par la Tchécoslovaquie, ont été chaque fois remplacées par d'autres plus exigeantes, jusqu'au-jour où il dévint clair, par le discours de Nuremberg, que Hitler allait mettre fin à la comédie du « mouve-te de la comédie du « mouvement Sudète » en se substituant à l'homme de paille qui était censé diriger ce mouvement.

Un fait mérite, à l'avis de M. Hadamard, une men-tion particulière, parce qu'il présente avec les autres une différence non seulemeunt de degré, mais même de nature. Il convient d'abord de noter que la Tchécoslovaquie, en septembre dernier, comme la Serbie en 1914, avait demandé un arbitrage et que cette demande a été écartée sans même être mentionnée, quoiqu'elle fut de droit strict, puisqu'elle était prévue dans un accord antérieur entre la Tchécoslovaquie et

Mais voici qui est singulièrement plus grave. Une cour arbitrale, ou la cour de La Haye, aurait, aufant que tous les précédents permettent d'en augurer, jugé hometement. En fait, la désignation des districts contenant plus de 50 % d'habitants de langue allemande — et que l'on avait décidé d'attribuer, sans plébiscite, au Reich, a été confiée à une « Commission internationale ». Celle-ci avait donc, non pas à assumer un rôle politique, mais à faire fonction de tribunal ou même d'expert. Or, elle a purement et simplement enregistré, pour y satisfaire ou même les aggraver, les exigences d'Hiller. Prétextant de statistiques autrichiennes d'avant-guerre, elle a attribué à l'Allemagne, sans plébiscite, une série de localités où il y avait de l'à 5 % seulement d'Allemands. Dans certaines villes, où les troupes allemandes sont enfrées, les militaires se sont rendu compte de cet état de fait. D'eux-mêmes, ils ont estimé ne pouvoir occuper ces villes-là. Mais voici qui est singulièrement plus grave. Une ils ont estimé ne pouvoir occuper ces villes-là.

Ainsi, pour la première fois, un tribunal a jugé cyniquement contre les faits, contre la justice la plus

On voit combien est grave, pour l'avenir, un pareil précédent, qui vicierait à l'avance tout rétablissement de la justice internationale, si jamais celle-ci redevenait possible.

Il faut que la question soit posée au Parlement et que l'on sache comment est composée la commission internationale, par quels moyens on lui a arraché pareilles contre-vérités. Est-ce que MM. Chamberlain et Daladier prévoyaient des choses pareilles ? Le leur avait-on fait entendre dès Munich ? Quelle a été, en particulier, l'attitude du délégué français et la raison de cette attitude ? L'acquiescement des délégués anglais et français a-t-il été l'effet d'une pression quel-conque exercée sur eux, ou celui d'ordres recus ? conque exercée sur eux, ou celui d'ordres reçus? M. Hadamard dépose un ordre du jour dans ce sens.

M. Hadamard pense, d'autre part, que M. Gombault n'a pas été complet au sujet des répercussions des accords de Munich sur le régime intérieur. Hitler demandera que le pays soit entre les mains d'hommes agréés par lui. Une chose urgente et essentielle qu'il faut obtenir pour empêcher le désastre d'être total, c'est d'avoir le triomphe sur la question d'Espagne.

M. Sicard de Plauzoles estime que la Ligue doit, non seulement continuer son action, mais la préciser, La Ligue a été constituée pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. Elle ne doit rien envisager d'autre que ces principes et leur défense. C'est le seul moyen de remonter un courant qui nous mene vers l'abime. Il faut rallier à notre idéal, non seulement

l'opinion publique et le gouvernement, mais aussi tous les hommes qui, à l'étranger, sont aujourd'hui dégus et ont perdu confiance en nous. M. Sicard de Plauzo-les propose l'adoption de la résolution suivante.

Le Comité Central,

Considérant que la Ligue s'est constituée pour la défense des Droits de l'Homme, Que ce n'est pas défendre les droits de l'homme que de s'incliner devant la force et d'accepter l'esclavage ou la per-

sécution,
Proteste confre les capitulations qui ont désarmé la France sans assurer la justice et la paix, et qui permettent de disposer des populations sans les consulter.
Demande au gouvernement de la République française d'exiger, du moins, que cessent les persécutions dont sont victimes en piusieurs puys les hommes qui appartiennent à des minorités ethniques, religieuses, philosophiques ou politiques, notamment les Juifs, les chrétiens, les francsmacons.

M. Concos n'a aucune réserve à faire sur ce qui a été dit par MM. Victor Basch, Bayet et Cudenct, touchant la capitulation de la France à Munich et ses conséquences. Il observe qu'il n'y a pas lieu de discuter pour savoir quelle était la portée des traités passés entre la France et la Tchécoslovaquie. Même s'il n'y avait pas eu de traités écrits, la France aurait d'é liès par les déclarations de ses gouvernements sur s'il n'y avait pas eu de traites ecrits, la France aurait été liée par les déclarations de ses gouvernements successifs. Il est incompréhensible qu'un gouvernement qui avait lui-même fait de telles déclarations, fasse ensuite une politique absolument contraire, et que le Conseil des ministres n'ait même pas été consulté sur un retournement complet de la politique française. On peut objecter que cette consultation n'est pas obligatoire. Elle est corponant traditionnelle gatoire. Elle est cependant traditionnelle.

A une récente séance du Comité Central, il a élé dit a une recente seance du Cointie Central, il a été dit que le chef d'Etat-Major général, le général Gamelin, avait remis au gouvernement un rapport sur la situation militaire de la France, et que M. Georges Bonnet n'aurait fait état que d'une partie de ce rapport. Au cours des mèmes négociations, les Anglais se seraient conduits de la même façon : alors que des extraient conduits de la même façon : alors que des extraient de la conduit de la même façon : alors que des extraient de la conduit de la même façon : alors que des extraient de la conduit de la même façon : alors que des extraient de la conduit de la même façon : alors que des extraient de la conduit de la c perts militaires avaient déclaré que l'armée anglaise était pratiquement inexistante, que les forces aériennes n'étaient pas au point, mais que la marine était prête, on n'aurait utilisé que les renseignements tou-chant l'armée de terre et l'armée de l'air, Il fau-drait établir si ces faits sont exacts ou nou. On s'est élevé contre les mensonges de la presse au cours de cette période, et il est certain que la presse a ment, mais si la presse était caporalisée, cela présenterait bien d'autres inconvénients.

Il avait été proposé que la Ligue demande une en-quète parlementaire, en vue d'établir quel avait été le rôle exact des différents membres du gouvernement au cours de la crise. L'enquête parlementaire est un au cours de la crise. L'enquête parlementaire ést un mécanisme lourd et lent à ébrauler, M. Corcos propose que la Ligue fasse elle-même certaines enquêtes. Des controverses sont ouvertes dans la presse sur l'état de l'aviation. Pourquoi la Ligue, par exemple, n'offrirait-elle pas à M. Pierre Cot de s'expliquer dans les Calièrs? Nous avons toujours considéré Benès comme un républicain sans réproche, mais peutêtre conviendrait-il de rechercher aujourd'hui s'il ne elect pas trompé au pensant, m'il pourrait en vindt. etre conviendrait-il de rechercher aujourd'hui s'il ne s'est pas trompé en pensant qu'il pourrait, en ving ans, unifier la Thécoslovaquie Quelle fut la position exacte de M. Mussolini ? On dit que ce sont des ministres appartenant à l'U. S. R. qu'i ont féléphoné à Mussolini pour lui demander d'intervenir et c'est ainsi qu'à un moment où il ne jouait aucun rôle, on en a fait un triomphateur. Il conviendrait de rechercher comment certaines initiatives ont pu étre prises. On a dit que cette crise avait révélé l'esprit pacifique de tous les peuples, y compris ceux qui sont soumis à un régime totalitaire. Elle a révélé surtout qu'à l'heure actuelle, les peuples ne se sentent plus protégés par actuelle, les peuples ne se sentent plus protégés par leurs armées. Le danger ne menace pas seulement ceux qui combattent, mais la population tout entière ct, dans ces conditions, toute la population est beaucoup plus portée à se dresser contre la guerre.

Au lendemain des accords de Munich, nous devons

sa

qu qu M dro

riq fau

pre

que

ten

I. C nem rités Trai relle rope

leurs les g tout coali milit

citoy

marc Le toute ces re ques Et ciété au no

nomi

où la d'outi sur u

nous placer en face d'une situation toute nouvelle. Du maximum de mal, on peut faire sortir quelque bien. L'Europe est en train de se refaire sous la main puissante d'Hiller. Il faut qu'elle soit refaite suivant nos principes, et que l'Europe nouvelle ne soit pas génératrice de conflits, comme celle d'hier.

principes ,et que l'Europe nouvelle ne soit pas generatrice de conflits, comme celle d'hier.

Pour que la France ait l'audience du monde, il faut qu'elle s'appuie sur une force maférielle. L'Italie et l'Allemagne ont fait leur maximum, et nous pourrions les dépasser. Il faut mettre les armées françaises à un niveau tel que la France puisse frapper sur la table.

Jusqu'ici, il n'a pas encore été question de l'Espagne, comme on pouvait le craindre. M. Corcos déclare que M. Negrin est parfois décourageant- Mais, il faut reconnaître qu'il n'est pas libré. Ayant que la question d'Espagne soit posée par les puissances totalitaires, il faut que la France prenne l'initiative de demander qu'on rouvre la frontière.

M. Corcos répond à M. Gombault. Le manifeste de M. Henri Pichot a recueilli l'adhésion unanime de la droite. Mais il a également fait l'union des gauches contre lui, et il a fait apparaître la nécessité d'une réforme parlementaire. Il est indispensable — comme M. Corcos le demandait à une précédente réunion — de réformer les institutions. Le Parlement existe théoriquement, mais ne fonctionne plus. Que le Président du Conseil s'appelle Laval, Flandin, Blum ou Daladier, toutes les mesures importantes sont réalisées par décrets-lois.

Nous sommes soumis à un régime dictatorial. Il ne faut d'ailleurs pas confondre la dictature avec la tv-

Nous sommes soumis à un régime dictatorial. Il ne faut d'ailleurs pas confondre la dictature avec la ty-

En terminant, M. Corcos critique l'attitude de la presse au cours de la crise, et il réclame à nouveau que la presse d'opinion et la presse d'affaires soit nettement séparées.

#### Projet de résolution de M. Francis Delaisi

M. DELAISI a proposé au Comité Central le projet de résolution suivant qui a été adressé à tous les membres du Comité avant la séance.

I. - Le Comité Central.

cus

ZO-

ense perla tent aise sont ncsii a ses dis-ités

e le sur

é dit

Bon-

port. e se-s ex-laise rien-était tou-

faus'est 's de enti erait

e en-eté le ment pro-

sur mple, dans Be-

peutvingt posi-t des oné à on en

rcher On a ue de mis à

beau-

Constatant qu'après dix-neuf ans d'existence, le gouver-nement de Prague n'est pas parvenu à assimiler les mino-rites qui lui avaient été arbitrairement attribuées par le Traité de Versailles, felicite le gouvernement du général Sirovy d'avoir accordé aux Slovaques et promis aux Ru-thènes les mesures d'autonomie administrative et cultu-relle, nécessaires à la cohésion de son Etat, Demande instamment aux autres gouvernements de l'Eu-rope Centrale de donner à leurs minorités des institutions analogues, conformes à leurs engagements solennels et nécessaires au libre exercice des droits de l'homme et du citoyen.

analogues, contonne a contonne a contonne et du citoyen.

II. — Constatant que la politique d'intimidation qui devait contraindre les Etats fascistes à renoncer, sans guerre, à leurs méthodes brutales d'expansion, sous la menace d'une coalition générale des nations démocratiques, à abouti, en fait, à un résultat exactement contraire, puisque ce sont les gouvernements démocratiques qui, sous la menace d'une guerre immédiate, ont abandonné à l'Allemagne hitlérienne tout ce qu'elle réclamait.

Le Comité Central décide de renoncer à la politique de coalition et de réputière des forces qui n'a jamais conduit qu'au surarmement et à la guerre.

III. — Constatant que l'Altemagne, déjà surindustrialisée, en annexant les grandes usines d'Autriche et de Ténécoslovaquie n'a fait qu'aggraver son déséquilibre économique, ce qui l'oblige plus que jamais à convoiter les marchés de l'Europe Centrale.

Le Comité considère comme dangereuse pour la paix toute tentative de monopole allemand du commerce dans ces régions,

toute tentative de monopole anemand que ces régions.

Regarde comme tont aussi dangereux de faire de ces pays, un champ-clos pour la rivalité des trusts franco-britanniques et des trusts allemands.

Et fait sienne la proposition faite à la tribune de la Société des Nations, le 21 septembre dernier par M. Elbel, au nom du gouvernement français, en vue d'une coopération économique pour la mise en valeur de ces régions, où la France peut trouver une compensation aux déhouchés d'outre-Atlantique qu'elle a perdus.

IV. — Soucieux de poser le problème du désarmement sur une base pratique, le Comité Central suggère en outre

que, si des crédits pour travaux publics ou privés doivent être accordés, ils le soient exclusivement par l'intermédiaire de la Banque des Règlements internationaux et sous la réserve essentielle que tout versement serait accompagné d'une rédeutein proportionnelle des dépenses d'armements à la fois chez les emprunteurs et chez les préteurs. Les premiers pourraient ainsi payer facilement l'intérêt de leurs emprunts, et les seconds trouveraient dans les commandes ainsi obtenues le moyen de passer, sans chômage, des fabrications de guerre aux fabrications de paix.

Le Comité Central ne cessera de combattre le fascisme parce qu'il est la négation abominable de tous les principes que la Ligue a pour mission de défendre.

Né de la misere des peuples, il ne saurait être détruit par une guerre mondiale, qui, en ruinant, selon la forte parole du Président Roosevelt « l'armature économique et sociale » de toutes les nations, risquerait de jeter dans la dictature les quelques démocraties qui subsistent encore.

La Ligue des Droits de l'Homme estime que la joie universelle qui s'est manifestée spontanement dans tous les pays à la nouvelle que la guerre était écartée, est la plus belle leçon que les peuples aient donnée aux régimes de violence et d'oppression comme aux états-majors et aux marchands de canons de tous les pays.

Reprenant la route tracée naguère par Aristide Briand, elle invite tous les hommes de bonne volonté à s'unir à elle pour faire l'Éurope puisqu'on ne peut pas, et qu'on ne veut pas, faire la guerre.

Le Secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. René Château:

« La Rochelle, le 15 octobre 1938.

« Mon cher Secrétaire général,

« Mon cher Secrétaire général,

« Je vous serais reconnaissant, au Comité Central du 16 octobre, de me faire voter pour la résolution soumise par notre collègue Francis Delaisi, et contre la ratification des résolutions prises par le Comité au cours de la crise internationale (résolutions des 17 et 22 septembre, résolution et manifeste du 6 octobre).

« Je constate, d'autre part, que le pli ouvert par lequel le texte de résolution de Francis Delaisi est soumis aux membres non résidants du Comité Central n'a été posté à Paris que le 14 octobre. En d'autres termes, je constate que le delai qui est laissé, du 15 au 16 octobre, aux membres non résidants du Comité Central pour faire connaître leur jugement, est des plus courts, et qu'il risque d'être in-suffisant pour permettre à certains membres du Comité, qui peuvent être absents de leur domicile pendant le jour ou la demi-journée qu'on octroie à leurs réflexions, de donner utilement leur avis, Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que pageille anomalie se présente. Tout se passe au contraire comme si systématiquement on prenaît des mesures pour evincer les membres non résidants des délibérations du Comité Central, et pour réserver à la seule fraction des « majoritaires » résidant à Paris la possibilité d'émetire, au nom de la Ligue, certains jugements catégoriques qui sont loin pourtant, par exemple dans les circonstances actuelles, d'exprimer le jugement de tous les liqueurs, Je profeste done avec énergie contre des pratiques si peu démocratiques, et je demande que ma protestation soit inscrite au proces-verbal de la séance du 16 octobre.

M. DetAist remercie le Président et le Secrétaire général d'avoir fait, diligence pour soumettre son

M. Delaisi remercie le Président et le Secrétaire général d'avoir fait diligence pour soumettre son projet de résolution aux membres du Comité Central avant la séance, bien qu'il l'ait remis tardivement.

M. Delaisi prie le Comité de ne voir dans son exposé aucune critique sur l'attifude passée du Comité Central. Il n'a envisagé que l'avani, et pour mar

posé aucune critique sur l'attitude passée du Comité Central, II n'a envisagé que l'avenir, et pour marquer cet esprit de conciliation, il supprime tout de suite le premier et le deuxième paragraphes de sa résolution. Ce qui les avait inspirés, c'est qu'en 1931 M. Delaisi a eu l'occasion de causer avec un officier d'Etat-Major de l'artinée tchécoslovaque, sorti de Saint-Cyr. Cet officier disait ceci : a Vous voyez l'immensité de nos frontières, nous avons une armée excellente, mais elle est composée d'un tiers d'Allémands et ce sont nos meilleurs soldats. S'il s'agit de se battre contre les Hongrois, ou les Polonais, je suis Dien tranquille : mais contre les Allemands, j'aimerais mieux pas, » Or ceci se passait bien avant l'avènement de Hilter.

Jusqu'ici, la majorité du Comité Central et la

l'avenement de l'itter, Jusqu'ici, la majorité du Comité Central et la majorité de gauche ont voulu faire une politique d'intimidation, en rassemblant toutes les forces contre Hiller pour obtenir sans guerre la défense de ros libertés. Nous avons fait l'expérience. Elle a

abouti à ceci : Hitler a passé outre, et c'est apoutt a ceci : intier a passe outre, et c'est le gouvernement anglais et le gouvernement français qui ont cédé ; la politique d'infunidation a échoué, élle doit être abandonnée. Certains disent que l'expérience n'a pas été bien

Certains disent que l'expérience n'a pas eté bien faite. Mais il s'est produit un fait nouveau qui a empêché de pousser plus loin : au moment où on a cru que la guerre allait éclater, les Français ont obéi à l'ordre de mobilisation, mais sans enthousiasme. Il s'est produit dans l'attitude de la population civile une révolution considérable. Depuis qu'on a constitué des armées de citoyens, le droit des tens a simulé que seuls se battent les hommes en unigens a stipulé que seuls se battent les hommes en uni-forme. Les civils doivent être respectés dans leur pernorme. Les civils doivent être respectés dans leur personne et dans leurs biens. Moyennant quoi, lorsque la mobilisation éclatait, il se formait deux clans : ceux qui partaient pour la défense de leurs familles et ceux qui restaient bien abrités à l'arrière et qui encourageaient les autres à tenir jusqu'au bout. Il y a aujourd'hui un fait nouveau : la guerre a trois dimensions, sur terre, sur mer et dans les airs. L'avion passe par-dessus le front, les risques de muerre s'étendent aujourd'hui un fait nouveau : la guerre a trois dimensions, sur terre, sur mer et dans les airs. L'avion passe par-dessus le front, les risques de guerre s'étendent sur presque tout le territoire. Et l'avion ne peut distinguer les femmes et les enfants. Plus aucun civil ne se sent protégé. Aussi plus de « Marseillaise » plus de fleurs au fusil. Les hommes parlaient avec une morne résignation, au milieu de l'inquiétude des civils. Les Etats-Majors ont remarqué cet état d'esprit, en France, comme en Atlemagne, comme en Italie, comme en Angleterre. Pour eux la mobilisation des premiers échelons a été une expérience. Or c'est le « moral. » qui compte le plus. Avant la guerre d'Espagne et de Chine, tous les Etats-Majors étaient d'accord pour penser que la puissance de l'outillage donnait la victoire. Mais la guerre d'Espagne a montré que l'armée républicaine, inférieure à l'armée de Franco, mais possédant des soldats décidés à se faire tuer, a pu résister à une armée plus puissante qu'elle en matériel. Pour une guerre défensive, le soldat état pret. Mais personne ne comprenait autour de lui qu'il dût se faire tuer pour les Sudètes.

Un élément financier a également contribué à faire reculer la guerre. On connaît à l'étranger la situareculer la guerre. On connaît à l'étranger la situation économique de la France, et que ses capitaux disponibles sont à l'étranger. L'Angleterre a pensé que si, depuis le premier jour, elle devait financer les armements français en même temps qu'elle procédait aux siens, la charge serait trop lourde. Le public américain, qui n'a pas oublié que nous n'avons jamais payé, non seulement notre dette de guerre, mais encore nos emprunts « commerciaux » de la période 1914-1917, n'aurait pas marché.

Tous ces courants ont contribué à nous faire gagner du point de vue pacifique la plus grande victoire que nous ayons connue.

Que devons-nous faire à présent ? La construc-

toire que nous ayons connue.

Que devons-nous faire à présent ? La construction de l'Europe, Comment ? L'Allemagne était déjà
un pays surindustrialisé ; par le fait qu'elle a pris
l'Autriche, elle a acquis une industrie nouvelle. En
s'emparant de la Tchécoslovaquie, elle vient d'aggraver son déséquilibre économiques. Sans doute,
elle vient d'acquérir une emprise économique sur
l'Europe centrale. Si on lui laisse le monopole du
commerce avec ces régions, c'est un danger pour l'Europe. Mais c'en serait un autre non moins grave si rope. Mais c'en scrait un autre, non moins grave si on faisait de ces pays un champ clos pour la rivalité des trusts franco-britanniques et des trusts alle-

mands.

Contre cela, s'est élevée une voix française, celle de M. Elbel, député des Vosges, qui a présenté le 21 septembre, comme délégué de la France à la S.D.N. un projet de collaboration économique européen en Europee Centrale. M. Delaisi rappelle en passant qu'en 1931 avec l'appui du regretté Albert Thomas, il avait soumis à la S.D.N. un programme de grands trapeur con toute les geandes nations industrielles. travaux où toutes les grandes nations industrielles, Angleterre comprises devaient être associées. L'Allemagne forte industriellement, mais faible financière-ment, est incapable de réaliser seule cette tâche, si elle n'a pas de concours financiers. Les tractations ne doivent pas se faire entre financiers de groupe à groupe, entre la City et Berlin, entre Paris ou Rome. La Ligue devrait insister sur ce point ; ne jamms ac-corder à quelque puissance que ce soit, de crédits directs, mais seulement par l'intermédiaire d'une institution internationale. Une banque existe déjà qui doit remplir cet office : la Banque des règle-ments internationaux. Mais surtout nous devons de-clarer hautement ceci. Il n'y a pas de reconstitution économique possible dans la craînte de la guerre. Le désarmement est la condition essentielle du crédit, chaque fois donc que la Banque des réglements internationaux consentira des crédits, elle devra exiternationaux consentira des credits, elle devra exi-ger une réduction proportionnelle des armements, chez les prêteurs comme chez les bénéficiaires. A ce compte les emprunteurs danubiens pourront facile-ment payer les intérêts de leurs emprunts sur les économies réalisées par leur budget de guerre. Quant aux préteurs, ils trouveront dans les commandes re-ques le moyen de passer des fabrications de guerre aux fabrications civiles sans chômage et sans crise deconomies. Nous perpouvos nas leiser le public économique. Nous ne pouvons pas laisser le public dans la crainte de la guerre. Nous devons apporter un plan constructif : le rapprochement des peuples

sur le terrain économique, La crise tragique de septembre dernier et l'aban-don de la Tchécoslovaquie ne nous permet plus de reprendre la politique de coalition : on sait trop maintenant ce que valent les traités d'alliance. aussi maintenant que pas plus que les peuples dé-mocratiques, ceux des Etats totalitaires ne veulent la guerre. Leurs maîtres ont vu pour la première

na guerre. Leurs mantes ont va pour la premiere fois peut-être, l'expression sincère de leur pensée. D'autre part le surarmement, et la guerre, dans l'état actuel de la France risque de nous mener à la ruine et au fascisme intérieur.

C'est pourquoi je demande à la Ligue de mettre immédiatement à l'étude la collaboration économique selon les grandes lignes de la déclaration Elbel du 21 septembre dernier à la S.D.N.

M. CASATI ne sous-estime pas les résultats obtenus à Munich. Quoi qu'on ait pu dire de la paix qui a été signée, c'est cependant la paix, sans laquelle le Comité Central ne serait pas, à l'heure actuelle, en train de délibérer. M. Casati a signé les manifestes que certains ont critiqués, non pas qu'il eût lui-même rédigé de tels manifestes, mais il estimait que c'était, à ce moment-là, un geste qui devait être fait. La France se trouvait dans l'alternative ou d'a soutenir le système de Versailles et de pratiquer en

conséquence une politique d'intimidation qui menait fatalement à la guerre, ou d'abandonner un sys-tème croulant. Les reproches qu'on adresse aujourd'hui à M. Daladier sont les mêmes qu'on adressait en 1911 à Joseph Caillaux. Allons-nous faire la même politique nationaliste qui a mené la France d'Agadir à la guerre de 1914? Et les accords de Munich nous mèneront-ils à une nouvelle guerre, ou saurons-nous faire des accords de Munich le point de départ d'une politique de paix véritable ? On a traité la politique de Daladier de criminelle.

mais le pire, ç'a été depuis 1919 de maintenir le traité de Versailles, et ce crime, tous les gouvernements l'ont commis, qu'ils aient été de droite ou de gauche. Ces derniers ont peut-être prononcé des paroles louables, mais ils n'ont pas accompli les actes néces-

saires.

Il y a actuellement, dans une partie de l'opinion de gauche, un mouvement contre les accords de Munich, mouvement qui s'inspire d'une politique de prestige. M. Casati ne s'y associe pas. Au moment où a éclaté la crise tchécoslovaque, le bloc des démocraties n'était pas constitué. La politique anglaise hésitait. L'Amérique n'était pas à nos côtés. Quant à nos alliances, elles étaient non seulement inutiles, mais dangereuses. Si nous n'avons pas su faire la la paix au moment où nous devions la faire, et si nous avons été amenés aux accords de Munich, ce ne nous avons été amenés aux accords de Munich, ce ne sont pas les peuples qui sont déshonorés; les peuples

Fro. son est et d La sans étan nonmité qu'il fédéi

En

di. n

n'a

mais le jo de li il sa rien, cat d l'a s au c ditior ce qu pas p lisation pas d

Dan et à 1 Alors muis I ment fait ? Conféi croisa à l'ép Robes l'ordre d'un ( ratur

délégu

chef.

une g

d'action quait n'avaient pris aucun engagement : ce sont les gouvernements. M. Casati regretteraft qu'on laissat à la droite tout le bénéfice de la campagne de paix. Le Front populaire est mort. Les partis de gauche se sont montrés au-dessous de leur tâche. Le moment est venu pour la Ligue de reprendre son indépendance et de rappeler que la paix est le premier des biens. La Ligue a aujourd'hui deux tâches à remplir : 1º réclamer la convocation d'une conférence internationale, et le désarmement ; 2º lutter contre le fascisme à l'intérieur, par une politique extérieure dite de « fermeté », qui mènerait à la guerre, M. André Texier avait protesté par lettre contre la non-convocation des membres non-résidants aux séances du Comité Central du 15 et du 22 septembre, étant donné les circonstances exceptionnelles que nous traversions. M. Texier estime que les membres non-résidants doivent participer aux débats du Comité Central, quand ces débats revêtent l'importance qu'ils devaient avoir. Il regrette que les Présidents fédéraux n'aient pas été convoqués.

En ce qui concerne les résolutions du 6 octobre, M. Texier en vaut pas se classer dans talle on telle put telle par telle par le partieur en telle que telle par le la content.

lits

re. lit, inexi-

les

rise blic

oles

ande ainsait dé-lent

ière lans à la ettre ique ecla-

btequi le le

, en ême fait. r en enait sys-

ssait nême Agamich rons-épart

traité nents gau-roles éces-

Mu-ie de

ment s dé-glaise

re la et si ce ne uples non-residants doivent participer aux debats du Comité Central, quand ces débats revêtent l'importance
qu'ils devaient avoir. Il regrette que les Présidents
fédéraux n'aient pas été convoqués.

En ce qui concerne les résolutions du 6 octobre,
M. Texier ne veut pas se classer dans felle ou telle
tendance, On doit à la Ligue parler librement. Il n'est
pas d'accord avec la majorité du Comité Central
dans le cas présent. Pourquoi ? Le Président a dit :
« Je ne sais si nos collègues de province ont véeu
comme nous l'avons véeu ici, la journée du mercredi. » Oui, nous l'avons véeu, dit M. André Texier,
mais nous n'avions que deux moyens d'information,
le journal et la radio. Ce mercredi, — quand autour
de lui on croyait que, membre du Comité Central,
il savait beaucoup de choses, alors qu'il ne savait
rien, — un instituteur lui a apporté l'appel du Syndicat des instituteurs et des postiers. M. André Texier
l'a signé sans aucune hésitation. Il n'est pas objecteur de conscience, mais il estime qu'à la Ligne, on
peut faire appel à la puissance d'idéalisme qu'il y a
en nous. Il ne voit pas ce qu'il y a de choquant, bien
au contraire, dans l'appel du syndicat des instituteurs ou qui soit en désaccord avec la politique traditionnelle de la Ligue. Sans doute, il y a eu de
fausses nouvelles mais on ne le sait que lorsqu'il
test trop tard. Beaucoup de mobilisables ignoraient
ce qu'était la Tchécoslovaquie : ils ne comprenaient
pas pourquoi il fallait\se battre pour elle, La mobiilsation s'est déroulée de façon magnifique at-t-on
dit ? Techniquement, c'est possible, mais il n'y avait
pas d'enthousiasme. Sans vouloir entre dans le fond
du débat. M. André Texier rappelle que le Président
Bénès a lui-même déclaré le 5 octobre : « ... Nous aurons un Etat national, un Etat des Torèques et des
Slovaques comme le demande, en un certain sens,
l'évolution du principe des nationalités. Il y auna là
une grande force pour notre Etat et pour tout le peuple lecoslovaque. Cela lui donnera une capacité
d'action nouvelle, une

xième fois, depuis cette année que nous nous trouvons dans cette situation. Nous aurions peut-être quelque chose à dire ? Est-il possible de continuer à faire de la Ligue le raccommendeur de porcelaine, comme M. André Texier l'a dit le 6 février dernier à la Conférence des Présidents de Fédérations ? Peut-on lutter pour la justice et la vérité avec toutes les formations du Rassemblement populaire ? Il ne le croît pas. La Ligue a fait, en Avignon, un bel accueil à la C.G.T. Nous avons dit que si la C.G.T. quittait le Rassemblement populaire, la Ligue le quit-terait aussi.

- M. VICTOR BASCH rectifie: M. Jouhaux a dit que si la dissolution du Rassemblement populaire était en-visagée, la C.G.T. et la Ligue resteraient.
- M. Texier demande au Comité Central de fixer, dans une motion très courte à afficher dans toutes les communes de France, notre ligne de conduite, nette, claire et précise.
- M. MAURICE MILHAUD présente au Comité quelques brèves remarques
- 1º Il relève tout d'abord le rôle joué dans les négo-ciations internationales par le chantage à la guerre. Nous cédons parce que, dans de nombreux milieux, on déclare ouvertement qu'on n'acceptera jamais la guerre .
- 2º Le gouvernement tchécoslovaque a été sollicité à maintes reprises par l'Allemagne de renoncer à la démocratie. En échange, l'Allemagne lui assurait la neutralité. Les dirigeants de Prague ont consulté la France. La France leur a conseillé de repousser ces propositions. Elle n'a donc aucune excuse à avoir abandonné la Tchécoslovaquie, après lui avoir conseillé de résister aux entreprises hitlériennes.
- 3º L'Europe centrale est aujourd'hui placée sous l'hégémonie allemande. L'Allemagne utilisera toutes les forces matérielles et techniques de l'Europe centrale pour réaliser ses fins politiques. Déjà, nous na pouvons plus parier d'égal à égal. Déjà nous sommes des rassaux mes des vassaux.
- mes des vassaux.

  4º Munich a ressuscité le Pacte à quatre. Il a inauguré une dictature des quatre grands Etals européens. Une nouvelle réunion des Quatre est prévue pour le mois de novembre. Pour maintenir entre eux la bonne harmone, il faudra consentir de nouveaux sacrifices. On peut penser, des maintenant, que ces sacrifices seront faits aux dépens de l'Espagne. La Ligue va-t-elle le permettre, et accepter que les quatre grandes puissances se substituent à la Société des Nations? Il faut neutraliser l'action des Quatre en entreprenant une action plus générale, en y associant la Pologne, la Russie, les États-Unis. Sinon, à l'heure actuelle, les deux dictatures exercent leur dynamisme dans le même sens, l'Angleterre, au contarire, n'appuiera la France que lorsque ce sera son intérét. Il n'y aura donc plus, dans ces conditions, de politique française. Nous serons entièrement sous la dépendance de la Grande-Bretagne.

  Le danger d'isolement est très grave, La position

Le danger d'isolement est très grave. La position démographique de la France est faible. Elle a maintenant perdu tous ses alliés et se trouvera bientôt dans l'impossiblité matérielle de résister. Il n'y a, en Europe, qu'un seul Elat qui ne se soit pas éloigné de nous, c'est l'U.R.S.S., pays démographiquement fort, avec lequel il ne faut pus laisser se desserrer l'alliance.

Ne tolérons pas la propagande de l'Allemagne en Alsace. Ne nous laissons pas placer dans la situation des Sudètes, car nous risquons de nous trouver un jour en face d'une situation désespérée sans que per-sonne nous vienne en aide.

M. Jean Piot pense que ses thèses sont suffisamment connues pour qu'il n'ait pas besoin de les exposer. Il n'apportera devant le Comité ni des excuses, ni un plaidoyer, frois séries d'arguments ont été développés : arguments moraux, juridiques, politi-

ques. M. Jean Piot ne disculera pas les premiers, car dans toute cette affaire, il ne s'est placé qu'à un point de vue politique, et à un point de vue français. Aussi Français que quiconque, il n'a pas rougi de ce qu'on a appelé ici une capitulation. La France ne pouvait pas suivre d'autre politique que celle qu'elle a suivie. Ce n'est pas qu'il n'adresse aucune critique à ce que fut cette politique dans le passé, notamment au moment de, la question des sanctions et de l'affaire de Renanié, mais il s'est placé dans le présent Un seul problème se posait : celui d'une attaque allemande contre la Tchécoslovaquie. A ce momient, nous n'avions pas d'autre moyen de venir, en aide à notre allée que d'attaquer l'Allemagne. Pour déclarer la guerre, il faut un vote du Parlement. Il n'est pas sur que le Parlement eut vote et, en cas de refus, l'humination éti été bien plus grande neucre. L'opinion comquie le Parlement eut voté et, en cas de retus, i num-fration éut été bien plus grande encore. L'opinion com-prenait mal les raisons pour lesquelles la France en-visugeait de se battre pour la Tchécoslovaquie. D'au-tre part, il y avait un doute sur la solidité et l'unité de l'armée tchécoslovaque, qui comprenait beaucoup de l'armée to

On a dit : « Il fallait affirmer le front commun des On a dit; a Il fallait affirmer le front commun des aémocraties ». Mais ce front commun n'existait pas ! Le gouvernement de Londres hésitait. Les Dominions hésitaient davantage. Quant à l'Amérique, un jour viendra peut-être ou il faudra qu'elle se défende con-ré-les menaces allemandes, mais elle n'était pas prête à se battre pour nous. Les messages admira-bles du Président Roosevelt ne contiennent aucune pressures formalles.

promesse formelle.

promesse formelle.

'A l'époque de Richelieu, la France représentait la moitié de la population de l'Europe. Aujourd'hui, elle réprésente 1/20 sculement. C'est une situation de fait, dont il faut tenir compte. Une saignée analogue à celle d'il y a vingt ans serait la fin de la France.

M. Jean Piot a peut-être eu tort de ne pas envisager le problème sous son aspect moral et juridique. Ce fai-sant, il ne s'est peut-être pas placé à un point de vue de ligueur. Il a jugé la question en fait. Il est possible qu'il se soit trompé. Il l'a fait en conscience ; les évènements diront s'il a eu raison.

M. Bourbox sera bref, les arguments échangés de part et d'autre depuis ce matin ayant épuisé le sujet. veut seulement situer le débat et en dégager la

il vent seulement situer le débat et en dégager la signification.

Il est légitime que la Ligue se préoccupe de l'avenir et qu'elle cherche à définir la politique à suivre après les accords de Munich. Mais ce n'est pas aujoird'hui le point essentiel. Le point essentiel, c'est de savoir si le Comité Central, lors des journées trasques de septembre, a fait, ou non, son devoir. C'est lédessus qu'il demande au Comité Central, réuni en sence plénière, de se prononcer.

M. Bourdon a participé aux réunions de septembre. Il a collaboré aux résolutions qui ont été prises, il croit pouvoir dire que, pour rester fidèle aux principés et aux traditions de la Ligue, le Comité Central ne pouvait pas parler autrement qu'il ne l'a fait.

Deux faisons ont déterminé son attitude : une reison morale et une raison politique.

Deux fraisons ont determine son attitude : une reson morale et une raison politique.

La raison morale, c'est qu'un engagement pris doit être tenu. La France était liée à la Tchécoslovaquie, non seulement par un traité, mais par les promesses les plus solennelles. Ces promesses avaient été renouvelées jusqu'aux premiers jours de septembre. Si le gouvernement qui, peu de temps après, abandonnait la Tchécoslovaquie, estimait que la situation de l'Europe ne lui permettait plus de tenir ses engag-ments, il devait le dire et avertir le gouvernement tchécoslovaque. Ne l'ayant pas fait, il a manqué à un devoir élémentaire d'honnêteté.

M. Bourdon ne pouvait s'empêcher de sourire quand il entendait dire tout à l'heure par l'un des quand il entendat dire tout à l'heure par l'un des membres du Comité Central : « Moi, je ne me sen-tais pas engage par ce traité sur lequel je n'ai pas éjé consulté ». Ces traités avaient été conclus publi-quement, ce ratifiés par le Parlement. Prétendre que les décisions du Parlement n'engagent que les parle-mentaires, e est une façon insoutenable de conceyoir

les affaires de l'Etat dans une démocratie. Jusqu'ici n'était convenu que la délégation rémise au Parle-ment lui donnait le pouvoir de décider pour tous. Si ce principe est contesté, il n'y a plus qu'anarchie.

ce principe est contesté, il n'y a plus qu'anarchie.

M. Bourdon ne peut accepter qu'un manquement à la parole donnée s'excuse par la difficulté de la tenir. Si c'était la France que l'Allemgane ent menacée, et que la Tchécoslovaquie, sous prétexte de difficulté, eût manqué à ses engagements, qu'aurionsnous pensé de la Tchécoslovaquie ? si demain la France se trouvant menacée par Hiller, et que l'Angleterre (moins formellement engagée envers nous que nous ne l'étions envers la Tchécoslovaquie) se dérobàt, avec quelle sévérité nous jugerions cette derobade ! La même sévérité doit s'appiquer au manquement de la France à la parole donnée, C'est un fait sans précédent dans noure Instoire. Il nous un fait sans précédent dans notre histoire. Il nous din latt sais precedent dans note instole. It houndle et it nous révolte : la Ligue ne peut pas se rendre solidaire d'un gouvernement qui a diminuc et ravalé la figure morale de la France dans le

La raison politique, c'est que les accords de Munich ont achevé de ruiner la sécurité collective. C'était un système fort et logique, suffisant à maintenir la paix système fort et logique, suffisant a maintenir la paix devant les menaces des dictatures si, au moment necessaire, on avait eu le courage de l'appliquer. Mais depuis quelques années, la politique internationale de la France est allée de famblesse en faiblesse, et d'erreurs en erreurs. Par manque de fermelé, on a cédé de plus en plus aux dictateurs. On a dit qu'a partir du mois de mars 1936 et de la première reculaire. de devant l'Allemagne hitlérienne, tout le système s'efde devanti Altemagne Interienne, tout le système s'él-fondrait : il n'est pas vrai qu'une première faute ait obligé à entasser fautes sur fautes. Après l'Ethiopie, l'Espagne ; après l'Espagne, l'Autriche ; après l'Au-triche, la Tenécoslovaque ; de proche en proche, nous avons accepté le bouleversement de la carte de l'Europe et l'asservissement progressif des démocraties aux dictatures. Prenons-y garde : le tour de la France viendra.

Déjà, les conséquences de Munich sont devant nous. Pour avoir refusé de courir un risque dans l'affaire de Tchécoslovaquie, et pour avoir sacrifié à la peur du risque la liberté tchécoslovaque, nous constations, comme on l'a fait ce matin, que nos propres libertes

comme on la litt ce main, que les propes les sont en passe de périr.

On nous dit : « Nous ne voulions pas la guerre ».
Pas un Français ne voulait la guerre. Si la França avait opposé une résistance aux prétentions des dictatures, ce sont les dictatures qui auraient reculé,

les dates le prouvent.

Nous pouvions sauver la paix en sauvant la Tchécoslovaquie, nous avons laissé échapper cette chance en criant au monde entier qu'à aucun prix nous n'ac-

cepterions un risque de guerre.

La Ligue, du moins, n'a pas dit cela. La Ligue s'est montrée plus clairvoyante. Elle a compris que l'inté-rét de la France était inséparable de son devoir, et la cause de la paix inséparable de l'intérêt de la France. C'est dans ces sentiments qu'ont été prises les résolutions de septembre sur lesquelles vous avez à présent à vous prononcer.

Vous les ratifierez parce que le Comité Central, en les adoptant, n'a fait que marquer sa fidélité aux décisions des congrès et à cette grande idée, qui a toujours dominé toute notre action, que la paix n'est

M. Grumbach estime que s'il n'y a pas un redressement immédiat et profond de l'opinion, la France marche vers le fascisme. Munich a été un grand maineur, au point de vue de la France et au point de vue de la paix, étant donné que les grandes puissances démocratiques n'ayant cru pouvoir la sauver que par la capitulation totale, l'encouragement que constitue cette victoire pour les Etals fascistes rend la paix encore plus précaire. Et les hommes d'Etat responsables de Londres et de Paris le reconnaissent en proclamant eux-mêmes, après Munich, l'urgence en proclamant eux-mêmes, après Munich, l'urgence du rearmement de leur pays,

cept c'es le ti Da tenu honr est au'H dant. cord le dé a éte de m qui e M. Contr Heri ment

E

coni

En la Fra Pou

ticipe

rope C'es

haine

Cert dans Tchec constit majeur M. I

et sans ses all position désastr

M. P

texte h

En effet, l'opinion française doit être prête à ren-lorcer la défense nationale et à accepter que les trai-tés qui ne sont pas dénoncés produisent toutes leurs consequences. Il faut mettre fin aux compagnes ten-dant à répandre l'opinion qu'il vaut mieux tout ac-cepter que de courir un risque de guerre, car cela c'est la démoralisation des nations encore libres et le téromphe automatique du fascisme international.

Si tà na-

ns-la

ous

un aix

ale et n a u'a

ıla-'ef-

de

aire eur ons, rtes

dic

nté-; et e la ises avez

, en

ui a

rand t de ouis-uver que rend

C'est la demoransation des nations encore libres et le tétimphé automatique du fascisme international.

Dans la Ligue, les avis sont partagés. Il faut donc étudier la question très à fond de manière à lever tous les doutes qui peuvent subsister dans les esprits, et à arriver à l'unanimité. La paix de Munich n'est, certes, que le déguisement d'une guerre ajournée. On peut s'étonner que des hommes qui ont soutenu durant toute leur vie certains principes de sécurité collective, se refusent aujourd'hui à y faire ionneur. Un plan comme celui que propose M. Delaisi est assurément intéressant, mais encore faudrait-il qu'Hitler l'acceptât. Lorsque, Léon Blum est arrivé au pouvoir, il a négocié pendant des mois avec l'Allemagne en lui proposant un plan analogue. Cependant, lorsque l'arrangement économique et colonial sur lequel on devait essayer de se mettre d'accord a dû être complété par un arrangement sur le désarmement, le Dr Schacht, négociateur allemand, a été obligé d'abandonner les négociations ; et très peu de temps après il a dû renoncer à ses fonctions de ministre. On connatra un jour l'effort, courageux, clairvoyant, qui avait été fait à cet égard par le premier gouvernement de Front populaire. Nous assissions activellement à ce paradoxe : le fascisme essayant de s'installer en France au nom de la paix qui est, en réalité, sa victime.

M. Grupobach lit un passage significatif de l'Action qui est, en réalité, sa victime.

M. Grumbach lit un passage significatif de l'Action Contribuable, ainsi qu'une lettre de M. Flandin à Heuri de Kerillis, déclarant : « Je déplore profondément que la détestable politique du Front populaire nous ait conduits à des révisions territoriales en Europe centrale »

rope centrale ».

C'est cependant le même M. Pierre-Etienne Flandin qui a encouragé l'Allemagne hitlérienne dans sa politique expansionniste. Aujourd'hui, il essaye, par haine du Front populaire, de faire retomber sur la gauche française, des responsabilités qui lui incombent plus qu'à tout autre homme politique.

En présence de ces manœuvres de grande enver-gure dirigées contre le Front populaire, M. Grumbach est très préoccupé des dissentiments qui se révèlent dans les partis et groupements de gauche. Si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord entre nous, la France democratique est sérieusement en danger.

Pour la première fois que M. Paul Perrin par-ticipe aux débats du Comité Central, il eut préféré écouter et ne rien dire, mais il doit certaines expli-cations sur son attitudes publique.

cations sur son attitudes publique.

Certains membres du Comité ont affirmé leur foi dans le Rassemblement populaire. M. Perrin vent croire qu'il sera possible de le ressuscifer malgré les creeurs des uns et la déloyauté des autres, mais cela n'est pessible que si, à la suite des événéments de Tehteoslovaquie, l'on évite d'accabler un des Partis constituant le dit Rassemblement. Les responsabilités majeures sont beaucoup plus loin dans le passé et c'est bien davantage sur la criminelle politique extérieure de M. Laval qu'il convient de mettre l'accent. rieure de M. Laval qu'il convient de mettre l'accent.

M. Perrin a signé l'appel des Instituteurs, dont le texte lui a été lu par téléphone. Il en a surtout retenu la nécessité de pousser la négociation jusqu'au bout-et sans se laisser décourager par les difficultés, mais il n'est pas de ceux qui accepteraient la paix dans l'esclavage.

Il passe en revue ce qu'auraient été les forces mi-Il passe en revue ce qu'auraient été les forces mi-litaires en présence dans un conflit armé, au mois de septembre 1938, et il en conclut que la France et ses allies éventuels se seraient trouvés dans une position d'infériorité manifeste, et c'est pourquoi ii a estimé devoir agir pour éviter une guerre plus désastreuse encore que la paix de Munich. M. Perrin décrit alors certaines conséquences du

diktat résultant notamment de l'occupation, par les troupes hillériennes, de cantons à majorité tchèque. D'autre part, en raison de la pression diplomati-que exercée par Berlin, des dizatnes de milliers de réfugiés politiques résidant en Tchécoslovaquie sont menacés d'extradition par le Gouvernement de

Il faut que la Ligue agisse pour les sauver. Le Foreign Office et le Quai d'Orsay ont déjà donné des instructions à nos représentants à Berlin et à Prague en vue d'éviter l'extradition. Mais cela ne suffit pas. Il faut faire accorder des visas aux personnes les plus papagaes. plus menacées.

Enfin, M. Perrin souligne combien la poussée fas-ciste se manifeste en France parallèlement à la vic-toire hitlérienne de Munich."

Ce mouvement se caractérise par une recrudescence de xénophobie et d'antisémitisme. Contre cette ma-tée, M. Perrin demande au Comité Central d'agir avec rapidité.

M. Langevin se déclare d'accord avec les rapports présentes dans la matinée et les résolutions du Comité Central, mais il estime qu'il vaut mieux discuter les questions de fond dans une soance qui y sera particulièrement consacrée. Il faut donner l'impression aux ligneurs que nous traitons ces questions aussi complètement qu'elles l'exigent. complètement qu'elles l'exigent.

La déclaration du Syndicat des Instituteurs, que des amis comme Romain Rolland et Paul Perrin ent signée, l'a consterné. Il est inexact qu'entre Berchtesgaden et Godesberg, il n'y ait eu que des questions de forme. M. Langevin pense que la seule chance d'éviter la guerre était d'être fermes, ce n'était pas de déclarer à l'avance que nous étions préts à c'èder.

déclarer à l'avance que nous étions prêts à céder.

Parce que la cause du pacifisme lui tient à cœur, M. L'angévin pense qu'une tâche de clarification s'impose à la Ligue. Nous devons, à chaque instant, conformer nos actes aux circonstances dans lesquelles nous sommes. Quand il a contribué à faire connattre le danger que présentait la guerre aérienné, c'est pour que les peuples agissent en connaissance de cause. Cette campagne n'a pas été sans influence sur les peuples, mais le fait d'avoir conscience du danger n'est pas une raison pour reculer devant ce danger. M. Langevin et veut pas de différence entre la morale individuelle et la morale collective. Il faudrait un étargissement de la solidarité du plan national au plan miernational Ce n'est pas en sacrifiant l'Espagne et la Tchécostovaquie que nous participons à l'Établissement de la paix humaine. La seule façon pour nous de nous relever de ce qui vient de se passer, c'est d'aider au triomphe de l'Espagne républicaine.

Le front de la liberté est en Espagne, M. Langevin

Le front de la liberté est en Espagne republicame.
Le front de la liberté est en Espagne. M. Langevin
insiste beaucoup pour qu'une discussion au fond sur
les problèmes de la paix soit instituée au Comité. Il
tient, plus que tout autre, à expliquer son attitude
parce qu'il a été un des plus ardents pacifistes et qu'il
l'est resté, bien qu'on l'accuse ridiculement de bellicisme.

M. EMILE KAHN annonce au Comité que des rétudes sur la question de Tchécoslovaquie sont en prépara-tion. Il demande à tous les membres du Comité, ret tion. Il demande à tous les membres du Comite, ret surtout aux membres non résidants, de deur assurer la plus-large diffusion, comme au numéro spécial des Caliers. La Ligue a une besogne d'éducation, à remplir. Elle doit rétablir la vérité déformée et appor-ter aux esprits désorientés, avec la connaissance des événements réels, le gout de l'action et la foi dans l'action.

M. Victor Basch renonce, en raison de l'heure far-dive, à répondre aux observations de MM. Corcos, Delaisi, Casati, Texier. Il arrive immédiatement à la conclusion du débat. Le Président demande la rati-fafication de ce qui à été fait par le Comité Central, par le Bureau et par lui-meme depuis le Congrès, et spécialement au cours de la crise internationale.

La Ligue est une institution juridique et morale plus qu'une institution politique. M. Basch demande au Comité de dire si l'action menée au cours des trois derniers mois a été conforme au génie de la Ligue et à sa mission.

Approuvent l'action de la Ligue depuis le Congrès :

MM. Basch, Bayet, Bourdon, Hérold, Langevin, Sieard de Plauzoles, Emile Kahn, Georges Etienne; Mme Bloch, Mme Collette-Kahn, Mme Viollis; MM. Baylet, Boris, Bozzi, Cudenet, Gombault, Grumbach, Gueutal, Hadamard, Joint, Mathieu, Milhaud, Perrin, Scelle, Vacquier.

Ont voté contre :

M.M. Barthélemy, Casati, Chateau, Prudhommeaux, Texier.

Se sont abstenus:

MM. Caillaud, Corcos, Delaisi, Gérin, Piot.

M. René Gérin tient à expliquer son vote. Il approuve le Comité Central d'avoir agi au cours de la crise internationale. Il reconnaît que le Comité était oblige d'agir suivant les vues de la majorité de la Ligue, mais n'approuvant pas les vues de la majorité, il ne peut pas approuver l'action qui a été menée.

M. Corcos s'est abstenu, parce qu'il juge que l'action du Comité a été incomplète et insuffisamment

- M. CALLAUD regrette que son intervention à la séance du 22 septembre ait été résumée en quel-ques lignes, alors qu'il a remis au Bureau de la Ligue en temps utile la rédaction qui lui avait été demandée.
- M. EMILE KAHN déclare que cette rectification ne nui est pas parvenue, sans quoi il n'aurait pas manqué ui est pas parvenue, sans quoi il il duratt pas litanque de la publier. Il exprime le vœu que, pour éviter des accidents aussi regrettables, M. Caillaud veuille bien, comme tous ses collègues, adresser directement ses corrections au Secrétaire général.
- M. CAILLAUD. Je ne tiens nullement à avoir de rapports avec le Secrétaire général de la Ligue.
- M. EMILE KAHN. Cette déclaration figurera au procès-verbal : elle édifiera les ligueurs.
- M. CARLAUD. Comme je ne veux pas qu'on me fasse dire ce que je n'ai pas dit, je précise ; en tant que membre du Comité Central.
- M. Jean Piot. Le Président a demandé de garantir M. Jean Piot. — Le President à defiaithe de garantipar notre vote que l'action de la Ligue était conforme à sa tradition morale et juridique. M. Jean Piot pense que cette action est bien d'accord avec la tradition morale et juridique de la Ligue, mais elle avait de la conformation de la conformati en la circonstance, une incidence politique Etant donné ce caractère politique, M. Jean Piot ne peut se donner à lui-même un démenti.

M. Detaisi a voté contre l'ordre du jour du Bureau, non pas parce que l'attitude du Bureau et du Comité Central ne sont pas conformes aux décisions du Congrès, mais parce qu'il estime que la situation est changée et que la politique d'intimidation n'est plus possible.

M. CASATI, à son tour, explique son vote : on ne peut admettre que ces résolutions traduisent l'état d'esprit des ligueurs au Congrès. M. Casati compte qu'on s'expliquera au Congrès prochain.

M. Victor Basch retient surtout du projet de M. Delaisi le 4º paragraphe qui lui paraît très intéressant. Mais le Président n'est pas économiste et si séduisant que paraisse ce projet, au premier abord, il estime n'avoir pas la compétence nécessaire pour l'apprécier. Il souhaiterait que la question fut étudiée de de la compétence passaire pour l'apprécier. Il souhaiterait que la question fut étudiée de la que le Capité Une passaire pour l'apprecier. Il souhaiterait que la question fut étudiée de la que le Capité Une passaire para la capité de la passaire para la capité de la passaire para la capité de la capi fond par le Comité. Une prochaine séance pourrait lui être consacrée:

M. Boris rappelle que cette idée a déjà été lancée, et notamment que Léon Blum, dans son discours de Et notatiment que Leon Bluin, dans son assecuts use. Lyon et ensuite, a fait des propositions très précises dans le même sens. Ces propositions ont été repoussées pur Hiller avec le plus grand dédain. Il ne suffit donc pas de reprendre les mêmes propositions. Il faut se emander ce qu'on fera si elles sont à nouveau re-

M. Paul Perrin observe que le projet ne pose pas seulement des problèmes d'ordre économique, mais politique. Il est, en effet, important de savoir si la conférence économique doit précéder ou suivre la conférence de la paix, ou si tous les problèmes doivent être examinés dans une conférence unique.

M. Delaisi ne demande pas, pour le moment, au Comité une adhésion définitive au projet qu'il a pré-senté. Il tient seulement à ce que ce projet soit publié, afin que les ligueurs en soient saisis. M. Delaisi demande également la publication du discours prononcé par M. Elbel à la dernière session de la Société des

M. EMILE KAHN répond que M. Delaisi a dès maintenant satisfaction, puisque tous les projets présentés au Comité Central sont publiés en même temps que le procès-verbal de la séance. En ce qui concerne le discours de M Elbel, on ne le connaît que très imparfaitement par les résumés que la presse en a donnés. Il ne peut donc promettre de le publier. Mais il le demandera à son auteur.

M. GUEUTAL, intervenant, demande à M. Delaisi d'insister pour que son projet soit l'objet d'un vote. La proposition qu'il présente est, en effet, la seule tentative qui ait été faite ici ici pour sortir du dilemme : ou capitulation ou recours à la force.

M. EMILE KAHN regrette que M. Delaisi n'accepte pas proposition du Président. Il n'est pas possible de la proposition du Président. Il n'est pas possible de discuter, à la fin d'une séance qui a été très chargée, un projet comme celui de M. Delaisi qui soulève de nombreuses questions et appellerait des précisions. Exemple : le paragràphe 2 est une véritable caricature de la politique préconisée par la Ligue, on demande au Comité Central de « renoncer à la politique de coalition et de répudier définitivement le vieux système militariste. de l'équilibre des forces »: système militariste de l'équilibre des forces »; jamais la Ligue n'a soutenu, ni la politique de coali-tion, ni le système de l'équilibre des forces. Autre exemple : le paragraphe 3 propose une certaine poliexemple: le paragraphe 3 propose une certaine poli-tique économique en Europe centrale; si séduisante que soit cette proposition, le Comité ne peut s'y railler sans l'avoir étudiée. Troisième exemple: M. Delaisi affirme que l'explosion de joie après Munich est une leçon aux régimes de violence; M. Kahn estime, au contraire, que les accords de Munich sont pour la vio-lence un encouragement. Le projet de M. Delaisi exi-gerait donc une discussion approfondie et M. Kahn, avec le Président, insiste nour qu'il soit renvoyé à une avec le Président, insiste pour qu'il soit renvoyé à une séance ultérieure.

M. MAURICE MILHAUD estime, lui aussi, qu'il ne serait pas raisonnable de prendre actuellement position sur la question de fond. Beaucoup de membres du Comité, qui acceptent le principe d'une conférence, peuvent repousser les modalités proposées par M De-laisi. Il ne faut pas qu'ils aient l'air, en écartant son projet, de repousser la conférence elle-même.

M. CUDENET s'élève à son tour contre le paragraphe qui demande au Comité Central de renoncer à la po tique de coalition. Jamais la Ligue n'a admis cette politique. Il y a un ablme entre la sécurité collective et la coalition. Dans le passage relatif au désarra-ment, M. Delaisi ne fait pas mention du contrôle. Or, c'est le point le plus important. Qui refuse le contrôle international refuse par là-même le désarmement.

ALBERT BAYET a lu avec sympathie le projet de M. Delaisi, mais il estime que ce projet a besoin

voie une respe à dis

M la c che donr

dem

M. plus séan il va tent para autre dive: le te pas

M

der, grap "Le et ré des f séan tion t M. D d'inti qu'el de la dans

M. préal meml blel d un d partie Il s

vient bault questi

LE

pas t

à une Ont MM vin, S ne; M Bozzi,

Joint. Ont MM Piot,

M. exprir mique M. M. Bo d'être étudié de façon approfondie. Il propose donc au Comité Central de voter le texte suivant, qui en renvoie l'étude à une prochaine séance :

« Le Comité décide d'étudier, dans l'une de ses plus prochaines séances, la possibilité d'organiser au plus tot une conférence mondiale destinée à assurer, dans le plein respect du droit des peuples (y compris le peuple espagnol) à disposer d'eux-mêmes, le désarmement simultané et con-trôlé, et la coopération économique. »

is-

re-

as

la n-

réié, dence

itetés que le le

ariés. le

La

pas de

ons. ica-

litieux »; pali-utre

poli-ante

llier

laisi une

, au vio-

exiahn,

ition

du

De-

son aphe poli-cette

ctive

rme-

Or,

esoin

M. Bonis trouve, lui aussi, très séduisante l'idée de la conférence internationale. Mais, dans les circons-tances présentes, nous risquons qu'elle nous rappro-che de la guerre au lieu de nous en éloigner, étant donné l'attitude des dictateurs, nos offres, leurs

M. Victor Basch demande à M. Delaisi une fois de plus d'accepter le renvoi du débat à la prochaine séance. S'il persiste à réclamer un vote aujourd'hui, il va obliger certains membres du Comité, qui acceptent une partie de ses propositions, et notamment le paragraphe 4, à voter contre son texte, en raison des autres paragraphes. Le projet n'a été envoyé que tardivement au Comité. Ses membres n'ont pas eu le temps de l'examiner à fond. Tous préféreraient ne pas voter aujourd'hui. pas voter aujourd'hui.

M. Delaisi s'excuse d'avoir envoyé son projet trop tardivement, mais il pense qu'on peut en discuter immédiatement. Il est tout prêt, d'ailleurs, à l'amender, à renoncer au paragraphe 1, à modifier le paragraphe 2 et à le remplacer par la formule suivante : «Le Comité Central condamne la politique de coalition et répudie le vieux système militariste de l'équilibre des forces ». Il n'a, d'ailleurs, présenté ce texte au Comité Central que pour obtenir que la question soit posée devant la Ligue. Si le Comité consacre une séance spéciale à la question il aboutira à une rédaction trop vague on bien à une formule « nègre blanc ». M. Delaisi craint que la continuation d'une politique d'intimidation, avec les risques connus aujourd'hui qu'elle présente, risque de séparer le Comité Central de la masse des ligueurs. Il préférerait un large débat dans les Cahiers. dans les Cahiers.

M. Gombault demande que soit posée la question préalable. Il ne faut pas qu'en votant sur des propo-sitions qui n'ont pas été discutées à fond, certains membres du Comité aient l'air de repousser l'ensem-blel du projet de M. Delaisi, alors que peut-étre, après un débat approfondi ils en accepteraient certaines parties.

Il semble d'ailleurs que M. Delaisi lui-même ne soit pas très sûr de son texte puisque, en séance même, il vient de le modifier sur plusieurs points

M. EMILE KAHN s'associe à la proposition de M. Gombault et demande au Président de mettre aux voix la question préalable.

LE PRÉSIDENT met aux voix la proposition de renvoi à une prochaine séance.

Ont voté pour le renvoi :

MM. Victor Basch, Bayet, Bourdon, Hérold, Langevin, Sicard de Plauzoles, Emile Kahn, Georges Etienne; Mmes Bloch, Collette-Kahn, Viollis; MM. Baylet, Bozzi, Cudenet, Gombault, Grumbach, Hadamard, Joint, Mathieu, Milhaud, Perrin.

Ont voté contre :

MM. Barthélémy, Casati, Delaisi, Gérin, Gueutal, Piot, Prudhommeaux, Texier.

M. Boris s'abstient en raison de l'opinion qu'il a exprimée quant aux dangers d'une conférence économique

M. HADAMARD s'associe aux réserves exprimées par M. Boris

M. Albert Bayer demande un vote sur la proposition qu'il a présentée

LE PRÉSIDENT met aux yoix la proposition de M. Bayet qui est acceptée.

Le dernier numéro des *Cahiers* a publié, sous le titre « Vérités à répandre sur la question tchécoslovaque », une série d'articles qui doivent être édités en

M. CAILLAUD demande que le Comité Central ait au moins connaissance des tracts, affiches de la L.D.H avant leur diffusion, et il ajoute qu'après les explications fournies notamment par Jean Piot et Paul Perrin sur les accords de Munich il retire son adhésion à la motion Basch et au manifeste Cudenet.

#### Pour la protection des minorités

M. SICARD DE PLAUZOLES a proposé au Comité un projet de résolution (voir ci-dessus, page 712).

LE PRÉSIDENT met aux voix les considérants de ce

Ont voté pour :

MM. Victor Basch, Albert Bayet, Bourdon, Hérold, Sicard de Plauzoles, Emile Kahn, Georges Etienne; Mmes Bloch, Collette-Kahn, Viollis; MM. Baylet, Boris, Bozzi, Cudenet, Gueutal, Gombault, Grumbach, Hadamard, Joint, Langevin, Mathieu, Milhaud.

Ont voté contre : MM. Delaisi, Gérin, Casati, Barthélémy, Texier, Prudhommeaux.

Abstention : M. Paul Perrin

M. Hérolo demande la suppression de l'énuméra-tion finale qui semble limitative, si on la maintient, il faudrait la compléter.

M. SICARD DE PLAUZOLES accepte la suppression.

M. Victor Basch met aux voix le dispositif de la résolution, qui est adopté avec la modification proposée par M. Hérold.

M. CASATI S'abstient.

#### Contre la menace fasciste

M. Gombault propose au Comité l'ordre du jour suivant

« Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme, « Emu de la campagne menée contre le Parlement, contre la majorité de Front populaire à la Chambre, contre le Rassemblement constitué après le 6 février pour barrer, la roule au fascisme, enfin contre certaines catégories de citoyens dénoncés comme fauteurs de guerre.

« Emu aussi des menaces et de la préparation d'un coup de force par des formations secrètes de tendance hitléro-fasciste;

« Affirme que la cohésin de toutes les forces démocra-tiques reste absolument nécessaire et adjure tous les partis, toutes les organisations décidés à défendre la liberté, de demeurer unis. »

LE PRÉSIDENT met aux voix ce projet.

Ont voté pour :

MM Victor Basch, Bayet, Bourdon, Hérold, Langevin, Sicard de Plauzoles, Emile Kahn, Georges Etienne; Mmes Bloch, Collette-Kahn, Viollis; MM. Baylet, Bozzi, Cudenet, Gombault, Grumbach, Joint, Mathieu, Milhaud, Perrin.

Ont voté contre :

MM. Casati et Delaisi.

M. Delaisi déclare que c'est un vœu pieux. Peut-on encore parler du Front populaire ? Il cite une déclaration de M. Delmas, prétendant qu'il existe encore un Front populaire dans les masses, sur lequel on peut s'appuyer pour faire la paix. Mais le Front populaire passé est une fétige. passé est une fiction.

Se sont abstenus:

MM. Barthélémy, Gérin, Gueutal, Prudhommeaux.

## Sur l'activité de la Commission internationale

M. HADAMARD propose au Comité le projet de résolu-

tion suivant :

« Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme constate que l'injustice commise à l'égard de la Tchécoslovaquie ne provient pas uniquement des accords de Munich, mais est aussi le fait de la Commission internationale qui, ayant à faire fonction de tribunal, a purement et simplement obéi aux ordres de Hitler, notamment en attribuant au Reich, sans plébiscite, des districts où les Tchéques étalent en majorité écrasante;

« Il estime que, parmi les faits horribles qui se sont succédé récemment, il n'en est pent-être pas de plus effrayant, au point de vue des principes et, par conséquent, de l'avenir de la civilisation, que ce verdict cyniquement contraire à l'évidence des faits;

« Il réclame, en conséquence, une enquête rigoureuse sur les conditions qui ont permis un tel déshonneur de la justice, en amenant des juges à juger contrairement à leur conscience, »

conscience, »

LE PRÉSIDENT met le projet aux voix.

Ont voté pour :

MM. Victor Basch, Bayet, Bourdon, Hérold, Langevin, Sicard de Plauzoles, Georges Etienne, Emile Kahn; Mmes Bloch, Collette-Kahn, Viollis; MM. Baylet, Boris, Bozzi, Cudenet, Gombault, Grumbach, Hadamard, Joint, Mathieu, Milhaud, Perrin.

A voté contre : M. Casati. S'est abstenu : M. Barthélémy. La séance est levée à 19 h. 30.

#### Séance du 10 novembre 1938

COMITE

Présidence de M. VICTOR BASCH

Etaient présents : MM. Basch, Guernut, Herold, Langevin, Sicard de Plauzoles, Emile Kahn, Georges Etienne : Mmes Bloch, Collette-Kahn : MM. Barthélé-my, Brenier, Caillaud, Corcos, Cudenet, Damalix, De-laisi, Gombault, Gueutal, Joint, Picard, Rivet.

Excusés : MM, Bayet, Casati, Marc Faure, Emile Guerry, Perrin, Planche, Platon, Prudhommeaux, Sé-rol, Appleton, Gamard.

Mort de MM. Georges Bourdon, Dominois et Dyard

C'est, dit M. VICTOR BASCH en ouvrant la séance, dans le deuil que nous nous réunissons ce soir. Vous dans le deuil que nous nous reunissons ce soir. Vous savez que nous venons de perdre Georges Bourdon, l'un de nos plus anciens collègues, membre du Comité Central depuis la fondation, et vice-président de la Ligue; Georges Bourdon était le ligueur en soi. Toute sa vie, il est resté fidèle à l'idéal de la Ligue tel qu'il avait contribué lui-même à le créer. M. Basch rappelle les pages magnifiques qu'il avait écrites à l'occasion du 40° anniversaire de la Ligue. Elles constituent son véritable lestament intellectuel et spirituel. Tant que véritable testament intellectuel et spirituel. Tant que la Ligue subsistera, le souvenir de Georges Bourdon devra rester vivant,

evra rester vivant.

En même temps que l'un de ses vice-présidents, la Ligue a perdu deux militants parmi les plus fervents. L'un, M. Dominois, qui, surtout dans ces derniers temps, à l'occasion de la crise tchécoslovaque, avair en toute fraternité, en tout désintéressement, apporté sa collaboration à la Ligue. M. Dominois s'était fait hui-même. Il avait acquis une connaissance approfondie des langues et du monde slave, et il avait douloureusement ressenti les évênements de septembre et out ce qui s'en est suivi. tout ce qui s'en est suivi.

La Ligue déplore enfin la disparition de M. Joseph Dyard, secrétaire administratif de la Ligue de l'Enseipyand, serviciale administratif de la light de l'alisei gnement, une des « poutres de la République », l'un des serviteurs les plus fidèles et les plus modestes de la grande idée laïque. M. Victor Basch ne saurait oublier que c'est sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement qu'il a fait ses débuts d'orateur.

#### Démission de Mme Avril de Ste-Groix

M. VICTOR BASCH donne lecture de la lettre de dé-M. VICTOR BASCH donné lecture de la lettre de de-mission de Mme Avril de Ste-Croix, membre hono-raire du Comité Central qui, en raison de son âge et de son état de santé, ne peut plus participer active-ment aux travaux de la Ligue. Le Comité Central lui-exprime, avec tous ses regrets, l'expression de son fidèle attachement.

#### Démission de M. Maurice Milhaud

M. Maurice Milhaud, membre non-résidant du Co-mité Central, vient d'adresser à M. Victor Basch la lettre suivante

" Mon cher Président.

"a Mon cher Président,

"Bien à regret, je me vois contraint de vous demander d'accepter ma démission du Comité Central de la Ligue.

"Mon état de santé est devenu très précaire et je dois concentrer toutes mes forces sur l'accomplissement déjà bien dur de ma tâche au Bureau international du Travail,

"Permettez-moi d'adresser ici tous mes remerciements les plus cordiaux à mes nombreux collègues des Sections, dont la confiance m'a permis de sièger au Comité Central et de vous exprimer toute ma reconnaissance pour la bienveillance que vous n'avez cessé de me témoigner, vous-mème et tous les membres du Comité.

"Je garderai le plus précieux souvenir de cette période de collaboration.

"Veullez recevoir, mon cher Président, l'assurance de

« Veuillez recevoir, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

MAURICE MILHAUD.

M. VICTOR BASCH regrette tout particulièrement le départ de M. Maurice Milhaud, qui était l'un de nos membres non résidants les meilleurs et les plus fermemores non residants les meilleurs et les plus fer-vents-Sa démission est une perte réelle pour le Comité Central. Elant donné les raisons alléguées, M. Victor Basch n'ose pas demander à M. Milhaud de reventr sur sa décision. Il tient à dire qu'il n'y eut jamais entre M. Milhaud et le Bureau de la Ligue l'ombre d'un dis-sentiment. Le Comité exprime à M. Maurice Milhaud ses regrets les plus vifs

#### MM. Lisbonne et Viollette (Motion de sympathie)

M. Lisbonne et M. Viollette, qui étaient sénateurs, n'ont pas été réélus lors du dernier renouvellement, font l'un et l'autre payé cher et injustement leur fidélité au Rassemblement populaire. Sur la proposition du Président, le Comité Central leur adresse l'experience de ses requests d'un échec impérité et de sa pression de ses regrets d'un échec immérité et de sa profonde sympathie.

#### Une lettre de M. Gasati

M. Casati, qui ne peut assister à la séance, a adressé au Secrétaire général la lettre suivante ;

« Monsieur le Secrétaire général,

« Monsieur le Secrétaire général,

« Je vous prie de bien voulour excuser mon absence à la séance de jeudi prochain, auprès de mes collègues, et de jeur lire les quelques lignes suivantes :

« 1º Je m'associe à la demande de mon am Delaisi, qui demande l'organisation d'une séance d'information qui ne serait pes unflatérale. Le procédé est courant dans les partis politiques, mais la Ligue doit avoir une autre ambilion, et son devoir est d'assurer la parole à une minorité, si faible que soit celle-ci.

« 2º En ce qui concerne le Rassemblement populaire, je ne sais quelle proposition sera faite, s'il en est faite une. Mais je ne pense pas que la Ligue des Droits de l'Homme doive quilter le Rassemblement populaire. Mais elle doit dire qu'il faut en changer et le but, et surtout les méthodes. Il faut une « novation », comme diraient les juristes. Le Front populaire ne peut subsister tel qu'il est. Par alleurs, la Ligue doit songer à son rôle propre, agir en dehors du Rassemblement populaire sur un terrain qu'elle déterminera, avec des methodes non politiciennes et bureaucratiques et ne pas devenir, comme pourrait le faire penser une affiche récente, une succursale du Parti communiste.

« 3º J'ai en main une lettre de notre collègue Corcos du 9 octobre, adressée à notre Président sur « l'action de la Ligue, ses rapports avec les partis politiques, les modes de se propagande ».

« Je ne puis l'étudier ici en détail. Je dirai simplement : 1: Qu'une réforme est indispensable.

suiv de r M décla

ne li

inté

lités 3º

notr

du ( Il nom quell d'un réda été les « la L aucu Ce en a

gard séan

comp

ne se qui .

la Se

jusqu veau les S nion accer à une est e Centi vité dans En ca orgar juster tion. réuni de la en ce droit. mité Fédér celle

Ma à la 1 avait Mme devar je l'a vrier dama dans vent

ne a a esti l'habi la Fér Il cho être 1 de co

M.

intéressante. Il faudrait en étudier avec précision les moda-

iltes.

3º Que les « Cahiers » devraient toujours permettre l'expression des différentes tendances existant dans la Ligue des Droits de l'Homme.

« Je me borne la, avec le regret de ne pouvoir entendre notre collègue Corcos exposer son plan, et la discussion qui exigna.

suivra.

"Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de nies sentiments distingué),

MARC CASAIL.

#### MARC CASATI.

# Réunion d'information du 28 octobre

M. CARLAUD indique les raisons pour lesquelles il a déclaré, à la dernière séance du Comité Central, qu'il ne lui plaisait pas d'entrer en rapport comme membre

du Comité avec le Secrétaire général.

Il y a quatre ou cinq mois, il a posé un certain nombre de questions. Il a demandé notamment pour nombre de questions, il a demandé notamment pour quelle raison un propagandiste de la Ligue bénéficiait d'une carte de circulation à demi-tarif; pourquoi la rédaction d'un tract sur la question du Sénat avait été confiée à M. René Georges-Etienne; dans quelles conditions avait été engagé un chef de service à la Ligue — déjà pourvu d'une retraite — et pourquoi aucune délégation du Comité Central n'était jamais confiée à M. Caillaud en province.

confiée à M. Caillaud en province.

s

le le

le

e

ıd

nt.

X-Sa

28\*

re,

me loit ho-tes, ail-ors ter-era-

ste.

des nt:

ion

Ces questions ont été posées par lettre. Le Comité en a été saisi. M. Victor Basch a répondur que cela re-gardait le Bureau seul. Dans le procès-verbal de la séance, la lettre de M. Caillaud n'a pas été publiée. Les comptes rendus des séances du Bureau et du Comité comptes rendus des séances du Bureau et du Comité ne sont pas conformes à la vérité, notamment en ce qui concerne l'attitude de M. Caillaud à l'égard de la Section du 20° que la Fédération a longuement soutenue et à laquelle a longtemps appartenu M. E. Kahn, jusqu'en 1938.

A ces griefs anciens, M. Caillaud en ajoute de nou-veaux. Récemment, il était informé par le Bureau que les Sections de la Seine avaient été invitées à une réunion dite d'information. Quel président de Fédération accepterait qu'on invite ainsi directement ses Sections à une réunion ? C'est tout le rôle de la Fédération qu est en jeu. Sans doute objectera-t-on que le Comité Central et la Fédération de la Seine exercent leur acti-vité dans la même circonscription territoriale, mais, dans ce cas, il cut été normal de s'entendre avec le Bureau de la Fédération pour organiser cette réunion. Bureau de la Fédération pour organiser cette réunion. En cas de refus du Bureau fédéral, le Comité aurait pu organiser seul la réunion. Des protestations ont. été justement élevées par certains membres de la Fédération. En réalité, le Comité Central n'a organisé cette réunion que pour essayer d'opérer un redressement de la Fédération de la Seine. Le Comité a pris position en ce qui concerne les affaires de Munich. C'était son droit. La Fédération a, elle aussi, sa position. Le Comité Central n'a pas à peser sur la Fédération. Les Fédérations ont le droit d'avoir une opinion autre que celle du Comité.

Fédérations ont le droit d'avoir une opinion autre que celle du Comité.

Mandaté par la Fédération, M. Caillaud a protesté à la réunion même contre la façon dont cette réunion avait été organisée. Il a été, à la sortie, invectivé par Mme Odette René-Bloch, qui l'a traité de « lâche » devant les ligueurs de la Fédération de la Seine Avais-je l'allure d'un lâche, demande M. Caillaud, le 12 février 1934, aux côtés de Victor Basch, Langevin, Hadamard, face à la meuté fasciste? Il paraît que je suis un lâche parce que je n'interviens pas assez souvent dans les débats du Comité Central. Or, certains trouvent que j'interviens trop. M. Caillaud regrette que ceux qui se dévouent pour la Ligue soient l'objet de représailles quand ils ne se montrent pas conformisreprésailles quand ils ne se montrent pas conformis-

M. Victor Basch répond que M. René Georges-Etjenne a été chargé de faire un tract parce que le Bureau a estimé qu'il le ferait très bien. Le Bureau n'a pas l'habitude de consulter, sur les questions de cet ordre, la Fédération de la Seine, ni même le Comité Central. Il choisit lui-même le collaborateur qui lui paraît devoir être le plus compétent. Il n'est pas non plus d'usage de consulter le Comité Central pour savoir s'il est

plus économique de prendre, pour un conférencier de la Ligue, une carte de chemin de fer à demi-tarif ou de payer son voyage à plein tarif chaque fois qu'il se déplace. M. Basch s'étonne même que M. Caillaud se fasse renseigner (plus ou moins exactement) sur certains détails d'administration.

En ce qui concerne le chef de service visé par M. Caillaud, il a été choisi, lui aussi, en raison de sa compétence. Jamais le Comité n'a été consulté sur des compétence de la neture de celles que scollère M. Caillaud.

questions de la nature de celles que soulève M. Cail-laud : à le suivre, on finirait par encombrer de vétilles les séances du Comité et par rendre impossible l'administration de la Ligue.

M. Langevin et M. Gombault professent contre l'intervention de M. Caillaud et la durée d'une discussion qui retarde inutilement l'examen de l'ordre du jour.

M. Victor Basch tient cependant à répondre en ce qui concerne la réunion d'information. Il estime que c'est le droit du Comité Central d'organiser des réunions d'information à Paris quand il le juge bon.

M. EMILE KAHN ajoute que la Fédération de la Seine l'an dernier, organisé une réunion d'information A., EMILE KAHN alpute que la rederation de la Seine a, l'an dernier, organisé une réunion d'information dans la Maison de la Ligue, sans consulter le Comité Central : c'est donc à elle que s'adresseraient les crii-ques de M. Caillaud si elles étaient légitimes. Au sur-plus, le Bureau fédéral avait été avisé de la réunion du 28 octobre et invité très courtoisement à y assis-

Mme ODETTE RENE-BLOCH tient à expliquer dans quel-les conditions elle a adressé à M. Caillaud, à la sortie de la réunion, des paroles assez vives, qu'elle ne re-grette d'ailleurs pas. Au moment où la Ligue a de la peine à faire entendre sa voix, où les ligueurs, qui sont unanimes dans leur désir de paix et de liberté, ne sont pas d'accord sur les moyens d'assurer la paix ne sont pas d'accord sur les moyens d'assurer la paix et la liberté, il est inadmissible, lorsqu'une réunion et la liberte, il est madmissible, forsqu'une reunion d'infornation est organisée et s'est déroulée normalement, qu'un membre du Comité Central vienne luméme y apporter le trouble et le désordre. Elle a été extrèmement choquée.Le même membre du Comité a déclaré dans une Section que le manifeste qui a été publié au nom de la Ligue avait été voté par une minorité. Il est inadmissible qu'un membre du Comité Central viennent porter contre le Comité des accuses. Central viennent porter contre le Comité des accusa-tions inexactes, S'il n'est pas d'accord, il peut donner sa démission. Elle maintient donc l'appréciation qu'elle a portée sur l'attitude de M. Caillaud.

M. DELAISI a assisté à la réunion. Il reconnaît que les exposés ont été faits avec beaucoup de talent, mais qu'une seule tendance a été représentée. Il souhaitequ'une seule tendance a été représentée. Il souhaiterait que, dans des réunions analogues, on fasse place aux tendances différentes de celle de la majorité. Il estime, d'autre part, qu'il ne faut pas s'attarder trop longtemps à discuter sur le passé, mais qu'il faut prendre des décisions pour l'avenir.

Il rappelle que, en fin de séance, il a demandé qu'une nouvelle réunion d'information soit tenue le plus tot possible sur les positions à prendre par la Lique en face de la situation nouvelle créée par les accords de Munich. L'assistance toute entière a approuvé cette proposition.

proposition.

Il prie le Comité Central de prendre les décisions nécessaires pour que satisfaction lui soit donnée.

M. Victor Basch observe qu'une réunion d'information n'est pas une réunion contradictoire. Il ajoute que la proposition de M. Delaisi, qui a été présentée à la séance même, a été acceptée immédiatement par les membres du Bureau présents. Une seconde réunion sera organisée.

M. EMILE KAHN ne veut pas revenir sur les incidents personnels. Il estime qu'il n'a pas non plus à justifier la réunion d'information qui a été organisée. C'est une fonction permanente du Bureau, d'expliquer anx ligueurs les décisions prises par le Comité. Le Bureau avait, d'ailleurs, reçu à cet effet un mandat exprès du Comité Central, et il a l'intention d'expliquer la position du Comité, non seulement aux ligueurs de la Seine, mais à tous les ligueurs de l'arquicon seulement aux ligueurs de l'arquicon de la comité de la les les les les de les des les des les des les des les de les Seine, mais à tous les ligueurs de France. La réunion

du 28 octobre a bien réussi. La salle de la Ligue était pleine. Les auditeurs avaient été informés qu'il n'y aurait pas de discussion, mais que des questions pourraient être posées. M. Sicard de Plauzoles, qui présidait, a donné très libéralement la parole, après les orateurs inscrits, aux auditeurs qui l'ont demandée. M. Goldschild, M. Lesseurre, ont exprimé leur pensée. M. Delaisi a proposé qu'une seconde réunion soit organisée.

Le Secrétaire général a accepté, sous réserve de ratification par le Bureau, M. Hadamard et M. Giroud ont également pu prendre la parole. Les auditeurs ont marqué leur satisfaction. Ils ont notamment, sur l'intervention d'un interpellateur pressé, exprimé le désir d'entendre complètement les exposés du Comité Central, et ils ont demandé que des réunions aussi instructives soient multipliées.

M. Corcos s'élève contre la réponse de M. Victor Basch à M. Caillaud, M. Caillaud a demandé des explications sur certains détails d'administration. Ce faisant, il n'a pas excédé son droit. M. Victor Basch a répondu que ces questions ne regardaient pas le Comité. Toutes les questions regardent le Comité.

En ce qui concerne la réunion d'information, le Comité Central a assurément le droit de convoquer directement les ligueurs de la Seine, mais peut-être vaudrait-il mieux que M. Caillaud soit mis au courant ? Peut-être aussi aurait-on pu, à la réuion du 28 octobre, laisser un peu plus de temps aux auditeurs qui avaient des observations à présenter ?

M. VICTOR BASCH n'accepte pas les observations de M. Corcos. Jamais, avant M. Caillaud, personne n'avait apporté au Comité Central de pétites questions d'ordre administratif. L'administration doit être faite par ceux qui en sont chargés. Ce n'est pas le rôle du Comité.

M. Caillaud tient à appeler une fois de plus l'attention du Comité Central sur l'inconvénient qu'il y a à ce que des tracts de propagande, qui doivent exposer la doctrine du Comité Central, ne soient pas délibérés. Il n'accepte pas non plus que paraisse, avec la signature de la Ligue, une affiche que le public attribue à la Ligue tout entière, et sur laquelle le Comité Central n'a pas été consulté.

En ce qui concerne les tracts, M. Victor Basch répond que le Congrès d'Avignon a ratifié, sur la question du Sénat, la doctrine exposée dans le tract de M. René Georges-Etienne.

M. EMILE KAHN tient à insister sur la nécessité des réunions d'information. L'action de la Ligue est trop souvent déformée. Il lit, pour appuyer son opinion, un extrait de « La Flèche », où il est donné, de la réunion du 28 octobre, un compte rendu soigneusement ahonyme et grossièrement inexact. Cette lecture soulève les exclamations et les rires des membres du Comité qui ont assisté à la réunion.

#### La Ligue et le Rassemblement Populaire

M. Victor Basch fait au Comilé Central le compterendu de la réunion du Comité national de Rassemblement populaire qui s'est tenue le même jour, jeudi 10 novembre dans l'après-midi.

Les représentants du parti radical-socialiste ont lu une déclaration au nom du Bureau du parti (voir Cahiers 1938, page 659).

Le représentant du parti communiste a donné lecture d'une réponse au parti radical. Mais les représentants du parti radical refusant d'écouter cette lecture, avaient quitté la salle.

M. Victor Basch a alors proposé de suspendre la délibération en raison du fait que le parti radical se retusait à toute espèce de discussion. Le Président a estimé que, dans ces conditions, les délégués devaient en référer à leurs organisations respectives sur la conduite qu'il convenait de tenir.

M. Léon Jouhaux a fait observer — et M. Victor

Basch a confirmé ce point de vue — que le Rassemblement est un mouvement populaire et non une formation politique. La formation politique, c'est la délégation des gauches.

Il faut faire une distinction très nette entre le mouvement spontané qui s'est créé dans les masses pour résister au fascisme et les formations parlementaires issues des élections de 1936.

A l'issue de cette réunion, un bref communiqué a été donné à la presse (Cahiers 1938, page 660).

C'est dans ces conditions que le Comité est appelé ce soir à examiner la situation.

Nous nous trouvons en présence d'une situation politique grave et qui concerne la Ligue en tant qu'organisation républicaine et démocratique. La brisure momentanée du Front populaire pose des questions extrèmement délicates auxquelles M. Victor Basch demande au Comité de réfléchir. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. On pourrait d'abord envisager la continuation du Rassemblement populaire sans le parti radical. M. Basch n'a pas besoin de montrer les difficultés que présenterait cette solution. Cependant il rappelle, une fois encore, que le Rassemblement n'a pas été à ses origines, une formation parlementaire, mais un mouvement populaire. Ce mouvement s'est cristallisé en province, dans de nombreux organismes départementaux, cantonaux, etc...

Or, jusqu'ici, les radicaux malgré le départ des délégués de la rue de Valois du Comité National, continuent à faire partie de ces organismes.

M. Victor Basch donne lecture d'une motion de Meurthe-et-Moselle signée par toutes les organisations adhérentes au rassemblement, y compris les radicaux,

radicaux.

Aux mois de juin et de juillet, M. Victor Basch a fait des réunions dans toute la France. Partout, des assemblées nombreuses ont demandé avec fermeté non seulement que le Rassemblement populaire se poursuive, mais qu'il se resserre. En face de la croisade anti-communiste qui, dans les Etats totalitaires, a toujours été le prélude de mouvements anti-socialistes, anti-démocratiques, antisémites, le maintien du Rassemblement populaire est indispensable. Il faut essayer de montrer au parti radical la responsabilité qu'il prend en brisant cette formation qui s'était créée pour lutter contre le fascisme. Il faut en appeler au patriotisme républicain du parti vient de prendre. Si certains chefs sont aujourd'hui décidés à choisir une autre politique, la masse du pays se rend compté du danger et ne désire pas que le Rassemblement populaire soit dissous.

Sans doute, on pourrait essayer de reconstituer fun nouveau Rassemblement populaire comprenant la Ligue, la C.G.T., la Ligue de l'Enseignement et divers autres groupements démocratiques, à l'exclusion des partis politiques. Mais, M. Victor Basch, avant d'en venir à une solution de ce genre, estime que le devoir actuel de la Ligue est d'essayer de tout mettre en œuvre pour que le Rassemblement populaire puisse continuer sa tâche qui est loin d'être achevée.

Mme Odette René-Bloch observe que le Rassemblement est peut-être rompu entre les chefs, mais non dans le peuple.

M. GOMBAULT estime que la déclaration du partiradical est peut-être adroite, mais qu'elle n'est pas pertinente.

Lés accords de Munich n'ont pas été critiqués seulement par les communistes ; ils l'ont été par nombre de radicaux et de socialistes. Faudrait-il donc rompre avec eux ? Assurément les communistes sont violents, maladroits, souvent ce sont des compagnons de route fort incommodes, mais on ne saurait briser le Rassemblement populaire parce qu'ils se seraient montrés grossiers.

c'e sei ral
I
cur
por
Ra:
qui

mě

auj

qu du

tio

rui

mi de

am

tre. L les les dica cou l'eur rest mur sem ses sur tés.

son

mai pon dise radi les c'éta Va-Bur C'es popu

et ! dirigitous publi vote pour Ur par la di de !

M

coùi vrai

La raison n'est pas suffisante.
Il y a actuellement une fraction du parti radical qui cherche un changement de majorifé. La conduite de tel ou tel parti, ne nous regarde pas, mais ce qui nous regarde, c'est un changement d'orientation dans le relitione.

ce qui nous regarde, c'est un changement d'orientation dans la politique.

La rupture avec le parti communiste entraîne la rupture avec le parti socialiste. Le parti radical se sépare donc de toute l'extrème-gauche, L'anti-communisme procède en droite ligne de la propagande de Goebbels contre le « spectre rouge ». Il nous amène à la politique des deux blocs voulue par la droite. Or, l'expérience prouve que lorsque les partis prolétariens se trouvent seuls en face de la réaction, la démocratie est compromise.

Il faut faire assurément tous les efforts possibles pour ramener le parti radical. S'il ne revient pas, c'est la Ligue qui sera qualifiée pour représenter au sein du rassemblement populaire la bourgeoisie libérale,

e

a

La Ligue devra donc rester.

M. Georges Etienne estime que dans ce débat chacun doit faire connaître sa pensée et prendre ses responsabilités. Il rappelle brièvement la formation du Rassemblement populaire, les différents évènements qui se sont succédé jusqu'en juillet 1935, jour où tous les républicains ont juré de défendre la République. Le Rassemblement populaire existe toujours, même si certains des esports qu'il avait fait naître ne sont pas encore réalisés. La situation est plus grave aujourd'hui qu'en février 1934. Il apparfient aux masses d'imposer à leurs chefs un effort commun. Les chefs qui résisteront seront appelés à disparatre. M. Georges Etienne estime que dans ce débat cha-

Le parti radical vient de décider de rompre avec les communistes, On aurait pu, certes, laisser partir les radicaux et continuer sans eux. Mais le parti rales radicaux et continuer sans eux. Mais le parti radical a des racines profondes dans le pays et beaucoup de radicaux ne suivent pas les dirigents de feur parti. Ils souhaitent que les forces de gauche restent unies pour lutter contre les adversaires communs. La Ligue par son Président, préside le Rassemblement populaire, elle a le devoir de faire tous ses efforts pour amener le parti radical à revenir sur sa décision tout en ménageant ses susceptibilités. Si ses démarche n'aboutissent pas, le Rassemblement populaire doit néanmoins continuer. Laissons libre la place du Parti radical jusqu'au jour où il reviendra de nouveau l'occuper.

où il reviendra de nouveau l'occuper.

M. Langevin est d'accord avec M. Etienne. Il faut maintenir le Rassemblement populaire qui correspond au sentiment profond du pays.

Le parti radical attache trop, d'importance à des questions de forme. Il semble reprocher aux communistes d'avoir trop bruyamment raison quand ils disent que la droite a fait faire sa politique par les radicaux. La Ligue n'a pas approuvé, elle non plus, les accords de Munich; elle a dénoncé, comme c'était son rôle, le déni de justice qui a été commis, Va-t-on demander son exclusion? En réalité, le Bureau du parti radical a une mauvaise conscience. C'est lui qui s'est mis en dehors du Rassemblement populaire, Quelle que soit son attitude, le Rassemblement doit être maintenu ment doit être maintenu

M. HÉROLD se déclare d'accord avec M. Gombault at Hando se declare d'accord avec M. Gombault et M. Langevin, Il y a un divorce entre certains dirigeants du parti radical et la grande masse de tous ceux qui sont attachés à la vielle doctrine républicaine et qui, sans adhérer souvent à aucun parti, votent suivant les cas soit pour les radicaux, soit rouv les cociolistes. pour les socialistes.

Un certain nombre de dirigeants du parti radical, par horreur du socialisme ont tendance à s'allier à la droite. Ce sont ceux-là qui ont pesé sur le Congrès

de Marseille.

La Ligue doit s'attacher à maintenir coûte que coûle le Rassemblement populaire. Les radicaux vraiment républicains ne le quitterent pas.

M. HENRI GUERNUT constate que depuis le début de

cette discussion, on a beaucoup critiqué le parti radical. Il n'a pas à s'associer à ces critiques ni à les réfuter : il n'oublie pas, quant à lui, où il est.

M. Victor Basch propose une démarche auprès du parti radical pour essayer de le faire revenir sur ce qu'il considère comme un mouvement de mau-valse humeur. Après ce qui vient d'être dit du parti radical, la tâche du Président ne sera pas facile.

M. Henri Guernut pense d'ailleurs qu'il y aurait lieu de faire également en toute équité une démarche semblable auprès du parti communiste. Si nous étions ailleurs qu'à la Ligue. M. Guernut reprendrait un à un les reproches du parti radical au parti communiste, et montrerait que que que sent sont communiste, et montrerait que quelques-uns sont peut-être fondés.

M. Guernut ne désapprouve donc pas le projet du Président, mais il que se dissimule pas le risque que ces démarches n'aboutissent pas. Si le parti radical reste en dehors du Rassemblement populaire, la Ligue, en y restant, semble prendre parti dans ce diffé-rend pour le parti communiste et devenir une organisation partisane. Si donc le parti radical, à tort ou à raison, maintient la décision qu'il vient de prendre de quitter le Rassemblement populaire, M. Guernut pense que la Ligue ne doit pas y rester. Elle y est entrée avec tous les partis de gauche, à condition que tous y soient; si l'un d'eux s'en va, elle doit s'en aller.

soient; si l'un d'eux s'en va, elle doit s'en aller.

Le Président a envisagé un Rassemblement non plus avec les partis, mais avec les groupements démocratiques. C'est assurément moins grave, mais la Ligue sera, qu'elle le veuille ou non, amenée à faire uon pas sa politique, mais celle des groupements auxquels elle se sera associée, La Ligue ne peut rester elle-même que si elle est seule. Cela ne rempéche nullement comme elle l'a fait dans le passé d'agir d'accord avec d'autres groupements. En conservant toute son indépendance, la Ligue peut conjuguer ses efforts aux efforts des autres, sans courir le risque d'être jamais amenée à s'occuper de questions qui ne la regardent pas.

M. HENRI GUERNUT s'est volontairement abstenu de parler politique. Il n'a envisagé la question débat-tue qu'au point de vue de la Ligue. Il faut, avant fout, sauver la Ligue, C'est peut-être encore le meil-leur moyen de sauver la République.

Victor Basch déclare que jamais la Ligue, au M. Victor basch declare que jamais la Ligue, au sein du Rassemblement populaire, n'a abdiqué son indépendance. Son rôle unique a été de maintenir l'union, d'empécher que le Rassemblement ne se brise. Son devoir, c'est de l'essayer encore aujourd'hui, quitte à ne pas réussir.

M. EMILE KAHN observe que la lettre du Bureau du Parti radical fait plus que constater des faits : elle contient des afirmations de principe auxquelles la Ligue ne peut souscrire.

la Ligue ne peut souscrire.

M. Kahn attire notamment l'attention de M. Guernut, et du Comité tout entier, sur le passage où il est dit que la définition d'une politique étrangère non conforme à celle du gouvernement, au cours de négociations graves, muit à la nation. La Ligue ne reconnaît pas ce crime de lèse-nation. Elle professe, au contraire, que, plus les circonstances sont graves, plus c'est le devoir des partis et organisations d'orfenter la politique étrangère dans le sens qui leur paraît le meilleur. Et s'ils estiment que le gouvernement s'est trompé, ils n'ont pas seulement le droit, mais le devoir de le dire. La Ligue l'a fait pour les affaires d'Espagne comme pour l'affaire tehécoslovaque. Elle revendique la liberté de le faire, non seulement pour elle, mais pour tous les partis sans encourir d'excommunication.

Ce qui est grave encore dans la lettre du Bureau

Ce qui est grave encore dans la lettre du Bureau radical, comme dans le discours de M. Daladier à Marseille, c'est l'appel à la croisade anti-commiste. La Ligue ne peut s'y associer. Non qu'elle soit communiste ou communisante : il n'en est rien. Mais parce que la croisade anti-communiste a été

partout le prélude à l'installation du fascisme, Rien parioni le preude à l'installation du lascisme. Hien de plus édifiant, à cet égard, que l'approbation de toute la presse de droile, ses encouragements au gouvernement, et l'invitation qu'elle lui adresse d'interdire le parti communiste. Ensuite viendrait le tour du parti socialiste et, comme en Tchécoslovaquie, de la Ligue elle-même. Aucune républicain clair. Toyant ne se laisseau entraitant vers, une felle régree. royant ne se laissera entraîner vers une telle régres-sion. Et ce serait y consentir que de s'associer au départ du parti radical. Qu'on ne s'y trompe pas : si la Ligue, en la circonstance, quittait le Rassemble-ment populaire, elle le briserait. Ce n'est pas ce qu'on attend d'elle. altend d'elle.

M. Emile Kahn est d'accord pour qu'on insiste auprès du parti radical afin qu'il revienne sur une décision qui jure avec sa doctrine et sa tradition. M. Kahn ne s'associerait pas à une campagne qui, en excitant les militants radicaux contre leurs chefs s'ingérerait dans les affaires intérieures d'un parti, mats, en toute objectivité, il faut constater que la décision du Bureau radical et l'orientation qu'il prend ne répondent pas aux vœux de nombreux mi-litants du parti. M. Kahn espère qu'ils auront assez d'influence pour appuyer les démarches de la Ligue

et en assurer le succès.

Au cas où néanmoins ces démarches n'aboutiraient pas immédiatement, M. Kahn a la conviction que tôt ou tard — et sans doute plus tôt qu'on ne le pense — le partir radical reviendra. Comme l'a dit M. Georges Etienne, la Ligue doit rester au Rassemblement populaire pour lui garder sa place. Il arrivera un moment où les républicains se féliciteront de se retrouver ensemble. C'est à cette tâche que la Ligue doit s'atteler, et elle la rendrait impossible si elle quittait aujourd'hui le Rassemblement populaire, même mutilé.

populaire, meme mutilé.

M. Kahn, entrant en séance, n'était pas loin de croire, avec M. Guernut, que la Ligue, n'étant pas un parti, ne peut collaborer qu'avec l'ensemble des partis de gauche. Les arguments de M. Georges Etienne et de M. Langevin l'ont convaincu que la Ligue commettrait une faute en s'en allant parce que l'un des partis s'en va. En restant, elle persiste dans son rôle qui est d'atténuer les oppositions et de préparer les rapprochements. Quant aux formes que pourrait prendre le Rassemblement si les radicaux ne veulent pas rentrer, il serait prématuré d'en décider aujourd'hui. Aussi M. Kahn propose-til au Comité Central de faire confiance à ses délégués au Rassemblement populaire pour ses délégués au Rassemblement populaire pour

M. Victor Basch ajoute que si ses démarches échouent, il présentera au Comité Central d'autres propositions. Pour le moment, il faut essayer de maintenir le Rassemblement populaire.

M. Branier pense que la plupart des radicaux n'adhèrent pas à la politique de Marseille. Il ne faut pas être particulièrement ému de ce qui vient de se passer. Personne n'avait jamais espéré que le Ras semblement populaire se maintiendrait sans difficulté de la company de la compan tés et sans incidents. Ce n'est qu'une crise qu'on doit pouvoir surmonter.

Le pays reste partisan de ces grands rassemble-ments qui sont la garantie du régime républicain. Il faut insistér pour que le parti radical ne s'en sépare

M. Cudenet pense que l'opération qui vient d'être faite n'est pas celle d'un parti, mais celle d'un homme qui a été suivi par le Bureau du Comité exécutif. Le discours d'Herriot contredit celui de Daladier. On pett être en opposition avec la personne et la politique de Daladier sans que le parti se sente atteint. Que reproche-t-on aux communistes ? De ne pas approuver les accords de Munich ? Mais la Ligue ne les approuve pas non plus. Depuis six mois, le Comité National de Rassemblement, populaire n'a pas été en mesure de voter, une seule résolution. Daladier ne veut plus recevoir les représentants du

Rassemblement sous prétexte qu'ils ne représentent

Deux gouvernements de Front populaire ont été renversés par les radicaux du Sénat, Ce sont les radicaux de cette tendance qui empéchent le Ras-semblement populaire de fonctionner normalement et leur attitude constituerait un élément de rupture et leur attitude constituerait un élément de rupture beaucoup plus grave que le vote du parti commu-niste sur les accords de Munich. Au surplus, jamais le Rassemblement populaire n'avait délibéré de ces accords et les communistes étaient libres de voter comme bon leur semblait. La Chambre d'ailleurs a votê, elle, sans avoir d'explications. Les représen-tants du pays n'ont pas été mis en mesure de se prononcer en connaissance de cause.

rononcer en comaissance de cause.

On peut donc à bon droit attendre que le parti radical, se détachant d'une politique personnelle, rentre au Rassemblement populaire.

La Ligue doit rester fidèle au Rassemblement. Ce n'est pas le moment de nous diviser. Jamais la mission de la Ligue n'a été plus grande qu'aujourd'hui. Le danger doit nous rallier et non nous disperser.

M. Joint a été surpris que les radicaux reprochent aux communistes leur manque de solidarité. Com-ment qualifiera-t-on, alors, l'attitude des sénateurs radicaux à l'égard des ministères à direction socia-

liste?
C'est toute la question du Front populaire qui se trouve posée, Mais ne croyez pas qu'en province le Comité national de Rassemblement populaire représente à lui seul le Front populaire.
Pour la masse des citoyens, le Front populaire c'est la barrière opposée au fascisme pour la défense de la paix et des libertés. Et c'est à cause de cet idéal que la Ligue est entrée au Rassemblement populaire et qu'elle doit y rester.
Si le Parti communiste avait quitté le Rassemblement, M. Guernut demanderait-il à la Ligue de s'en aller ? demande M. John.

— Assurément, répond M. Guernut.

M. Guernu rappelle l'article 14 des statuts qui a

M. Gueutal rappelle l'article 14 des statuts qui a toujours représenté la doctrine de la Ligue, La Ligue avait pris en adoptant et en appliquant cet article, une position sage. Notre rôle est de nous associer à ceux qui défendent notre idéal, mais ces alliances ne doivent être qu'occasionnelles. Au moment où l'on a créé le Rassemblement populaire, organisation permanente, M. Gueutal a montré combien il était dangereux de mêler la Ligue aux heurts, aux fluctuations, aux contradictions des partis politiques. Les événements nous montrent qu'il avait raison. Le Rassemblement populaire, mouvement spontané inspiré par un idéal, risquait, à la longue, de devenir un organisme politique. Qu'arrivera-t-il si un partile quitte définitivement? Il subsistera un groupement peut-être utile, mais qui ne sera plus le Rassemblement populaire primitif. Que la Ligue soit elle-même non pas pour donner satisfaction à let ou tel parti, mais pour rester un arbitre. Car, si la Ligue subit le contrecoup des luttes entre partis, si elle arrive à s'effriter, la question ne se posera plus de savoir si elle doit rester ou non au Rassemblement populaire. Il faut songer à l'avenir de la Ligue, sauvegarder sa sérénité, sa beauté. M. GUEUTAL rappelle l'article 14 des statuts qui a

populatie. Il laut songer à l'avenir de la Ligue, sauvegarder sa sérénité, sa beauté.

Pour M. River, une seule question importe : le Rassemblement populaire est aussi vivace que jamais dans le pays. Sur le plan parlementaire, les partis, sauf le Parti communiste, n'y sont venus que sous la pression de l'opinion publique. Après l'expériènce qui a été faite depuis 1936, on peut affirmer publique, abort le constitution de la cons qu'aucun chef de parti n'était profondément décidé qu'aucun chef de parli n'élait profondément décidé a appliquer le programme adopté en commun. Le Parti socialiste n'a réalisé que les réformes qui demandaient le minimum d'efforts. N'importe quel Parti aurait été obligé de réaliser les mêmes lois sociales. Les luttes entre partis sont devenus de plus en plus aiguës, et, sur le plan parlementaire, le Rassemblement populaire est rompu depuis longtemps. Il y a peu de chances de le rétablir.

Nous devons aujourd'hui nous tourner vers le pays pour que les masses fassent pression sur les

été sou tou

H H

> BI Bo

Bo Bu Ca Fo élus. Jamais M. Rivet ne s'est senti si près des masses communistes et il ne se prêtera à aucune manœuvre qui risquerait de couper en deux la classe ouvrière. La Chambre s'est usée dans des luttes de personnes. Il fau retourner devant le pays, organiser à nouveau de grands meetings.

GOMBAULT proteste contre la distinction que M. GOMBAUTT proteste confre la distinction que fait M. Rivet entre les masses et les chefs, il le juge injuste pour le chef et qui exerça le pouvoir au nom du Front Populaire. Un appel aux masses ne donnerait rien à l'heure actuelle, car le mal est beaucoup plus profond qu'on ne le pense généralement. Il vient de ce que le peuple est troublé par les accords de Munich. Il faut d'abord l'informer.

M. Victor Basch pense que si parlementairement on ne peut rassembler ce qui vient de se désunir, il reste encore la mystique du Front Populaire dans le pays, mystique fondée sur la volonté inébranlable de résister au fascisme. Il est d'accord sur ce point avec M. Rivet, mais il n'est pas d'accord avec lui lorsqu'il fait bon marché de l'action de certains

chefs et de l'œuvre du premier gouvernement de Rassemblement populaire.

M. EMILE KAHN pense, lui aussi, qu'il faut se garder de dresser les masses contre les partis : rien ne serait plus dangereux pour la démocratie. On l'a vu dans les pays où le fascisme s'est installé en discréditant les partis.

M. Langevin craint que les militants de la Ligue n'éprouvent de l'inquiétude et ne soient indécis sur la conduite à tenir. Il serait utile que le Comilé fasse une déclaration publique. Il propose le texte suivant:

a Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme, réw i le 10 novembre, considérant que l'esprit de Rassem-blement populaire persiste profondément dans le pays et que son maintien est essentiel pour la déense des libertés républicaines, décide de consacrer tous ses efforts à en em-

(Voir Cahiers 1938, page 660.)

Cet ordre du jour, mis aux voix, est adopté à l'una-

## LA GRACE DE SEZNEC

N'ayant pu obtenir la revision du procès de Seznec, la Ligue s'est attachée depuis 1935 à provoquer une mesure de grâce en faveur du condamné.

Il est permis d'espérer, en effet, que s'il revenait en France, Seznec pourrait apporter à la recherche de la vérité une contribution efficace, permettant l'établissement d'un nouveau pourvoi en revision.

Nos longues démarches ont enfin abouti à un premier résultat. La peine des travaux forcés à perpétuité prononcée par la Cour d'Assises a été commuée en 20 ans.

La Ligue s'emploiera à obtenir de nouvelles réductions de peine qui rendent prochain le rapatriement de Seznec.

## A NOS SECTIONS

#### SERVICE JURIDIQUE

Nos interventions

Du 23 novembre au 8 décembre 1938 des démarches ont Bit 25 novembre au s'decembre 1205 des demarches unité faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos Sections et Fédérations. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la cotte du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

#### 1º Affaires soumises par les Fédérations

Aisne: Rautenberg frères, Affaires Etrangères. Haute-Garonne: Bratanoff A., Intérieur. Landes: Frankel Maria, Intérieur. Rhône: Philiponnet Joseph, Justice. Haute-Saône: Metzenen Henri, Intérieur.

#### 2º Affaires soumises par les Sections

Aix-en-Provence: Rautenberg frères, Affaires Etrangères. Blagnac: Arzner Joseph, Intérieur. Bougie: Hadjadj Joseph, Justice; Santacren Salvadore,

ustice.

Boulogne-sur-Mer : Libert Vve, Travaux Publics,
Boulogne-sur-Seine : Montéchiési Fernando, Intérieur.
Bueil : Leroux François, Travail.
Gaen : Tchilinguirian Tatéos, Justice.
Gazouls-les-Béziers : Cavaillès, Conseil d'Etat.
Fontenay-le-Comte : Pouvreau Xavier, Colonies.
Levallois-Perret : Liptert Fritz, Intérieur.
Marseille : Bartolini, Justice.
Mostaganen : Amman Abdelleader, Education Nationa
Mostaganen : Amman Abdelleader, Education Nationa

Mostaganem : Amman Abdelkader, Education Nationale.

Mulhouse : Allemagne (persécutions des juifs), Présidence

Nanterre : Lusztig Zoltan, Justice, Nanters : Dozza Vittorio, Intérieur. Orsay (Seine-et-Oise) : Donatoni Jeanne, Préfet de Seine-

-Olse.

Paris-7e: Dutezak Michel, Intérieur.

Paris-12e: Levinson (époux), Intérieur.

Paris-18e Grandes Carrières: Tobilinguiran, Justice.

Pompadour: Lachaud Vve, Agriculture.

Raincy-Villemomble Hagenmuller Simon, Intérieur.

Saint-Maximin: Mamino Jean, Intérieur.

#### 3º Ligues étrangères

Comité allemand : Boenig Eva et Scherl Aba, Préfet de Police; Peizer Fritz, Justice; Rosenzweig Alex, Intérieur; Wahls Willy, Intérieur.

Ligue espagnole : Garcia Maria Dolorès, Affaires Eiran-

Ligue hongroise: Erenyi Adalbert, Intérieur; Hongrois (situation de certains réfugiés); Affaires Etrangères; Stoffel (époux), Intérieur; Sugar Wilheim, Intérieur.

Ligue italienne: Amendola Giorgio, Préfet de Police; Aonzo (M. et Mme, Intérieur; Ardizzi Alfredo, Intérieur; Bagnolini Primo, Justice; Berruto Ettore, Intérieur; Begnolini Primo, Justice; Berruto Ettore, Intérieur; Begnolini Primo, Justice; Caudoni Umberto, Intérieur; Ceccon Santé, Santé publique; Cesarin Enrico, Intérieur; Ceccon Santé, Santé publique; Cesarin Enrico, Intérieur; Chillemi Carmelo, Intérieur; Felicioni Ferreo, Intérieur; Gatti Riccardo, Travail; Ghetti Amérigo, Justice; Mattinelli Giuseppe, Intérieur; Minguzzi Andréa, Intérieur; Noti Lidia, Intérieur; Munarini Enéa, Intérieur; Noti Lidia, Intérieur; Raffaelli Guido, Intérieur; Ravagnon Mme, Affaires Etrangères; Regazzoni Giovanni, Intérieur; Riccardi Chartica (Chartica) (M. 1988).

les, Intérieur; Sgariglia Vincenzo, Intérieur; Tassinari Fernand, Intérieur; Tedeschi Luigi, Justice; Violini Vittorio, Intérieur.

Lique polonaise: Ajchenbaum Abram, Travail; Berman Zundel, Préfet de Police; Bulva Moschek, Intérieur; Civikiel Nusya, Intérieur; Goldberg Jakob, Intérieur; Grynbal Chil, Intérieur; Izygzon Abel, Intérieur; Kierbel Israël, Intérieur; Kastersztejn Moïse, Intérieur; Kierbel Israël, Intérieur; Lederman Sala, Intérieur; Mulzz Sana, Intérieur; Rabinowicz Jakob, Intérieur; Rozenbaum Izraël, Préfet de Police; Sauger Jakob et sa femme née Martha Wobisch, Intérieur; Stein Zigmund, Intérieur; Szmajser Dobra, Intérieur; Trukenberg Chaim, Intérieur.

Lique russe : Britan Elie, Intérieur.

Lique tchécoslovaque : Goldenberg Czarna, Intérieur.

Les ministères compétents nous ont informés qu'à la suite de nos démarches les affaires suivantes avaient été mises à l'étude. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus):

#### 1º Affaires soumises par les Fédérations

Gironde : Dessuge Gabriel, Guerre. Var : Duteil Vve, Marine.

#### 2º Affaires soumises par les Sections

Colmar : Blum Ernest, Office International Nansen, à

Ligue italienne : Zallron Pierre, Travail. Ligue polonaise : Binszlok Szmull, Travail. Nantes : Gavini Charles, Finances.

#### Réclamations

Nous prions les Sections intéressées de bien vouloir nous faire retour des dossiers suivants que nous leur avons transmis pour enquête et avis :

Paris-5e : Mauclaire.

Paris-18º Grandes Carrières : Chevalier Léon,

Marseille : Kohler et Steinhardt Kourad.

Pointe-à-Pitre : Bourjac Ary. Tunis : Chili E. Hamida Berrim.

# Changement de prix des abonnements aux Cahiers

En raison de la hausse constante des prix, le Bureau de la Ligue s'est vu obligé, à son grand regret, de relever le tarif des abonnements

A partir du 1er janvier 1939 seront appliqués les prix suivants :

UN NUMERO ...... 2 FRANCS
ABONNEMENT D'UN AN
POUR LA FRANCE : 25 FRANCS

Prix réduits à 20 francs pour les abonnements obligatoires des Sections.

ABONNEMENT D'UN AN POUR L'ETRANGER : 30 FRANCS.

# SECTIONS ET FEDERATIONS

#### Activité des Sections

Lille (Nord) s'élève contre les vacances prolongées du Parlement; demande une rationalisation du travail parlementaire, comme dans toute entreprise bien organisée, notamment la tenue des séances à heure fixe, la suppression des séances de nuit, la présence obligatoire des élus; fait appel à la conscience professionnelle des députés pour qu'ils s'interdisent à la tribune ces discours de propagande électorale et ces controverses partisanes qui n'ajoutent rien au prestige parlementaire. (4 juillet 1938.)

Malaville (Charente) émet le vœu que la Ligue travaille sans relâche à amoindrir les privilèges des firmes et des trusts qui dominent la nation. (11 juin 1938.)

Metz (Moselle) émet le vœu que la Ligue appuie l'action des Syndicats pour obliger le gouvernement à octroyer à tous les salariés de l'Etat, retraités et auxiliaires un salaire minimum vitat. (10 jain 1938.)

Monnetier-Mornex (Haute - Savoie), Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) félicitent le Comité Central de la belle campagne qu'il mène contre le fascisme et contre la guerre. (12 juin 1938.)

Nice (Alpes-Maritimes) réclame la réglementation et le contrôle des privilèges de transport accordés à certaines catégories de citoyens, ce qui permetirait de réaliser une diminution des tartis voyageurs; demande : 1) que les facilités de transport ne soient accordées qu'aux citoyens non imposables sur le revenu; 2) que ces faveurs n'aient valabilité qu'en 3° classe; que les fonctionnaires civils ou mittaires, dont le privilège de circulation entre en ligne de compue dans le salaire annuel, soient soumis à la règle commune du plein tarif compensé par un relèvement de salaire correspondant; 4) que tous les citoyens auxquels des privilèges sont accordés soient soumis à un contrôle sévère et limités dans l'usage de leur faveur par un étécompte kilométrique alloné annuellement d'après leur situation particulière; 5) que chaque bénéficiaire des privilèges soit doté d'un carnet de coupons de circulation déhvre par le département minisfériel dont émane cette faveur, le prix de cet imprimé restant à la charge de l'intéressé, et que les coupons utilisés en paiement du transport soient remboursés aux compagnies de chemin de fer par les ministres intéressés. (13 avril 1938.)

Pacy-sur-Eure (Eure) s'élève contre les incursions des

Pacy-sur-Eure (Eure) s'élève coutre les incursions des avions étrangers en pays français, près de la frontière espanole, incursions voulues et revêtant un caractère provocateur; félicite le gouvernement de Rassemblement populaire du Président Daladier de réprimer énergiquement la violation de nos frontières nationales. (12 juin 1938.)

Paimbœuf (Loire-Inférieure) proteste contre la mise en vacances si précipitée de la Chambre. (3 juillet 1938.)

vacances si précipitée de la Chambre. (3 juillet 1938.)

Paris IIIc demande au gouvernement un redressement immédiat de toute son autorité pour enrayer la corruption qu'une minorité agissante n'a cessé de jeter dans l'application des lois sociales du pays, ainsi que dans toutes les conceptions internationales qui tradusaient les aspirations de la démocratie; s'élève contre la violation de l'esprit de justice au profit de personnalités passibles de sanctions justifiées; dénonce dans la manœuvre d'intransigeance de crains partis, l'action des agents du complot de la minorité agissante, complot qui se poursuit depuis le 6 février 1934; met en garde le gouvernement contre toute défaillance contraire aux mesures indispensables d'assainissement; la démocratir regretteratt d'avoir a assumer sa propre et légitime défense, si les excès trop longtemps tolérés devaient rompre la conflance que le pays accorde au gouvernement. (22 mars 1938.)

Paris-V° demande au Comité Central d'intervenir auprès du gouvernement, afin qu'il étudie avec le plus grand interêt les revendications des populations indigénes de l'Afrique du Nord, de façon à prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour atténuer leur misère et à permettre l'application des lois sociales aux colonies, (10 février 1938.)

Paris-XIV\* (Seine) demande qu'aucune expulsion d'étranger ne puisse avoir lieu sans l'avis d'une commission spèciale à instituer et après observation des droits de la défense. (11 mai 1938.)

Paris-XVII<sup>10</sup> (Grandes-Carrières) demande au gouvernement de la République de redonner à la France son rayon-nement de grande nation libre en pratiquant une courageuse politique extérieure. (21 avril 1938.)

ci. Li Bo

que L'. Dr ce ren

con et en CL col. du

de Val situ Kai stat gno V

Vic X Les I. F

fest

CE

3

de l Bas Tépa Com Geor

# TABLE DES SOMMAIRES

## **ANNEE 1938**

I. 1er janvier 1938. — Une déclaration (Le Bureau de la Ligue); — F. Fonteneau : La nationalisation de l'Enseignement; — Bureau de la Ligue : Séance du 18 novembre ; — Comité Central : Séances du 14 octobre, du 4 novembre et séance plénière du 21 novembre.

II. 15 janvier 1938. — Rassemblement contre le fascisme ! (Un appel de la Ligue); — La Voix de la Ligue : Georges Pourdon, Victor Basch, E. Lisbonne: L'Affaire Dreyfus; — Henri Guernut: Les victimes des Conseils de guerre; — J. Altmair: En Espagne; — L'aide au l'euple espagnol; — Comité Central: Séance du 9 décembre.

III. 1er février 1938. — Trois résolutions de la Ligue; — Henri Guernut, Georges Scelle, X...: La question roumaine; Requête à la Société des Nations; — La Voix de la Ligue: René Georges-Etienne: L'Affaire Malvy; — Affichage de la Déclaration des Droits dans les Écoles; — Bureau de la Ligue: Séance du 16 décembre.

IV. 15 février 1938. — Déclarations de la Conférence des Présidents de Fédérations ; — A Genève, la défense de la sécurité collective ; — Silvio Trentin, Roland Dorgelès, Edmond Vermell, Pietre Gerome, Léon Cahen, Raymond Ronze, Emile Folinais : Lectures actuelles ; — Bureau de la Ligue : Séance du 13 janvier ; — Comité Central : Séance du 13 janvier.

V. 1<sup>or</sup> mars 1938. — Pierre Gerome: Sur le contrôle des Changes; — Le discours au Reichstag et les prétentions hillériennes; — X...: La situation en Roumanic; — L'aide au peuple espagnol; — Henri CLAUDO: Arbitrage et surarbitrage dans les conflits collectifs du travail; — Bureau de la Ligue; Séance du 27 janvier.

du 27 janvier.

VI. 15 mars 1938. — Appel de la Ligue des Droits de l'Homme; — Emile Vannervelde et le D' Jeanne Vandervelde: Retour d'Espagne; — La Lique et la situation internationale; — Mme Suzanne Collette-Kahn: Prospérité hitlérienne? — Paul Augier: Le statut moderne du travail; — L'aide au Peuple espagnol.

VII et VIII. 161-15 avril 1938. — Le Congrês International des Ligues des Droits de l'Homme ; — Comité Central : Séance du 27 janvier.

IX. 1er mai 1938. — RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CENTRAL. — NOTICES STATUTAIRES.

X. 15 mai 1938. — Bruno Frei : Autriche 1938 :
— Testis : Tchécoslovaquie, le problème allemand ; —
Victor Basch : Carlyle; — La police et les étrangers;
— L'aide au peuple espagnol.

XI. 1er juin 1938. — Pour le Congrès d'Avignon : Les moyens d'assurer le libre jeu de la Démocratie I. Résolution présentée par le Comité Central; II. Rapparts de MM. S. GRUMBACH, Robert J. ACOSTE, J. BRE-NIER, Georges Boris et Albert BAYET ; — Un manifeste de la Ligue : Pour les réfugiés pol'iques.

XII et XIII. 15 juin-1° juillet 1938. — Un appel de la Ligue : Contre les massacres d'Espacne ; Victor BASCH : Pour les victimes de l'antis' nitisme : à l'aide! — Pour le Congrès d'Avignon : Julien CARDON : La répartition rationnelle des membres non-résidant du Comité Central. — Emile KARN : Rapport moral ; — Georges ETIENNE : Rapport financier. — Charles

Quillard: Rapport de la Commission de Contrôle; — L'activité Juridique de la Ligue; — Testis: Tchécoslovaquie, le problème européen; — Bureau de la Ligue: Séances du 17 février, du 24 février et du 3 mars; — Comité Central: Séances du 6 février et du 24 février.

XIV et XV, 10-15 juillet 1938. — QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIGUE: Georges BOURDON: Au premier Comité Central; les prenières Sections, Victor BASCH: Rennes; C. BOUGLÉ: Montpellier; Henri HAUSER: Clermont-Ferrand: Marius MOUTET: Lyon; Jean Appleton: Les premières inventions; Dr Sicard De Plauzoles: Pour la protection de la femme; A.-Ferdinand HEROLD: L'action politique; Emile KAHN: A travers quaranie ans; — Une résolution du Comité Central: Contre l'étouffement de l'affaire du C.S.A.R.; — Réponses à quelques questions sur le procès de Moscou; — Bureau de la Lique: Séances du 17 mars, du 7 avril, du 29 avril, du 5 mai, du 13 mai, du 19 mai, du 2 juin, du 16 juin et du 23 juin; — Comité Central: Séances du 3 mars, du 17 mars, du 7 avril, du 10 mai, du 2 juin et du 23 juin.

XVI. 1<sup>er</sup> août 1938. — Le Congrès d'Avignon : Les résolutions : — Charles Seignobos, Albert Bayet : Deux livres à lire ; — Les décrets-lois de juin 1938 ; — Gilbert Seat : e cinéma au service de la Nation ; — L'affaire Seznec, A propos d'enteurs récentes,

XVII. 15 août 1938. — Les quarante ans de la Ligue; — Georges SCELLE: L'or de la Banque d'Espagne; — Maurice MILHAUD: La question des réjugiés politiques; — L'aide au peuple espagnol; — Bureau de la Ligite: Séances du 7 juillet et du 11 juillet.

XVIII. Septembre 1938. — Pour sauver la Paix, deux résolutions du Comité Central ; — Annuaire Officiel de 1938.

XIX e XX. 1<sup>er</sup>-15 octobre 1938. — Après Munich, un manifeste, une résolution; — HISTORICUS: His vire de la crise internationale; — Jacquee ANCEL: Retour de Prague: — Vérités à répandre sur la question tchécoslovaque; — Burcau de la Lique: séances du 9 septembre et du 29 septembre; — Comité Central: séances du 7 juillet, du 15 septembre, du 22 septembre et du 6 octobre.

XXI. 1º novembre 1938. — Résolutions du Comité Central (séance piénière du 16 octobre) ; — Victor Basch : La Ligue et la crise internationale ; — René CHATEAU, Albert BAYET Jean BOUHEY et Georges DU-HAMEL : Après Munich, avis et points de vue ; — TESTIS : Le martyre tehécoslovaque ; — Propagande raciste en Alsace ; — La Ligue et la revision des traités ; — La T — et le procès du P.O.U.M. ; — L'aide au peup : espagnol ; — Bureau de la Ligue ; séance du 6 octobre.

XXII. 15 novembre 1038. — Albert Bayer, Suzanne Collette-Kain, Gabriel Cudenet, Georges Gombault et George Scelle: Munich et nos principes; — Au Rassen enemt populaire (docume ts); — Henri Guernut: Pro Domo.

XXIII. 1° décembre 1938. — Victor Basch, René Sudre, Jean Vignaud et Georges Gombault : Georges Bourdon; — Emile Kahn : Comment on trompe l'opinion; — Questions et réponses.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

# ET ANALYTIQUE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME XIX

## **ANNÉE 1938**

Ablon (Section d'): Activité, 703.

Action de la Lique a l'étranger (l'): Contre les persécutions politiques à l'étranger, Yongoslalvie, 93: — L'Activité iuridique de la Lique, La Ligue hors de France, 382 et suiv.; — Espagne, Moragas Galissa, 557; — Affaire Bogitch, 504; — Voir aussi au nom du pays interessé.

Activité inendique de la Ligue en 1937-1938, 362; — Voir aussi interessé.

aussi INTERVENTIONS.

ACTIVITÉ DES FÉDÉRATIONS : Voir au nom de la Fédération

METERSSEE. ACTIVITÉ DES SECTIONS : Voir au NOM de la Section intéressée. ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES : Censure 391. ADAM (Affaire Angelo) : 515.

AFFAIRES ETRANGÈRES (Interventions) :

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Interventions);

Allemagne: Réfugiés allemands, 8; — Porteurs français de valeurs mobilères allemandes, 186.

Hatt: Affaire Borday, 58.

Luxembourg: Visa des passeports, 9, 234.

Maroe: Recouvrement des amendes liscales, 152.

AFFICHAGE: Affichage de la Déclaration des Broits dans les Ecoles, rapport de M. Maurice Voinn, 86; — Centre d'action contre la guerre affiche, 600; — Notre affiche, 697.

AFRICHE DE NORD: La situation politique et sociale du Maroc, 14; — Appel pour une meilleure entente entre l'Algérie et la France, 43; La situation politique et sociale du Maroc, 14; — Appel pour une meilleure entente entre l'Algérie et la France, 43; La situation au Maroc, 89; — Association franco-musulmane, 91; — La situation en Tunisie, 456; Voir aussi: Aleétag, Maroc, Iunise.

Arrical Puteure, Espakon; (t.): Souseriptions adressées à la Ligue, 49, 151, 185, 301, 517, 631.

Arica (Affaire): 396.

Arica (Affaire): 396.

ARONA (ARRIER) 7, 380.

ARSE FÉGÉRATION de l') : Activité, 157.

AIX-EX-PROVENCE (Section d') : Indemnité parlementaire, 443.

AKORRE ; Appel pour une melleure entente entre l'Algérie et la France, 43 ; Association franco-musulmane, appel en faveur d'échanges interscolaires, 91 ; — Délégations financières (élections), 235 ; — Poursuites contre Abbas Turqui et Cheik el Okto, 457.

Ausgue (Fédération d') : Advisité (fig.

et Caeik et Old, 40%.
Algéria (Fédération d'): Activité, 668.
Alemany (Fédération d'): Activité, 668.
Alemany : Leclures actuelles; Le Régime raciste, par Roland Dorogies, 113; — Politique extérieure du Troisième Reich, par Edmond Vermeu et Pierre Gérome, 116; — Le discours au Reachsiag et les préfentions hitlériennes, 135; — Tchécostovaquie, le problème allemand, 283; La Ligue hors de France, 383; — Contre la barbarie déchainée en Allemangne, 683; — Voir aussi Cluse Internationale et Racisser.

Tonale (La), Hitlérisme, Lique internationale et Racisser.

ALLEMAD: Service juridique allemand. Demande de subvertion, 122.

ALLEMAD: Service juridique allemand. Demande de subvertion, 122.

ALLEM (Fédération de I'): Un différend avec la section de Montiuçon au sujet du bulletin fédéral, 442, 456.

ALLONNEM: Notice statutaire, 261.

ALLES-MARTIMES (Fédération des): Mainmise du clergé sur les secrétariats de mairie, 8; Vœu sur l'affaire Platon, 16.

Alsace-Lorraine: L'activité juridique de la Ligue, VI. L'Alsace-Lorraine, 374; — La propagande hitlérienne en Alsace, 440, 452; Guebwiller, instruction religieuse, 524; — Propagande raciste en Alsace, 524.

Altmaier (J.): En Espagne, 47.

AMICALE DES VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE : Congrès.

Amens (Section d') : Un vœu sur la loterie des régions libé-

AMISTE : Amnistie des fonctionnaires, 93 ; — L'activité de la Ligue, 363.

Ancel (Jacques), Retour de Praque, 581. Ancenis (Section d') : Activité, 669. Anglet (Section d') : Activité, 157.

Anglet (Section d'): Activité, 157.

Annversaire de la Lighe (quarantième): Au premier Comité Central, par Georges Bourdon, 403; — Les premières Sections: Rennes, par Victor Basch, 408; — Montpellier, par C. Bouglé, 410; — Clermont-Farrand, par Henri Hauser, 411; — Lyon, par Marius Moutet, 413; — Les premières interventions juridiques, par Jean Appleton, 415; — Pour la protection de la femme, par le d'Scard de Plauvoles, 417; — L'action politique, par A. Ferdinand Hérold, 420; — A travers 40 ans, par Emilie Kain, 422; — Congrès 1938, 457; — Au théatre antique d'Orange, Les quarante ans de la Lique; Allocution de M. Estève, 499; — Discours de M. Marius Moutet, 501; — Discours de M. Marius Moutet, 501; — Discours de M. Léon Johann, 505; — Discours de M. Maurice Vollette, 507; — Lettre du secrétaire de la Fédération de Seme-et-Marne, 519.

ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION (150°) : 122, 387, 396, 455. Annuaire officiel de la Lique : Comité Central, 533; — Liste des Fédérations, 534; Liste des Sections, 536; — Erratum à l'Annuaire, 608.

m BAR

BAR

du

à l'Annuaire, 608,
ANOR (Seclion d') Propagande, 452.
ANOR (Seclion d') Propagande, 452.
ANORIGES : Voir AUTRICHE.
ANTISÉMITISME : Contre l'antisémitisme en Roumanie, un communiqué, 50 ; — La question roumaine, 68 : — La sination en Roumanie, 146 : Pour les victimes de l'antisémitisme ; à l'aide !, par Victor Basch, 341 : — Manifestation de Toulouse, 397 : Grève de Toulouse, 434 : — Affaire du Lycée de la Porte d'Auteuil, 434 : Lue déclaration du clergé américain contre l'antisémitisme, 455 : Contre l'intisémitisme, 457 : — Alsace-Lorraine-Guelwiller, instruction religieuse, 524 : — Propagande racisle en Alsace, 624 : — Voir aussi Racisme.
ANDIAY (Section d') : In vœu pour l'École laïque, 9 :

rowy (Section d') : Un vœu pour l'Ecole laique, 9; — Activité, 660.

APPELS: Appel pour une meilleure entente entre l'Algérie et la France, 43, 91; — Appel de la Ligue des Droits de l'Homme [Evénements d'Autriche), 163; — Contre les massacres des femmes et des enfants d'Espagne, 339; — Avant la grève générale, 683; — Voir aussi : Ordres du 1905 de Bésou groys

et Risolutions.

Applietos (Jean), membre honoraire du Comité Central : Les premières interventions juridiques, 415.

Arbitrage et surarbitrage dans les conflits collectifs du travail, par Henri Claudo, 158 ; — Nomination

des procureurs généraux commes arbitres dans les conflits du travail, 58, 524.

ARBÉCHE (Fédération de l'): Congrès fédéral, 448, 519.

ARGELES-SUR-MER: Un vœu, 393.

ARGELES-SUR-MER : Un vœu, 393.

ARGELES-SUR-MER : Un vœu, 394.

ARGELES-SUR-MER : Un vœu, 469.

ARGANIÈRE (Section de l') : Activité, 304.
ARRÈSE (Fédération de l') : Un vœu, 434 ; — Activité, 702.
ARRÀS : Reunion interfédérale d'Arras, 434.
ARRICLE 32 des statuts généraux : Un vœu de la Section de Paris V° sur l'application de l'article 32, 22.
ANNER (Sociement) : Estatories de l'Arricle 32, 22.

ARVAN (Section d') : Activité, 62. ASNÈRES (Section d') : Activité, 703. ASSISTANCE JUDICIAIRE : Intervention auprès du ministère de la Justice, 154.

IN JUSICE, 164.

ASSOCIATION DES ETUDIANTS JUIES: Invitation, 50.

ASSOCIATION ETHIOPHANE: Invitation, 388.

ASSOCIATION ETHIOPHANE: Invitation, 388.

ASSOCIATION FRANCO-MUSICIAME: Appel pour une mailleure entente entre l'Algérie et la France, 43; — Echanges interscolaires, 91.

ASSOCIATION «LES AMIS DU PEUPLE CHINOIS»: EXPOSITION, 443.

ASSURANCES SOCIALES: Modification du décret-loi du 30 octobre 1835, 236.

bre 1935, 236.

bre 1935, 236.

AUGHER (Paul): Le Statut moderne du Travail, 182.

AUGHER (A.): Monument Aulard, 91.

AUGHER (Section d'): Activité, 669.

AUTRICHE: Le discours au Reichstag et les prétentions hitlériennes, l'Autriche, 145; — Appel de la Ligue des Droits de l'Homme (Anschluss), 163; — Autriche 1938, par Bruno Frei, 275.

AUTRICHES: Réfugiés autrichiens, 440; — Demande de passeports, 448; — Les réfugiés autrichiens de Thionville, 514.

AVIS: AVIS important (date et heure des audiences du Secrétaire général), 152; — AVIS important (frais de correspondance), 700.

AVIS ET POINTS DE VUE: Après Munich: 1. — Les chances

Coltespondance), 700.

Avis et points de vue : Après Munich : 1. — Les chances de la Paix, par René Chateau, 616 ; II. — Une nouvelle forme du bourrage de crâne, par Albert Bayer, 619 ; III. — Pourquoi f'ai voté contre l'accord de Munich, par Jean Bouhey, 620 ; IV. — La grande misère des sacrifiés, par Georges Duhamet, 622.

Avir de Ste-Croix (Mme) : Démission de Mme Avril de Ste-Croix, 720.

AVXENTEFF, président de la Ligue russe : Rapport de la Ligue russe au Congrès International de 1937, 202. Azais (Jean) : Notice statutaire, 261.

#### B

B.,. (Affaire); Une lettre de remerciements, 8.
Bahni Guiga ben Hamduda (Affaire); 524.
Bandur de France; L'or et la Banque de France, par Georges Scelle, 508.
Barbanue: Contre la barbarie fasciste (vocu du Congrès d'Avignon), 475; — Contre la barbarie déchaînée en Allemagne, 683.

Barentin (Section de): Activité, 304.
Bar-Le-Duc (Section de): Activite, 669.
Barentie (Affaire): U. R. S. S. Affaire Barmine, 89; —
Demande d'audience de M. Barmine, 127, 232.

BAR-SUR-AUBE (Section de) : Activité, 189. BAR-SUR-SEINE (Section de) : Ordre du jour, 456.

Bartificas (section de ): Ordre du joir, 406.

Bartificas (Julien), membre du Comité Central : Démission de sept membres du C. C., 12 ; — Pour une politique financière réaliste, 20 ; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 30 ; — La question roumaine et la situation internationale, 234.

situation internationale, 234.

Bascu (Victor), Président de la Ligue : Le rapatriement des rétugies espagnols, 10 : — Démission de sept membres du C. C., 11 : — Affaire Tardieu-La Rocque, 13 : — Rapports de la Ligue avec le R. U. P., 14 : — La situation politique et sociale du Maroc, 15 : — Le Congrés de la Féderation internationale, 19 : — La situation des fonctionnaires métis, 19 : — La location des presbytères, 20 : — Pour une politique financière réaliste, 20 : — Réformes relatives à la Santé publique, 21 : — Rapports de la Ligue avec le R. I. G. M., 21 : — Application de l'article 32 des statuts généraux, 22 : — Comple-rendu du Congrès, 23 : — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 24 : — Affaire du complot, 31 : — L'affaire Dreyfus (La voix de la Ligue), 39 : — La Ligue et le Rassemblement populaire, 50 : — Requête de la Ligue à la S. D. N., 32 : — L'agression contre la Ligue, 89 : — Offre de démission de Mme S, Collette-Kahn, 123 : — Une proposition de la C. G. T., 125 : — Le complot du

C. S. A. R., 125; — Le procès de Moscou, 125; — Affaire Reiss, 127; — Présidence de la conférence Vandervelde, 164; — Allocution au Congrès International de 1937, 197; — Un extrait de « Cartyle », 292; — Pour les vietimes de l'antisèmitisme, A l'aide ! 341; — Situation internationale, 394; — Les premières Sections, Rennes, 408; — La situation internationale, 445; — Congrès 1938, 45; — Congrès 1938, 45; — Lettre de M. Caillaud, 433; — Modification à l'art, 6, des statust, 454; — Rapport financier, 454; — Contre l'antisémitisme, 457; — Les quarantle ans de la Lique, discours, 500; — Mort de M. Otto Bauer, 591; — Demission de M. Gueutal, 591; — La conférence d'Evian, 591; — Les décrets-lois, 591; — La Conférence d'Evian, 591; — Les décrets-lois, 591; — La Lique devant la crise internationale, 612; — Obsèques de M. Georges Bourdon, le Liqueur, 677; — La Lique devant la crise internationale, 612; — Obsèques de M. Georges Bourdon, le Liqueur, 677; — La Lique devant la Crise, 709; — Projet de résolution de M. Delaisi, 715; — Intervention de M. Caillaud, 721; — La Lique de le Rassemblement populaire, 722.

BAUER (Otto) : Mort d'Otto Bauer, 519, 591.

Bauer (Olto): Mort d'Olto Bauer, 519, 591,

Bayer (Albert), vice-président de la Ligue: Le rapatriement des réfugiés espagnols, 10; — Démission de sept membres du C. C., 11; — Pour une politique financière réalisle, 20; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 29; — Le complot du C. S. A. R., 125; — Le procès de Moscou, 125; — La question roumaine et la situation internationale, 233; — Notice statutaire, 246; — Pour le Congrès d'Avignon; rapport sur la question du Sénat, 325; — La situation internationale, 433; — Congrès 1938, la question du Sénat, 446; — Congrès 1938, 449; — Modification à l'art. 6 des statuts, 554; — Rapport financier, 454; — Histoire de France, 480; — La situation internationale, 595; — Le land de la crise, 607; — Après Munich, une nouvelle forme du bourrage de crâne, 619; — La valeur morale des promesses, 651; — La Ligue pendant la crise, 710; — Projet de résolution de M. Delaisi, 718.

Baxler (Léon), membre du Comité Central : Affaire Pla-

BAYLET (Léon), membre du Comité Central : Affaire Platon, 16; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 30; — Lettre au C. C. sur la situation internationale, 597; — Lettre au C. C. sur le bilan de la crise, 608.

Beauchamp (Section de): Activité, 62. Beauss (Section de): Activité, 304. Berges-ra-Mer (Section de): Activité, 304. Bergerac (Section de): Affaire Gontier, 443.

Bernard-André: Notice statutaire, 262. Bernay (Section de): Activité, 703 Bernstein-Bourdet (Duel), 452.

BIDEGAMAY (Marcel), membre du Comité Central : Notice statutaire, 246. BILAN DE LA LIGUE : 356. BLAGNAC (Section de) : Activité, 62. BLANC-MESNIL (Section de) : Activité, 669.

BLANGE (Affaire), 520.
BLAYE (Affaire), 520.
BLAYE (Section de): Activité, 157.
BLERÉ (Section de): Conflit entre la Section et la Fédération, 455; — Résolution du Congrès d'Avignon, 474.
BLESME-HAUSSIGNEMONT-SCRUPT (Section de): Activité, 669.
BLOCH (Mme Odette René-), membre du Cornité Central: Une offensive réactionnaire contre la Lique, 27; — Le procès de Moscou, 126; — Notice statutaire, 247; — Intervention de M. Caillaud, 721; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 722.
BOGRICH (Affaire), 504.

BOSITCH (Affaire), 594, BOIS-COLOMBES (Section de): Activité, 304, BONDY (Section de): Activité, 304, BONNY (Affaire): 495,

Bonis (Georges), membre du Comité Central ; Notice stratu-taire, 247 ; — Pour le Congrès d'Avignon ; rapport sur le problème de la Presse, 322, 445 ; — Projet de résolution de M. Delaisi, 718.

Bosser (F.): L'affaire Seznec, 493, Bota, président de la Ligue hongroise : Rapport de Ligue hongroise au Congrès international de 1937, 200, Bouches-du-Rhone (Fédération des) : Vœu sur l'affaire Platon, 16.

Bouglé (C), membre honoraire du Comité Central : Les pre-mières Sections, Montpellier, 410. Bountey (Jean) : Pourquoi j'ai volé contre Vaccorà de Mu-

Boulogne-sur-Mer (Section de) : Activité 157.

Bourdon (Georges), vice-président de la Ligue : Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14 ; — L'Affaire

Dreyfus (La voix de la Ligue), 36; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 50; — Offre de démission de Mme S. Collette-kahn, 124; — Au premier Comité Central, 403; — Congres 1938, 445; — La situation internationale, 594 et suiv.; — Mort de M. Georges Bourdon, 665; — La mort de M. Georges Bourdon; Le Ligueur, par Victor Basch, 677; le Journaliste, ppr Bené Subre, 678; l'Ecrivain, par Jean Vignaup, 680; l'Homme, par Georges Gomeautr, 681; — Projet de résolution de M. Delaisi, 716; — Mort de M. Georges Bourdon, au C.C., 720.

Bourges (Section de) : Activité, 62.

BOURGOIN (Section de) : Activité, 157, 304, 669.

Bozzi (Jacques), membre du Comité. Central : Offre de démission de Mme S. Collette-Kahn, 123 ; — Notice sta-tutaire, 262 ; — La situation internationale, 432, 508 ; — Lettre au C. C. sur le bilan de la crise, 603.

BREITSCHEID: Intervention au Congrès international de

BREMER (J.), membre du Comité central : Notice statutaire, 243 : — Pour le Congrès d'Avignon : rapport sur le cléricatisme, 319 : — Délibération au C. C., 449 : — La situation internationale, 596 ; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 724.

BRESSUIRE (Section de) : Conslits, 474. Brive (Section de): Activité, 703.
Brive (Section de): Une Lettre, 440.

BRUNOT (Ferdinand) : Nécrologie, 128.

Brunschvica (Léon), membre du Comité Central : Notice

Buisson (Georges), membre du Comité Central : La situa-tion internationale, 596.

Bullerin De La Lique des Droirs de l'Homme : 8, 50, 89, 121, 152, 186, 232, 202, 333, 388, 431, 494, 519, 556, 591, 635, 666, 700, 769.

Burrau: A la suite des démissions au C. C., une déclara-tion du Burrau, 3; — Renouvellement du Burrau, 232; — Election du Burrau, 388, 393; — Election d'un vice-président, 435.

BUREAU DU COMITÉ CENTRAL :

REAU DU COMITÉ CENTRAL:

Séance du 18 novembre 1937 : Réfugiés allemands (avant-projet de convention), 8 ; — Affaire B. (Une lettre de remerciements), 8 ; — Guerre (indemnité aux victimes de poursuites abusives), 8 ; — Scrétariat de mairie (mainmise du clergé), 8 ; — Passeports, 9 ; — Ligue tchécoslovaque, 9 ; — Congrès 1938 (Date), 9 ; — Comité Central (Adresses de sympathie, 9 ; — Paix, 9; — Ecole laïque (vœu d'Antony), 9 ; — Préparation militaire (vœu de Mayenne), 9 ; — Action de la Ligue (Proposition de M. J...), 10 ; — Majunga (Une lettre de M. B...), 10.

Majunga (Une lettre de M. B...), 10.

Séance du 16 décembre 1937: L'agression contre la Ligue (Une lettre de M. Andre Gide), 89; — U. R. S. S. Affaire Barmine, 89; — Situation au Maroc, 89; — Lutte contre le charlatanisme, 89; — Affaire D..., 90; — Congrès du Centre de linison, 90; — Conférence de Présidents de Fédérations, 90; — Congrès National de 1938 (dale), 90; — Association des Etudiants Juifs, 90; — Orsay, 90; — Noël des victimes du fascisme, 90; — Tunis, 90; — Comité Centre (Démissions), 91; — Association Franco-Musulmane, 91; — La Solidarifé internationale Antifasciste (meting), 91; — Commission des conflits dans les Fédérations, 91; — Monument Aulard, 91; — Châleauneuf-de-Galaure (Drôme), 91; — Rueil, 92.

Séance du 13 ianvier 1938: Comité Central (Séance du

Séance du 13 janvier 1938 : Comité Central (Séance du 13 janvier), 121 ; — Conférence des Présidents, 121 ; — Complot du C. S. A. R., 121 ; — Service juridique allemand (Demande de Subvention), 122 ; — Commission de contrôle, 122 ; — 150° anniversaire de la Révolution française (commémoration), 122 ; — Comité Thaelmann, 122 ; — Comité de chômeurs, 122 ; — Tunis, 123 ; — Réunion interfédérale du Nord, 123.

Séance du 27 janvier 1938 : Comité Central (séance du 27 janvier), 152 ; — Conférence des Présidents de Fédérations, 152 ; — Haute-Garonne (Fédération), 152 ; — Propagande (Affiches), 152 ; — Histoire de la Ligue, 152.

Elgie, 192.

Séance du 17 février 1938; Association éthiopienne, (Invitation), 388; — Paris XIII• (Banquet), 388; — Casablanca (Remerciements), 388; — M. Pioch (Une lettre, 389; — M. Gueutal (Une lettre), 389; — Statut moderne du travail, 390; — Correspondance directe entre les Sections par l'intermédiaire de Cahiers (Une proposition de la Section de Draveil), 391; — Affaire Prévôtel, 391; — Actualités cinémato-

graphiques (Censure), 391; — Radiodiffusion (Postes privés), 391; — Affaire Prince (Ordres du jour de la Section de Tours), 391; — Paris-XIVe; — Chatou-Le Vésinet, 391.

Vésinet, 391.

Séance du 24 février 1938: Situation financière de la Ligue, 392; — Association française pour la Société des Nations (Invitation), 392; — Propagande (Conferences du Secrétaire général), 392; — Propagande (ventes de limbres de la Ligue), 392; — Préfet de la Sarthe (Déplacement), 392; — Maroc (Trois propositions de la Fédération), 392; — Miceli (Une lettre du Secours populaire), 393; — Affaire J..., 393; — Damas, 393; — Proxénétisme, 303; — Maroilles Nord), 393; Argeles-sur-Mer (P.-O.), 393.

Nord), 393; Argeiessur-Mer (P.-O.), 393. Séance du 3 mars 1938: Comité Central (questions subsidiaires), 396; — Situation financière de la Ligue, 396: — Elections complémentaires au Bureau, 396: — Commémoration du 150 Anniversaire de la Révolution, 396; — Affaire de Metlaoui, 396; — Affaire Aigon, 330; — Hanot, 306; — Mulhouse, 396; — Toulouse (manifestations antisémites) 397. tisémites), 397.

usenitus), 397.

Séance du 17 mars 1938 : Espagne, 433; — Rassemblement universel pour la Paix, 434 ; — Radio-Liberté, 434 ; — Tunis, 434 ; — Réunion interfédérale d'Arres, 434 ; — Antisemitisme : 1° grèves de Toulouse, 434 ; 2° Affaire du Lycée de la porte d'Auteuil, 434 ; — Affaire Platon, 434 ; — Chamalieres, 434 ; — La Tour-du-Pin, 434 ; — Ariège (Fédération), 434.

Scance du 7 avril 138 : Comité Central : 1° Lettres de M. Corcos ; 2° Candidatures : 3° La situation internationale ; 4° Une proposition du Dr Platon, 437 ; — Comité international de Coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine (cotisation mensuelle), 438 ; — Réfugiés polonais, 438 ; — Taverny (Affaire C...), 438.

mensuelle), 438; — Réfugies polonais, 438; — Taverny (Affaire C...), 438.

Kance du 29 avril 1938; Comité Central (ordre du jour de la séquee du 5 mai), 440; — Ligue tchécoslovaque (Une lettre de la Section de Brno), 440; — Réfugies autrichiens; 17 Une lettre du Comité d'entraide, 440; — 2 Comité consultatif pour les réfugiés d'Autriche, 440; — La propagande hittérienne en Alsace, 440; — La situation en Tunisie (Une motion de la Section de Tunis), 441; — Affaire Paul Ménard, 441; — Santé publique (Lutte contre le charlatanisme), 441; — Marière du G.S.A.R. (Une lettre de la Section de Rouen), 441; — Mondeville (Incidents de), 441; — Congrès national (Organisation), 441; — M. Corcos (Correspondance), 441; — M. Callaux, 442; — Banquet de la Paix et Congrès de la Paix, 442; — Tchécoslovaquie, 442; — Paix (Un manifeste de la Ligue des Anciens Combattants pocifistes), 442; — Rhône (Fédération), 442; — Un factum contre la Ligue, 442; — Châteauneut-de-Galaure, 442; — Situation internationale (Une motion de la Section de Paris-Ve, 442; — Montugon, 442; — Maroc (Une motion), 442; — Maroc (Une motion), 442; — Montugon, 442; — Maroc (Une motion), 443; — Conférence internationale des femmes, 442; — Association « Les Amidu que puple chinois », 443; — Centenaire de la mort de René Caillé, 443; La voix de la Ligue, 443; — Taverny (Affaire C...), 443; — Guelma, 443.

verny (Affaire C...), 443; — Guelma, 443.

Séance du 5 mai 1938: Mort de Carl Von Ossietzki, 443; Ligne (Situation financière), 443; — Procès de Moscou (Vœux), 443; — Paix (Vœux), 443; — Affaire du C.S.A.R. (Vœu de la Section de Levallois-Perret), 443; — Affaire Seznec, 443; — Indemnité parfementaire (Vœu des Sections de Rouen et d'Aix-en-Provence), 443; Prostitution, 443; — Affaire Gontier, 443; — Evénements de Tunis (Vœu de Paris-5º), 444; — Ethiopie, 444; — Samois (Création d'une caisse de Secours mutuels, 444.

Séance du 13 mai 1938 : Ligue (Situation financière),

Séance du 19 mai 1938 : Etrangers, décret du 2 mai 1938, 447 ; — Etrangers (Une circulaire du Secours populaire), 447 ; — Fonctionnaires (Enquête sur les candidats), 447 ; — Autrichiens (Demandes de passeports), 448 ; — Congrès de la Paix (Lettre de M. Basch), 448 ; — Tunis (Représentation au Congrès, 448 ; Ardèche (Congrès fédéral), 448 ; — Tracts (Réim-

pressoni, 45. Séance du 2 juin, 1938 : Comité Central (Séance du 2 juin), 452 ; — Contre les massacres, 452 ; — La question des étrangers (Une résolution de la Fédération de la Seine), 452 ; — Affaire du C.S.A.R., 452 ; — Duel Bernstein-Bourdet, 452 ; — Comité Thaelmann, 452 ; Rassemblement mondial contre le racisme et l'antisémitisme, 452 ; — Ligue internationale des Mères et des éducatrices pour la Paix, 452 ; — Congrès d'Avi-

gnon (compte rendu analytique), 452; — Somme (Congrès fédéral), 452; — Meurthe-et-Moselle (bulletin), 452; — Rassemblement populaire (convocation d'un Congrès national), 452.

d'un Congrès national.) 452.

Séance du 16 juin 1938: Espagne (Un appel de la Ligue) 455; 40° anniversaire de la Ligue, 455; — 150° anniversaire de la Révolution, 455; — Blèré (Conflit entre la Section et la Fédération), 455: — Secours populaire (Une lettre de M. Thiolas), 455: — Paix et Liberlé, 455; — Antisèmitisme (Une déclaration du Clergé américain contre l'antisémitisme, 455; — Cahiers (retards dans la publication), 456; La Rochelle (Un ordre du jour), 456; — Paris XX\*, 456; — Issy-les-Moulineaux (Un ordre du jour), 456; — Gabarret (Landes) (Un ordre du jour), 456; — Gabarret du jour), 456; — Bar-sur-Seine (Ordre du jour), 456; — Paris-V° (Ordre du jour), 456; — Séance du 23 juin 1938: Comité Central (séance du 23

Séance du 23 juin 1938 : Comité Central (séance du 23 juin, 456 ; — Montluçon (Conflit entre la Section et la Fédération), 436; La situation en Tunisie, 456; — Algérie (Poursuites contre Abbas Turqui et Cheik el Okbi, 457 ; Affaire du C.S.A.R., 457.

497; Andre de Casara, 497.

Séance du 7 juillet 1938 : Comité Central (séance du 7 juillet), 519 ; — Invitation, 519 ; — Ardèche (Congrès fédéral, 519; — Congrès national, 519; — Ligue internationale des Mères et des éducatrices pour la Paix, 519 ; — Quarantième anniversaire de la Ligue, 519.

519; — Quarantième anniversaire de la Ligne, 519. Séance du 11 juillet 1938 : Congrès 1938, 520; — Usines nationalisées (Enquête sur le personnel), 520; — Décrets-lois (Pourvoi en Conseil d'Elat) 520 ; Droit d'asité (Une pétition de M. Félicien Challaye, 520; — Rosselli (Monument au Père-Lachnise), 520 ; Affaire Blavoet, 520; — Le rôle des Fédérations (proposition de la Fédération de la Seine, Inférieure), 520; — Méthode de travail à la Ligne (Projet de la Section de Miribel), 521; — Pour des réformes en politique inférieure et extérieure (Proposition de M. Joly), 521; — Levallois-Perret, 521. Perret, 521,

Séance du 9 septembre 1938 : Loi de 40 heures (modifi-cation), 593 : — Section de Paris-9» (Une lettre de M. André Cahen), 593 : — Affaire du C.S.A.R., 593 : — Affaire Bogitch, 594; — Service juridique et social pour les réfugiés allemands, 594 ; — Affaire Michaud, 594.

Séance du 29 septembre 1938 ; M. Gueutal (Retrait de la démission), 600 ; — Centre d'Action contre la guerre (Affiche), 600 ; — Réfugiés politiques (Une lettre de M. Paul Raphael), 600 ; — Situation internationale (Lettre et ordres du jour), 601.

Séance du 6 octobre 1938 : Comilé Central (Séance du 6 octobre, 635; — Comilé Central (Séance plénière), 635; — Une lettre de M. Julien Carrox, 635 ; — Une lettre de M. Mazuel, 635.

BURTIN (René) : Notice statutaire, 263.

C... (Affaire) : Taverny, 438, 443. C... (Affaire Melle): 523. CABANNES (Section des): Activités, 669.

Cahen (André) : Section de Paris-9e; Une lettre, 593.

Cahen (Léon) : Lectures actuelles, les conséquences de l'aventure Ethiopienne, 119.

Camers (Les): Les Cahiers en 1938, Statistiques, 361;— Retard dans la publication, 456;—Pourquoi les Cahiers n'ont-ils pas publiè le « contre-rapport » de Mme Mag-deleine Paz, 460;—Périodicité des Cahiers pour le se-cond semestre de 1938, 516;— Le rapport Runciman, 698;—Changement de prix des abonnements, 726.

698; — Changement de prix des abonnements, 726.

Callaud (J.-M.), Membre du Comité Central : Démission de sept membres du C. C., 12; — Pour une politique financière réaliste, 20; — Application de l'article 32 des statuts généraux, 22; — Personnel de la Ligue, 23; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 23; — Le procès de Moscou, 126; — La question romaine et la situation internationale, 234; — Notice statutaire, 249; — Situation internationale, 432; — Correspondance, 442; — Lettre de M. Caillaud, 444; — Congrès 1938, 449; — Lettre de M. Caillaud, 444; — Congrès 1938, 449; — Lettre de M. Caillaud, 453; — Modification de l'art. 6 des statuts, 454; — Contre la clôture de la session parlementaire, 457; — Paris-20°, 591; — Sous-officiers républicains, 591; — Les décrets-lois, 593; — La situation internationale, 599 (Erratum, 629); — Projet de resolution de M. Delaisi, 718; — Intervention de M. Caillaud, 724; — Caillet, 443. Cameroun; Application de la législation sociale, 234.

CAMPAGNES DE LA LIGUE :

Agression japonaise, 61, 495. Assassinat Miceli, 61, 638.

Assassina vicen, 97, 905. Bonny (Affaire), 495. Complot, 156, 487, 202, 495, 638, 701. Contre l'Anschluss, 303, 495, 638. Déclaration des Droits de l'Homme, 156, 188, 495.

Contre l'Anschiuss, 303, 495, 638.

Déclaration des Broits de l'Homme, 156, 188, 495.

Déclaration des Broits de l'Homme, 156, 188, 495.

Déclaration des Broits de l'Homme, 156, 188, 495.

Désarmement, 61.

Dictature et l'ascisme, 61, 188, 303, 495, 638, 701.

Ecole laique, 188, 701.

Embargo sur les mattières premières aux pays belligérants, 156, 188, 495, 638.

Espagne, 665.

Evénements d'Espagne, 61, 188, 303, 496, 667, 701.

Fuyard (Alfaire), 667.

La Flèche (Affaire), 188, 603, 496, 667.

Gaucher (Affaire), 667.

Larcite, 667.

Leretour (Affaire), 667.

Paix, 62, 157, 303, 496, 667, 701.

Mandia (Affaire), 188,

Paix, 62, 157, 303, 496, 667, 701.

Patrie Humaine (Poursuites contre la), 62, 188, 303, 668.

Platon (Affaire), 157.

Presse, 62, 157, 496, 668, 701.

Procès de Moscou, 303.

Rassemblement Populaire 157, 188, 303, 496, 525, 668, 701.

Réformes judiciaires, 62, 157, 188, 526, 668.

Reynier (Affaire), 188.

S. D. N. 62, 157, 188, 668, 701.

Service militaire, 62, 701.

Service militaire, 62, 701.

Service militaire, 62, 701.

Service militaire, 62, 701.

Service militaire, 68, 701. CAMPOLOSGIII (Luigi), Président de la Ligue Italienne : Rap-port de la Ligue Italienne au Congres-International ,201; — Présidence au Congrès International, 215. CAMDIDATURES : Candidatures au Comité Central, 438.

CANNES (Section de) : Vœu sur la radiodiffusion, 391.

CAPACITÉ CIVILE : La capacité civile de la femme mariée, 364. Candon (Julien): La répartition rationnelle des membres non-résidants du Comité Central, 342; — Congrès 1938, 444, 451, 453; — Lettre sur la crise internationale, 635. Carllyte: Carlule, par Victor Basch, pages choisies, 291. Casanlanca (Section de): Remerciements, 388; — Activité, 596.

S20.

GASAIT (Marc), Membre du Comité Central : Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 29 — Affaire du complot, 31; — Le complot du C.S.A.R. 125; — Le procès de Moscou, 125; — Situation internationale, 395, 432; — Congrès 1938, 445; — Les décrets-lois, 592; — Le bium de la crise, lettre, 603; — Projet de résolution de M. Delaisi, 714; — Une lettre au C. C., 720.

CELES-SUP-LAINE (Section de) : Activité. 189.

CENSURE : Centraire de la propt de Paris Cellé 449.

CENTENAIRE : Centenaire de la mort de René Caillé; 443.

CENTER SYMPLAT D'ACTIONS CONTRE LA GUERRE : Affiche, 600.
CEPOY (Section de): Activité, 304, 660.
CESAREO. (Affaire): 515.
C.G.T.: Une proposition de la C. G. T., 125.
CHARLAYE (Félicien): J. III. vœu sur-les rapports de la Ligue avec le R. I. G. M., 21; — Ardéche, Congrès fédéral, 448; — Droit d'asile, 520.

CHAMALIÈRES (Section de) : Activité, 304; - Un ordre du

Chambenagon: Détention arbitraire de cinq Français, 382. Chambes: Précisions sur le Contrôle des Changes, par Pierre

CHARENTE (Fédération de la) : Monument Aulard, 91. CHARENTE (Fédération de la) : Un factum contre la Ligue, 442. CHARENTO (Comité du Russemblement Populaire du canton

CHARLEVION (Comité du Russemblement Populaire du canton-de): Motion, 663.

CHARLIFASTRALOIRE (Section de la): Activité, 158, 304.

CHARLATANISSE: Lutte contre le charitatanisme, une lettre de M. COCCOS, 89: — Une lettre de M. Justin Godard, 441.

CHARLEVILLE (Section de): Activité, 304.

CHARLEVILLE (Armand): Notice statutaire, 249.

CHATEAU (René), membre du Comité Central : :Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 29 ; — Après Munich, Les chances de la Paix, par Rene Chateau, 616; — Projet de résolution de M. Francis Delmisi, 713. Chateauxeur-pi-Galaurie (Section de): Une plainte au Comité Central, 91; — Un avis dans le bulletin de la Section, 442.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE (Section de) : Activité, 190.

CHATEAU-THIERRY: Un vœu pour la Paix, 9.

Chatou-le-Vésinet (Section de) : Un vœu, 391.

Cheminots: Droit des cheminots, cheminots révoqués, 58;
— Cheminots, projet de loi Demusois, 524.

CHEPNIERS (Section de) : Activité, 62.

CHINE Guerre de) : Contre les massacres, 331.

CHINOIS : VOIT :: ASSOCIATION « LES AMIS DU PEUPLE CHINOIS ». Ciaudo (Henri) : Arbitrage et sur arbitrage dans les conflits collectifs du travait, 158.

CINEMA: Le cinéma au service de la Nation, par Gibert Séar, 486: — Censure cinématographique, 523; — Pro-pagandé fasciste pur le film dans les écoles, 523. CIROUX (René) : Nécrologie, 128.

CLERGÉ : Mainmise du clergé sur les Secrétariats de Mai-

CIÉPIRAJISME: Projet de résolution du Comité Central, 310:

— Rapport présenté par M. J. Brenner, 319; — Delibération au C. C., 449: — Contre le cléricalisme (résolution du Congrès d'Avignon), 470; — Voir aussi: Lactré.

CLERMONT-FERRAND (Section de) : Les premières Sections, Clermont-Ferrand, par Henri Hauser, 411,

CODE : Le nouveau code de justice militaire, 364.

COHEN-HADRIA: La situation en Tunisie, 456.

Conestadria: La situation en tuniste, 450.

Generit-Kann (Mine Suzanne), membre du Comité Central:

Le rapatriement des réfugiés espagnols, 10: — Une offensive réactionmaire contre la Ligue, 26: — Offre de démission, 121, 123: — Remerciements, 127; — Prospente hillérienne 2, 176; — Présidence au Congrès International de 1937; 208: — Stuation internationale, 395; — Mort de M. Carl von Ossietzki, 447; Modification à l'art. 6 des statuis, 454: — Le droit des Peuples, 643; — La Ligue pendant la Crise, 710.

COLMAR (Section de) : Adresse de sympathie au C. C., 9 ; -

Colonies : L'activité juridique de la Ligue, X.; — Les colonies et protectorats, 378 : — Voir aussi : Afrique du Nom et au nom de la Colonie intéressée.

Colonies (Interventions)

Cameroun: Application de la législation sociale, 234. Indochine: Application des lois sociales, 186; — Expropriation des indigenes, 522.

Divers: Perret, rapatriement des forçats réhabilités, 153.

COMPATTAYS (Anciens): La carte de l'allocation du combat-tant, 18; — L'activité juridique de la Lique, VII, — Les militaires et les anciens combattants, 375.

militaires et les anciens combattants, 375.

Commé Cratal.: Adresses de sympathie, 9; Renouvellement du Comilé Central, notices statutaires, 243; — Au premier Comilé Central, par Georges Bourrox, 403; — Tirage au sort des membres dus en 1937, 435; — Candidatures au Comilé Central, 438; — Renouvellement du Comité Central, résultat des élections de 1838, 475; — Pro Domo, réponse à une interpellation, un soir, au Comité Central, par Henri Gurrat, 632; — Les résolutions du Comité Central pendant la crise, 696; — Voir aussi; Démissions au Comité Central et Répartition rationnelle des membres non-résidants.

Compte Central (Entraits):

Séance du 14 octobre 1937: Le rapatriement des réfugiés espugnois, 10; — Démission de sept membres du Comité Central, 11.

comite Central, 11.

Séance du 4 novembre 1937 : Affaire Tardieu-La Rocque, 13 : — Affaire Reiss, 13 : — Rapports de la Ligue avec la R.U.P., 14 : — Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14 : — Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14 : — Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14 : — Concais de Tours : Examen des voeux renvoyés au Comité Central, 14 : — L.— Questions d'ordre politique : La situation politique et sociale du Maroc (vœu de la Fédération du Maroc), 14 : — L'indemnité des préfets (vœu de la Fédération de Meurthe-et-Moselle), 16 : — Affaire d'Ethiopie : Attitude de M. Laval (vœu de la Fédération de Meurthe-et-Moselle), 16 : — 41, — Questions sur tesquelles le Comité Central a déjà au Voccasion de siduer : Affaire Platton (vœu présente du Voccasion de siduer : Affaire Platton (vœu présente du Voccasion de siduer : Affaire Platton (vœu présente du Voccasion de siduer : Affaire Platton (vœu présente du Voccasion de siduer : Affaire Platton (vœu présente du Voccasion de Siduer : Affaire Platton (vœu présente du Voccasion de Siduer : Affaire Platton (vœu présente du Voccasion de Siduer : Affaire Platton (vœu de la Fédération de la Creus), 17 : — La réforme judiciaire (vœu de la Fédération de la Creus), 17 : — Les tribunaux de commerce (Sedion de Paris-len, 17 : Les tribunaux de commerce (Sedion de Paris-len, 17 : Les tribunaux de commerce (Sedion de Paris-len, 17 : Les tribunaux de commerce (Sedion de Paris-len, 17 : Les tribunaux de commerce (Sedion de Paris-len, 17 : Les tribunaux de commerce (Sedion de Paris-len, 18 ; La location des presbytères (Section de Piers), 18 .

Séance plénière du 21 novembre 1937, séance du matin :

Le Congrès de la Fédération Internationale, 19; — Covents de Tours: Examen des vœux renvoyés au Comité Central (suite); III. — Vœux divers (suite) : La Gaisse internationale des retraites et la situation des fonctionnaires mélis (vœu de la Section d'Haiphong), 19; La location des prestytères (Section de Flers, 20; IV. — Vœux d'ordre économique et social: La loterie des régions libérées (vœu de la Section d'Amiens et de la Fédération de la Somne), 20; Pour une politique finuncière realiste (vœu de la Fédération de la Seine), 20; Les Sociétes de crédit immobilier (vœu de la Section de Sevrun), 21; — La vie intérieure de la Lique; Eapport de la Lique que le R. I.G.M. (vœu presenté par M. Challaye), 21; Application de l'article 32 des status genéraux (Section de Peris-59), 22; Personnel de la Lique; Application des lois sociales (vœu de la Fédération de la Seine), 23; — Compte rendu du Congrès, 23.

Sance plénière du 21 novembre 1987, séance de l'après-midi : Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 24 : — Affaires d'Espagne, 31 : — Affaire du complot, 31 ; — Affaire Tardieu-La Rocque, 31.

Séance du 9 décembre 1937 : La Ligue et le Rassemblement populaire, 50.

Scance du 13 janvier 1938 : Démission de Mme Suzanne Collette-Kahn, 123 ; — Comité Central (Séance du 21 novembre), 124 ; — Conférence des Présidents, 125 ; — Une proposition de la C.G.T., 125 ; Le complot du G.S.A.R., 125 ; — Le procès de Moscou, 125 ; Affaire Reiss, 127 ; — Barmine (demande d'audience de M.), 127,

Scales du 27 janvier 1938 : Affaire Barmine, 232 :

Affaire Reiss, 232 : — La question roumaine et la silva-tion internationale, 232 ; — Libération de Madeleine Mancini, 244.

Séance du 6 février 1938 : Election du Burcau, 388.

Séance du 24 février 1938 : Projet de Congrès de Front populaire, 393 ; — Election du Bureau, 393 ; — Confé-rence des Présidents, 394 ; — Situation internationale,

Scance du 3 mars 1938 : La situation internationale, Projet de résolution, 431 ; — Conference Vandervelde, 433 : — Congrès de l'Orion des Syndicats de la Seine, 433 : — Meeting Thaelmann, 433 : — La Presse hille-rienne et la Ligne, 433 : — Nouveaux procès de Mos-cou, 433 ; — Ordre du jour, 433.

Stance du 17 mars 1938 : La situation intérieure, 435 : — Election d'un vice-président, 435 : — Comité Central, Tirage au sort des membres clus en 1937, 435 : — Renouvellement du tiers sortant en 1938, 435 : — Con-grès national, fixation de l'ordre du jour, 435 : — La situation générale, 436.

situation genérale, 436.

Séance du 7 avril 1988: Candidatures au Comité Central, 438; — Congrès de 1938, 438; — La situation générale, 440.

Séance du 5 mai 1938: Congrès 4938, Modification à l'article 6 des statuts. Répartition rationnelle des membre non résidants du Comité Gentral. 441: — Lettre de M. Calllaud, 441: — La situation internationale, 445: — Congrès 1938. Les moyens d'assurer le libre jeu de la démocratie; — Le problème de la Presse, 445: — La question du Sénal, 460; — Mort de Carl von Ossietzky, 447.

Séance du 19 mai 1938". Lettre de M. Corcos, 449; — Congrès 1938. La résistance aux pressions qui contrarient la volonté du suffrage universel, 449; — Congrès 1938. Modification à l'article-6-des statuts; "Répartition rationnelle des membres non résidants du Comité Central, 451.

Scaller du 2 juin 1938 : Lettre de M. Caillaud, 453 ; — Modification à l'article 6 des statuts ; Répartition ration-nelle des membres non résidants du Comité Gehrel, 453 ; — Rapport inoncier, 456 ; Rapport moral, 456

Scance du 23 juin 1938: Contre l'antisémitisme 1877. — Contre la cloture biusquée de la session parlementaire, 437: — Congrès 1938, 457: — Congrès 1938, Délega-tion, 438: — La Conférence d'Evian sur la répartition des rélugiés, 458: — Le statut des étrangers, 458:

Séance du 7 juillet 1938 : Mort de M. Otto Bauer, 591;
— Démission de M. Gueutal, 591: — Paris-20 (situation de la Lique, 591: — Sous-officiers, républicains (banquet), 591: — Congres 1938, 591: — La Conference d'Evian sur la répartition des réusiés, 591: — Les décrets-lois, 591; — L'affaire du C.S.A.R., 503

Seance du 15 septembre 1938 : La situation internationale, 594.

Scance du 22 septembre 1998 : La situation internationale, 596.

Séance, du 6 octobre 1938 : La Ligue pendant les vacances, 601; - Le bilan de la Crise, 602

Seance plénière du 16 octobre 1938, séance du matin : La Ligue pendant la Crise, 709.

Seance plénière du 16 octobre 1938, sénnce de l'aprèsmidi: M. Viollette, motion de sympathie, 710 : — La Ligue pendant la Crise (suite, 710 : — Projet de résolution de M. Francis Delaist, 713 : — Pour la protection des minorité, 719 : — Coulre la menace fasciste, 719.

Scance du 10 novembre 1938; Mont de MM. Georges Bourdon, Dominois et Dyard, 720; — Démission de Mme Avril de Sainte-Croix, 720; — Démission de M. Maurice Milhaud, 720; — M. Lisbonne et Viollette (motion de sympathie), 720; — Une lettre de M. Casati, 720; — Reunion d'information du 28 octobre, 721; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 722.

COMITÉ D'ACTION MAROCAINE : Lettre au Secrétaire général, 16. COMITÉ INTERNATIONAL DE COORDINATION POUR L'AIDE A L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE : Cotisation mensuelle, 438.

COMITÉ NATIONAL DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE : VOIR RASSEM-BIEMENT POPULAIRE.

Comrés : Comité Thaelmann, 122 ; — Comité de chômeurs, 122 ; — Comité Thaelmann (Pour la liberté de réunion), 134.

COMMÉMORATION : Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14; — Commémoration du 150° anniversaire de la Révolution française, 122; — Commémoration du 40° Anniversaire de la Ligue, voir :: Anniversaire.

COMMERCE (Interventions): Pour les commerçants étrangers, 516.

COMMISSIONS: Commission des conflits dans les Fédérations, 91; — Commission de contrôle financier, 122; Rapport de la Commission de contrôle, 338.

GOMMUNISTE (Parti): L'interdiction de la manifestation d'Orange, 633; — Voir aussi: RASSEMBLEMENT POPULAIRE.

d'Orange, 633; — Voir aussi : Rassemblement contre le fas-cisme provocateur, 35; — Madeleine Maneini graciee, 67; — Contre le silence du parlement, 67; — Defaillance de la-S.D.N., -07; — Pour la liberté de réunion, 134; — Appel de la Ligue (Anschluss), 163; — Contre la duperie de la non-intervention, 231; — Pour l'Espagne républi-caine, 282; — Contre les massacres des femmes et des enfants d'Espagne, 330; — Contre la clôture brusquée de la session parlementaire, 350; — Contre la réduction des informations radiophoniques, 44; — Contre l'étouf-fement de l'affaire du C.S.A.B., 430; — Après Munich manifeste 563; Résolution, 564; — L'interdiction de la manifesteition d'Orange, 633; — Contre la barbarie de chainée en Allemagne, 683; — Avant la grève géné-rale, 683; — Voir aussi: Resolutions.

COMPLOY DU C.S.A.R. : voir C.S.A.R.

COMPTE-RENDU : Compte rendu du Congrès, 23.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL : Une proposition de la C.G.T., 125.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE FÉMÉRATIONS : Organisation, 90: — Déclarations de la Conférence, 90; — Ordre du jour,

CONFERENCE D'EVIAN : La Conference d'Evian sur la répartition des réfugiés, 458, 591.

CONFERENCE INTERNATIONALE DES FEMMES : Réunion à Mar-seille, 442.

Contrips: Commission des conflits dans les Fédérations, 91; — Conflits du bravail; Arbitrage, par Henri Claupo, 158; — Conflit entre la Section de Blêté et la Fédération, 455; — Conflit entre la Section de Montluyon et la Fédération, 450; — Les conflits (résolution du Congres d'Avignon), 474; — Nomination des procureurs généraux comme arbitre dans les conflits du travail, 58, 524.

Conces: Congés des fonctionnaires pour assister au Congrès, 388.

Congrès nyens: Le Congrès de la Fédération Internationale; Compte rendu au Comité Central de M. Enille Kahn, 19; — Congrès du centre de liaison, 90; — Congrès de l'Union des Syndicats de la Seine, 433; — Congrès de la Patx, 442, 443; — Convocation d'un congrès national du Rassemblement populaire, 452; — Congrès Paix, et Liberté de Front populaire de la Région parlstenne, 455. CONGRES DIVERS

Cokones International des Ligues (Paris 1937): Le Congrès International des Ligues, 195; I.— Quoerture du Con-grès, 196; — Discours de M. Maurice Violiette, 196; — Allocution de M. Victor Basch, 197; II.— L'Activité des Ligues: Rapport de la Ligue Allemande, 198; — Rapport de la Ligue Espagnole, 199; — Rapport, de la Ligue

Hongroise, 200; — Rapport de la Ligue Italienne, 201; Rapport de la Ligue Poloneise, 201; — Rapport de la Ligue Russe, 202; — Rapport de la Ligue Susse, 203; — Rapport de la Ligue Géorgienne, 207; — 411. — Signification et diffusion du complément à la Déclaration des Drois, 208; — IV. — Défense de la Démocratie contre les ingérences étrangères, 215; — Résolution, 230.

CONGRES NATIONAL DE 1937 (Tours) : Examen des vœux ren-voyés au Comité Central, 14; — Compte rendu du Con-

Combres Manomal de 1937 (Tours): Examen des voux rengrès, 23.

Conordes National de 1938 (Avignon): Date, 9, 90; — Ordre du jour, 12]: — Renouvellement du Comite Central, Notices statulaires, 243; — Circulaires, 247; — Pour le Gongrès d'Avignon: Les moyens d'assurer le libre jeu de la Démocratie, projet de resolution du Comite Central, 307; — Résistance aux précsions qui contrarient la volonte du suffrage universel: 1º Faccisme international, rapport précente par M. S. Gruman, 313; 2º Puissances d'argent, rapport présente par M. Robert Laceste, 315; 3º Cléricatisme, rapport présente par M. Robert Laceste, 315; 3º Cléricatisme, rapport présente par M. Bernie, 319; Le problème de la Presse, rapport présente par M. Georges Borns, 322; La question du Sanat, rapport présente par M. Albert Bayer, 325; — Avis ungents, 333; — La répartition rationnelle des membres non-résidants du comite Central rapport de M. Julien Cambon, 342; — Rapport morat, and presente par M. Albert Bayer, 352; — Operations de l'exercice 1937, 356; — Bilan, 357; — Rapport prind de la Commission de Controle, 338; — L'activité proit de la Commission de Controle, 338; — Fixation de l'ordre du jour, 435, 438; — Modification a l'article 6 des statuts, 444; — Les moyens d'assurer le libre jeu de la démocratie, déliberation au C.C., 445; — Tunis, représentation au Congrès, 448; — La résistance aux pressions qui contrarient la volonte du suffrage universel, délibération au C.C., 459; — Modification à l'article 6 des statuts, 431; — Rapport moral delibération au C.C., 459; — Modification à l'article 6 des statuts, 431; — Les moyens d'assurer le libre jeu de la democratie, delibération aux C.C., 457; — Delégation, 458; — Les Résolutions pur contrarient la volonte du suffrage universel, délibération au C.C., 459; — Modification à l'article 6 des statuts, 431; — Rapport financier, délibération aux statuts, la répartition rationnelle des membres non-residants du Geomé Central, 473; III. — Les moyens d'assurer le libre jeu de la démocratie, veri de libre sur m

Congrès National de 1939 (Mulhouse) : Lieu et date, 474. CONSELLS JURDIQUES DE LA LIGUE (Les) : L'activité juridique de la Ligue en 1937-1938, 362 ; — Rapport sur l'enquéle sur les candidats fonctionnaires, 447.

CONTROLE DES CHANGES : Présisions sur le Contrôle des Changes, par Pierre Gérôme, 131.

CORBEAU (Affaire Emile) : 375.

Corresau (Affaire Emile): 375.

Corros (Fernand), membre du Comité Central : Le rapatriement des réfugiés espagnols, 10 .— Démissions de sept membres du C.C., 14 : Affaire Tardieu-La Recque, 13 :— La situation politique et sociale du Maroc, 15 :— La réforme judiciaire, 17 :— La protection du travail, 17 ;— Le Congrès de la Fédération internationale, 19 :— La location des presbyteres, 20 ;— Pour une politique fluancière réaliste, 20 :— La Ligue et le Rassemblement populaire, 50 : Lettre (lutte contre le charlatanisme), 89 ;— Offre de démission de Mme S. Collette-Kahn, 124 :— Le complot du C.S.A.R., 125 :— Le Procès de Moscou, 125 :— La question roumaine et la situation internationale, 233 :— Situation internationale, 335, 432 :— Fixuition de l'ordre du jour du Congrès, lettre au Secrétariat, 435 :— Lettres au Comité Central, 437 :— Correspondance, 441 :— Congrès 1938, 444 ;— La situation internationale, 445 : Lettres de M. Corcos, 448 :— Congrès 1938, 449 :— Les décrets-lois, 591 :— L'affaire du C.S.A.R., 593 :— La situation internationale, 598 :— Le Bilan de la crise, 46 :— La Lique pendant la crise, 712 ;— Intervention de M. Caillaud, 722. Conquillemoy (Section de) : Activité, 669.

Conquilleroy (Section de) : Activité, 669.

Correspondence: Affaire B..., lettre de M. B..., 8;—
Secrétariat de Moirie, lettre du Secrétaire général à la Fédération des Alpes-Maritimes, 8;— Le rapatriement des réquées espanols, lettre de M. René Gerin, 10;—
— Affaire Reiss, lettre du Comité pour Tenquete sur le proces de Moscou, 13;— Commemoration de la mort de Roger Satengro, lettre du Maroc, lettre de M. Marc Faure, 16;— Une offenside reactionnaire contre la Lique, lettre de M. Georges Pioch, 27; lettre de M. Mauricé Paz, 27; — Lettre de M. Rosenmark, 27; — Lettre de de

mission de M. Maurice Paz, 56; — Lutte contre le chartatanisme, lettre de M. Corcos, 89; — Affaire D...., lettre de la Section de Villié-Morgon vo; — Chateanneuri-de-Galaure, lettre de Secrétaire général, à la Section, 92; — Rueil, lettre du Secrétaire général, à la Section, 92; — Complot du C.S.-A.R., lettre de Mile Duseigneur, 121; Réponse du Secrétaire général, 122; 150° anniversaire de la Médicion française, lettre de M. Esmonin, 122; — Comféde chômeurs, lettre de M. Esmonin, 123; — Conféde chômeurs, lettre de M. Esmonin, 123; — Conféde chômeurs, lettre de M. Semonin, 123; — Le proces de Moscon, lettre de M. Henri Guerrul, 126; lettre de M. Camille Planche, 123; — Lettre à M. l'Ambassadeur de l'U.R.S.S. à Paris, 184; — La question roumaine et la situation internationale, lettre de M. Camille Planche, 233; — Casabiance, lettre de la Section, 388; — M. Poleh, une lettre, 389; — M. Gueulal, une lettre, 389; — M. Poleh, une lettre, 390; — Affaire Aign, lettre du Secrétaire général, 396; — Affaire Aign, lettre de la Section, 388; — M. Poleh, une lettre, 390; — Affaire Aign, lettre de la Section de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Toulouse, 434; — Comprés, fization de la Section de Mencal, lettre du M. Corcos, 437; — Comprés 1938, lettre de M. Roger Picard, 438; — Lique Tethécoslovaque, lettre de la Section de Berno 440; — Répugiés autrichiens, lettre du G. S.-A. R., lettre du ministère de la Section de Mencalus, 140; — Affaire du C.S.-A. R., lettre du ministère de la Section de Mencalus, 141; — Affaire du C.S.-A. R., lettre du ministère de la Justice, 431; — Prostitution, lettre du ministère de la Justice, 431; — Secours populaire, une lettre de M. Tinlolas, 455; — Affaire

CRANSAC (Section de) : Activité, 669.

CREUSE (Fédération de la) : Vœu sur la réforme judiciaire,

17.

Crise internationale (La) Pour sauver la Paix, deux résolutions du Comilé Central, 541; — Après Munich: 1. — Manifeste, 563; II. — Résolution, 564; — Histoire de la Crise Internationale, par Histoireus, 565; — Retour de Praque, par Jacques Anch., 581; — Vérilés à répandre sur la question tehécostovaque: 1. — Politique de non-résistance : Guerre; politique de resistance: Paix, 581; II. — Les Sadèles et le Droit des Peuples, 584; III. — L'aprendre de la Tehécostovaquie a-t-il affermi la Paix?, 589; — Le Comilé Central, pendant la crise, la situation internationale, 594 et suiv. (Erratum, 639); — Résolutions du Comilé Central, 614; — La Lique dévant la crise internationale, par Victor Bascu, 572; — Après Munich, avis et points de vine; II. — Les chances, de la Paix, par René Chateau, 616; II. — Une nouvelle for-

me du bourrage de crane, par Albert Bayer, 619; III.

— Pourquoi f'ai volé contre l'accord de Munich, par
Jean Bourey, 620; IV. — La grande misère des sacrifiés, par Georges Duramet, 622; — Le marlyre thétécoslovaque, par Tesus, 626; — La Ligue et la revision des
traites, 330; — Lettre de M. Julien Cardon sur la crise
internationale, 635; — Munich et nos principes; I.

— Le Droit des Peuplès, par Suzanne Collette-Kann, 643;
III. — Le respect du Droit, par Georges Scelle, 647; III.

— La valeur morale des promesses, par Albert Bayer,
651; IV. — La Justice et la Païz, par Gabriel Cudener,
653; V. — La Liberté, par Georges Gombault, 657;
Comment on trompe l'opinion, par Emile Kann, 684;
— Questions et réponses : les résolutions du Comité Cenfrol pendant la crise, 666; Notre affiche, 607; — Le
rapport Runcinann, 688; — La Ligue pendant la crise,
709; — Projet de résolution de M. Delaisi, 713.

noin-Wasquehal (Section de): Activité, 158.

CROIX-WASQUEHAL (Section de) : Activité, 158.

CROIN-WASQUEHAL (Section de): Activité, 158.

G. S. A. R.: Affaire du complot, 31; — Déclarations de la Conférence des Présidents de Fédérations, 99; — Une lettre de Mile Duseigneur, 121; — Le complot du C.S. A.R., 125; — Contre Vétoufement de Leffaire du C.S. A.R., une résolution du G. C., 430; — Ordre du jour de la Section de Chamalières, 434; — Une lettre de la Section de Rouen, 441; — Affaire du C.S.A.R. (Vœu de la Section de Levallois-Perret), 43; — Affaire du C.S.A.R., 452; 457; — Vœu du Congrès d'Avignon, 476; — Intervention auprès du Ministre de la Justice, 522; — Délibération au C.C., 533; — Lettre du Garde des Sceaux, 533; — Voir aussi: Campages de La Ligue.

Sceaux, 513, — Volt duss' Canadas Le Light.

Cupener (Gabriel), Membre du Comité Central : Lettre pour la commémoration de la mort de Roger Salengro, 14;

— Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 29;

Notice statutaire, 230;

— La situation internationale, 594 et suiv.;

— Le bilan de la crisc, 603;

— La Ligue pendant la crisc, 710;

— La Ligue et le Rassemblement populaire, 724.

(Affaire) : Une lettre de la Section de Villié-Morgon,

DAMALIX, Membre du Comité Central : Offre de démission de Mine Suzanne Collette-Kahn, 123.

Damas (Section de): 393.

Dampierre-sur-Saion (Section de) : Activité, 62, 158, 304. DARMENDRAIL : Notice statutaire, 263.

Déclaration des Dhoits: Un exemple à imiter, 7; — L'affichage de la Déclaration des Droits dans les Ecoles, rapport de M. Maurice Voinn, 87; — Signification et diffusion du complément à la Déclaration des Droits (Congrès International de 1937), 208; — Voir aussi Cam-PAGNES DE LA LIGUE.

Déclarations : Démissions au C. C., une déclaration du Bureau, 3 : — Déclarations de la Conférence des Présidents de Fédérations, 99 ; Voir aussi Résolutions.

DÉCRETS-Lois: Modification du décre-loi du 30 octobre 1935, 236; — Le décrel-loi du 2 mai, 295; — Le décrel-loi du 12 mai, 295; — Le décrel-loi du 14 mai, 300; — Les décrels-lois de juin 1938 (résolution du C.C.), 483; — L'application du décrel-loi du 2 mai, 513; — Décrets-lois, pourvoi en Conseil d'Elat, 520; — Les décrets-lois, délibérations au C.C., 500

Degnilage (Mme Jeanne), Membre du Comité Central : No-tice statutaire, 264 ; — Le bilan de la crisc, lettre au

Delast (Francis), membre du Comité Central : Projet de résolution, 713 : — Intervention de M. Caillaud, 721.

résolution, 713 : — Intervention de M. Caillaud, 721.

Démissions : Les démissions au Comité Central, une déclaration du Bureau, 3 : — Adresses de sympathie au Comité Central, 9 : — Démissions au Comité Central, 11 : — Une offensive réactionnaire contre la Lique, 24 : — L'agression contre la Lique (Une lettre de M. André Gide, 89 : — Comité Central (démissions), réunion contradictoire, 91 : — Offre de démission de Mme Suzan, ne Collette-Kahn, 121, 123 : — Une lettre de M. Pioch, 389 : — La Presse hittérienne et la Lique, 433 : — Démission de M. Gueutal, 500 : — Démission de Medical de Ste-Croix, 720 : — Démission de M. Maurice Milhaud, 720.

Dimocratie: Défense de la Démocratie contre les ingérences étrangères (Congrès International de 1937), 215; — Les moyens d'assurer le libre jeu de la démocratie : Voir "Gosques, maronat pe 1938 ; Pour les événements de Tchécoslovaquie, voir : Crise Internationale (La).

DEMUSOIS (Loi) : Cheminots, 524. DICTATURE : Voir FASCISME et HITLÉRISME. DIGNE (Section de) : Activité, 304.

Diene (Section de): Activité, 304.

Discours: A Genève, la dèfense de la Sécurité collective, Discours de M. Osusky, 100; — Discours de M. Litvinov, 101; — Discours de M. Alvariz dei, Vavo, 103; — Discours de M. Paul-Borcour, 105; — Le discours au Reichstag et les prétentions hitlériennes, 135; — Discours de Emile Vandenvelle et le Dr. Jeanne Vandenvelde, Rétour d'Espagne, 164; — Congrès International des Liques; Discours de M. Maurice Volletters, 196; — Allocution de M. Victor Basch, 197; — Les quarante ans de la Lique, Allocution de M. Estève, 499; — Discours de M. Maurice Violetters, 503; — Discours de M. Léon Jouhaux, 708; — Discours de M. Maurice Violetters, 507; Aux obsèques de M. Georges Bourdon: le Liqueur, par M. Victor Basch, 677; le Journaliste, par M. René Sudre, 678; l'Ecrivain, par M. Jean Vickaud, 680.

DOCUMENTATION: Documentation sur le Rassemblement Populaire, 659.

DOMMOIS: Mort de M. Dominois, 720.
DOMEAU (Roger): Notice statutaire, 250.
DOMES (Section de): Activité, 669.
DORDOGNE (Fédération de la): Affaire GONTIER, 443.

Dorgelès (Roland) : Lectures actuelles, le régime raciste,

Douvres\_Creully (Section de) : Activité, 304.

DOUVES-CREDILY (SECTION de): ACTIVITÉ, 304.

DRAYEL (SECTION de): Une proposition, 391; — Affaire Paul Michaud, 594.

DREYTUS (Affaire): Les grandes interventions (La Voix de la Ligue): l'Affaire Dreyfus, par Georges Bourdon, Victor Basch, E. Lisbonne, 36.

DROIT D'ASILE: Voir Réfuciés POLITIQUES.

DROIT DES PEUPLES (Le): par Suzanne Colette-Kahn, 643; — Voir aussi: CRISE INTERRATIONALE (La).

— VOIT GUSSI: CRISE INTERNATIONALE (LG).

DBOITS DE L'HOMME : Voir : DÉCLARATION DES DROITS.

DUHAMEL (Georges) : Après Munich, la grande misère des sacrifiés, 622.

DUPUY : Notice statutaire, 264.

DURAN (Jean-Noël) : Notice statutaire, 251.

DUSANCALEM (Mile) : Une lettre, 121.

DYAND (Joseph) : Mort de M. Dyard, 720.

Éclose (Section d') : Activité, 669. Écore (L') : L'activité juridique de la Ligue, V. — L'école,

ECOLE LAIGUE: La nationalisation de l'Enseignement, par F. FONTENEAU, 4; — Vœu de la Section d'Antony, 9; — Enseignement lafque, 153; — Défense de la laicité (Pressions patronales en faveur des Ecoles libres), 234; — Alsace-Lorraine — Guelwüller, instruction religieuse, 524; — Voir aussi; Campagnes de la Ligue.

EDUCATION NATIONALE (Interventions)

Censure cinématographique, 523.

Défense de la laicité, pressions patronales en faveur des écoles libres, 234.

Enseignement luique, violation de la neutralité scolaire, 153.

Divers : Affaire Roger Castellon, 234 : — Mile C..., 523 ; — Propagande fasciste par le film dans les écoles, 523.

EFFECTIF: Situation de la Ligue de 1936 à 1937, statistiques, 360.

EGYPTE: La Ligue hors de France, 383. ELBEUF (Section d'): Activité, 670.

Elections: Renouvellement du Bureau, 232; — Algérie, délégations linancières, 235; — Election du Bureau, 388, 393; — Election d'un vice-président, 435; — Elections du Comité Central, voir : Comité Central, ; — Contre les pressions politiques au Maroc (élections de Meknès), 522.

EMISSIONS RADIOPHONIQUES de la Ligue : Voir VOIX DE LA

ENFANCE : Laîcité des sociétés de protection de l'enfance, 556 ; — Voir aussi Ecole et Enseignement.

ENSEIGNEMENT: La nationalisation de l'Enseignement, par F. FONTENEAU, 4; — Enseignement laïque (Violation de la neutralité scolaire), 133; — Propagande fasciste pur le film dans les écoles, 523; — Voir aussi Ecole et

ERRATA : Erratum au compte rendu de la séance du

14 octobre et du 21 novembre du Comité Central, 56; — Addendum au compte rendu de la séance du 21 novembre du Comité Central, 56; — Une omission, 57; — Erratum au rapport de M. Cardon, 461; — Erratum à l'article de M. Victor Bascn: Jes premières Sections, Rennes, 528; Erratum à l'armuaire officiel, 698; — Erratum aux articles: Les sudètes et le droit des peuples et France et Terhécoslovaquie, 639; — Erratum à la séance du Comité Central du 22 septembre, 639.

ESMONN (Edmond), Membre du Comité Central : Personnel de la Ligue, 23 ; — Offre de démission de Mme S. Col-lette-Kahn, 123 ; — Notice statutaire, 265.

Tette-Kahn, 123; — Notice statulaire, 265.

Espacke (Guerre d'): Le rapatriement des réfugiés espagnols, 10; — Affaires d'Espagne, 31; — En Espagne, par J. Alimaire, 47; — Le discours au Retokslag, 111; — Hébergement des réfugiés espagnols, 153; — Re. four d'Espagne, par Emile Vanderkelbe et le Dr Jeanne Vandervelde, 164; — Pour l'Espagne républicaine, 282; — Contre les massacres, 30; — Contre les massacres des femmes et des enfants d'Espagne, 339; — L'Activité juridique de la Ligue; XII. — Les affaires d'Espagne, 381; — Un appel de la Ligue, 455; — Vœu du Congrès d'Avignon, 476; — Amicale des Volontaires de l'Espagne républicaine, Congrès, 519; — Pour les réfugiés espagnols de la Mayenne, 522; — José-Maria Moragas Galissa, 557; — Voir aussi; Aide au Pruple Espagno, Campacres de la Ligue, Lieue Internationale et P.O.U.M.

Essoyes (Section d') : Activité, 670.

Estève : Les quarantes ans de la Ligue, allocution, 499. ETHIOPIE : Vœu de la Fédération de Meurthe-el-Moselle, 16 ;

— Les conséquences de l'aventure éthiopienne, par Léon Carex, Raymond Roxze et Emile Folinais, 119 ;

des Sections de Levallois-Perret et d'Orléans, 44.

ETIENNE (Georges), Trésorier général de la Ligue; Person-nel de la Ligue, 23; — Notice statutaire, 251; — Rap-port financier, 352; — Rapport financier, délibération au C.C., 454; — La Ligue et le Russemblement populaire, 723. ETRANGER: Voir: Action de la Ligue a l'Etranger, Ligue Internationale, ainsi qu'au nom du pays intéressé.

ETRAMERS: La police et les étrangers, 29; — L'activité juridique de la Ligue, XI. Les étrangers, 379; — Etrangers, décret du 2 mai 1938, 447; — Une circulaire du Secours populaire, 447; — La question des étrangers, une résolution de la Fédération de la Seine, 452; — Le Statut des étrangers, 458; — Voir aussi : Décrets-Lois et Réfugés politiques. Lois et Réfugiés Politiques.

EURE (Fédération de l') : Activité 669.

Evian : La conférence d'Evian sur la répartition des réfu-giés, 458, 591.

EVREUX (Section d') : Activité, 190.

FACTUM: Un factum contre la Ligue, 442.

Factum: Un factum contre la Ligue, 442.

Fascisme: Rassemblement contre le fascisme provocateur, un appei de la Ligue, 35; — La question Roumaine, 68; — Noël des victimes du fascisme, 90; — Lectures actuelles, 110; — Le Congrès International des Ligues, 196; — Résistance aux pressions qui contrarient la volonté du suffrage universel: 11 Fascisme international, projet de résolution du Comité Central, 307; rapport présenté par M. S. Grumbach, 313; — Contre le fascisme international (résolution du Congrès d'Avignon), 468; — Contre la barbarie fasciste (veru du Congrès), 475; — Propagande fasciste par le film dans les écoles, 523; — Neutralité de l'armée, 556; — Contre la menace fasciste, 710; Voir aussi : Campagnes de Lague, Crise Internationale, C.S.A.R. et Hittérisme.

FASCISTES (Agressions): Affuire B..., 8.
FATTORI (Affaire): 514.
FAURE (Marc), membre du Comité Central: Notice six taire, 205; — La Ligue pendant la crise, lettre, 710.
FAVARD (Affaire): 667.
FAVENCE (Section de): Activité, 304.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES : VOIR LIGUE INTERNA-TIONALE ET CONGRÈS INTERNATIONAL.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME : Lettre au Congrès International de 1937,

Fébérations: Conférence des Présidents, 90; — Commission des conflits dans les Fédérations, 91; — Déclarations de la Conférence des Présidents de Fédérations, 99; — Réunion interfédérale du Nord, 123; — Ordre du jour de la Conférence des Présidents de Fédérations, 152, 394; — Le rôle des Fédérations, 520.

FEMME: Pour la protection de la femme, par le Dr Sicard DE PAUZOLES, 417.
FERE-EX-TARDENOIS (Section de La): Un vœu pour la Peix, 9.
FLANDIN (Dierre-Etitenne): Centre d'action contre la guerre (affiche), 600; — Notre affiche, 697.
FLÈCHE (Affaire de La): Déplacement du Préfet, 392; — Voir aussi: CAMPAGNES DE LA LIGUE,
FLERS (Section de): La location des presbylères, un vœu, 18, 20,

Voir aussi: CAMPACNES DE LA LIGUE.
FLERS (SECTION de): La location des presbytères, un vœu, 18, 20,
FLOCH (Affaire): 376.
FOLNAIS (Emile): Lectures actuelles, les conséquences de l'eventure éthiopienne, 119.
FONCTIONNAIRES: La Caisse intercoloniale des retraités et la situation des fonctionnaires métis, 18; — Amnistie des fonctionnaires, 39; — L'activité juridique de la Ligue, IV. Les fonctionnaires, 370; — Enquête sur les candidats, 447.
FONTAINE : NOTICE statutaire, 266.
FONTAINER (Henri): NÉTROJOGIE, 528.
FONTENAY-LE-CONTE (Section de): Activité, 304.
FONTENAY-SOUS-BOIS (Section de): Activité, 670.
FONTENEAU (F.): La Nationalisation de l'Enseignement, 4.
FONCES-LES-ELUX (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122.
FREI (Bruno): Autriche 1938, 275.
FRIOT POPULAIRE: RESolution du Comité de Front Populaire de Marrakech, 15; — Projet de Congrès, 393; —
. Voir aussi RASSEMBLEMENT FOPULAIRE.

G... (Affaire): Guerre, 8.
GABARRET (Section de): Un ordre du jour, 456.
GABLARDON (Section de): Activité, 670.
GAMARD, membre honoraire du Comité Central: La location des prespivères, 20: — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 30.
GARD (Fédération du): Vœu sur l'affaire Platon, 16.
GARDRET (Affaire): 188, 667.
GAUQUÉ (Affaire): 373.
GERDATT (Affaire David): 515.
GERDATT (Affaire David): 515.
GERDATT (Affaire David): 515.
GERDATT (AFFAIREM): (Georges).
GEORGES-ETIENNE (René): La voix de la Ligue; L'affaire Malvy, 84; — Rapport sur la Signification et la Diffusion du complèment à la Déclaration des Droils au Congres Internationai de 1937; 208.
GEORGE Voir: LEUE INTERNATIONALE.
GERM (René), membre du Comité Central: Lettre sur le rapatriement des réfugiés espagnols, 10; — Démissions de sept membres du Comité Central; 11: — Situation internationale. 395: — Congrès 1938, 449; — Le bilan de la crise, 607; — Projet de résolution de M. Délaisi, 718.
GERDAE (Pierre): Lectures actuelles; Répercussions internationales, Politique extérieure du Troisième Reich, 116: — Précisions sur le Contrôle des Changes, 131.
GIE (André): L'agression contre la Ligue, 89.
GRAUD (Octave): Nécrologie, 335.
GASSAT: Intervention au Congrès International de 1937, 213.
GOLDMAN (Affaire Wolf): 515.

Gorman (Affaire Wolf) : 515

213.
Goldman (Affaire Wolf): 515.
Goldman (Affaire Wolf): 515.
Gomballt (Georges), membre du Comité Central : Le rapatriement des réfugiés espagnols, 11 ; — Démission de sept membres du CC., 12 ; — Pour une politique financière réaliste, 20 · Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 28 : — La Ligue et le rassemblement populaire, 30 ; — Congrès 1938, 446, 450 ; — Rassemblement populaire, 452 ; — Modification à Part. 6 des statuts, 454 ; — Rapport financier, 455 ; — Contre l'antisémitisme, 457 ; — La mancier, 455 ; — Contre l'antisémitisme, 457 ; — La situation internationale, 594 ét suiv. ; — La Liberté, 657 ; — La mort de Georges Bourdon, l'Homme, 681 ; — Réponse à M. Henri Pichot, 708 ; — Projet de résolution de M. Delaisi, 719 ; — Contre la menace fascisle, 719 ; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 722.
Gomez (Affaire) ; 433.
Gont (Affaire Affrado) : 515.
Gougenhem (André), membre honoraire du Comité Central : La situation internationale, 594.
Grandes references de la Ligue, 1 : — L'Affaire Dergulus, par Georges Bourdon, Victor Basch, E. Lisronke, 36 ; II. — Les victimes des Conseils de guerre, par Henri Guerkett, 44 ; III. — L'affaire Malvy, par René Georges-Etienne, 84.
Grasse (Section de) : Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122 ; — Propagande fasciste par le film dans les écoles, 523 ; — Activité, 158.
Grece : La Ligue hors de France, 383.
Greco La Ligue fors de France, 383.
Greco La Ligue fors de France, 383.
Greco La Ligue fors de France, 383.

Groslay (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122.
Grunbach (Salomon), membre du Comité Central : Affaire rardieu-La Rocque, 13 ;— Affaire Reiss, 14 ;— Rapports de la Ligue avec le R. U. P., 14 ;— Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14 ;— La situation politique et sociale du Maroc, 15 ;— Affaire Platon, 16 ;— Pour une politique financière réaliste, 20 ;— Application de l'article 32 des statuts généraux, 22 ;— Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 28 ;— Affaire du Complot, 31 ;— La Ligue et le Rassemblement populaire, 50 ;— Offre de démission de Mme Collette-Kahn, 123 ;— Notice statutaire, 252 ;— Pour le Congrès d'Avignon, rapport sur le fascisme international, 343 ;— Congrès 1938, 440 ;— La Conférence d'Evian, 591 ;— Les décrets-lois, 591 ;— L'affaire du C. S. A. R., 593 ;— La situation internationale, 597 ;— Projet de résolution de M. Delaist, 716.

Guerma (Section de la) : Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122 ;— Activité, 670.

Guernur (Henri), viceprésident de la Lique : le rappatrie-

Gurriche (Section de la): Ordre du jour sur l'auaire du C. S. A. R., 122; — Activité, 670.

Gurriche (Henri), vice-président de la Ligue : le rapalriement des réfugiés espagnols. 11: — Pour une politique financière réuliste, 20: — Rapports de la Ligue avec le R. I. G. M., 21; — Application de l'article 32 des statuls généraux, 22; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 30: — Les victimes des Conseils de querre (La voix de la Ligue), 44: — La Ligue et le Rassemblement populaire, 50: — Discours sur la question roumaine, 68: — Offre de démission de Mme Suzanne Collette-Kahn, 124: — Une lettre au sujet du procès de Moscou, 126: — Rapport sur la Défensé de la Démocratie contre les ingérences étrangères au Congrès International de 1937, 215: — Elu vice-président de la Ligue, 232, 435; — Duel Bernstein-Bourdet, 452: — Modification à l'art. 6 des statuts, 433: — Rapport inancier, 455: — Contre l'antisémitisme, 457; — Contre la clòture de la session parlementaire, 457; — Contre la clòture de la session parlementaire, 457; — Contre la clòture de la session parlementaire, 457; — Contre la clòture de la session parlementaire, 457; — Contre la clòture de la session parlementaire, 457; — Contre Les décrels-lois, 591; — L'affaire du C. S. A. R., 503; — Le bilan de la Crisc, 608; — Pro domo, réponse à une interpellation, un soir, au Comité Central, 663; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 723.

GUERRE D'ESPAGNE, VOIT : ESPAGNE. GUERRE DE CHINE, VOIT : CHINE. GUERRE (Ministère de la) : Indemnités aux victimes de poursuites abusives, S.

GUERRE (Interventions) :

Neutralité de l'armée, 556. Réfugiés espagnols, hébergement, 153.

Gueura, membre du Comité Central : Une lettre au Président, 359. — Situation internationale, 395, 433 ; — Lettre de démission, 519 ; — Démission, 591 ; — La situation internationale, 195; — Retrait de la démission, 600 ; — Le bilan de la Crise, lettre au C. C., 604 ; — Projet de résolution de M. Delaisi, 718 ; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 724.

Gyardalazaz : Rapport de la Ligue Géorgienne au Congrès international de 1937, 207.

Hadmard (J.), membre du Comité Central : Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 28 : — La question roumaine et la situation internationale, 232 ; — Contre la clôture de la session parlementaire, 457 : Conférence d'Evian, 458 ; — Le bilan de la crise, 606 ; — La Ligue pendant la crise, 712.

Hafflord (Section de) : La Caisse intercoloniale des retraites et la situation des fonctionnaires métis, 18.

Hatti: Port-au-Prince, agression contre un Français, 382.
Haxoi (Section d'): Une lettre, 396.
Hatsen (Henri): Les premières Sections, Clermont-Ferrand, 41.
Haute-Garonne (Fédération de la): Congrès, 152; — Acti-

Haute Garonse (Fédération de la): Congrès, 152; — Activité, 303.

Haute-Loine (Fédération de la): Secours populaire, une lettre de M. Thiolas, 455.

Haute-Sprinkers (Comité départemental du Bassemblement populaire des): Motion, 662.

Haute-Savoie (Fédération de la): Activité, 304, 669.

Haute-Savoie (Fédération de la): Activité, 702.

Haute-Savoie (Fédération de la): Activité, 702.

Hayte-Basse (Section de): Activité, 304.

Hernguez (Affaire Sylvain); 556.

Hérnuez (Affaire Sylvain); 556.

Hérnuez (Fédération de l'): Vœu sur l'Affaire Platon, 16.

Herold (A-Ferdinand), vice-président de la Ligue: La location des presbytères, 20; — L'Action politique,

420; — Congrès 1938, 450; — Montluçon, Conflit entre la Section et la Fédération, 456; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 723.

HERRIGNER (Affaire): 667.

HERSANT (Maurice), membre du Comité Central: Le procès de Moscou, 126; — Contre la clôture de la session parlementaire, 457; — Lettre sur les décrets-lois, 520.

HERY: Conflit de Bressuire, 474.

HISTÒIRE BLA LIGUE: Line proposition de la Section de

HISTOIRE DE LA LIQUE : Une proposition de la Section de Toulouse, 152,

HISTORICUS : Histoire de la crise internationale, 565.

Hitlerisms: Lectures actuelles, Le Fascisme, le Racisme et les relations internationales, 110 ; — Le discours au Reichstag et les prétentions hillériennes, 135 ; — Prospé-rilé hillérienne? par Mme Suzanne Collette-Kahn, 176 ; — Le Congrès International des Ligues, 196 ; — Autriche 1938, par Bruno Frei, 275 ; — La propagande hillérienne en Alsace, 440; — Voir aussi : Allemagne, Crise Interna-tionale et Racisme.

Hongrie : Le martyre tchécoslovaque, par Testis, 626 ; - Voir aussi : Ligue Internationale.

Honorariat : Nomination de M. Gaston Veil, 475.

INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE : Vœu des Sections de Rouen et d'Aix-en-Provence, 443.

Indocums : Situations des fonctionnaires métis, 18 ; — Application des lois sociales en Indochine, 186 ; — Expropriation des indigénes (Intervention), 522.

INBEET-LOIRE (Fédération d'): Une omission, 57; — Commission des conflits dans les Fédérations, 11; — Confliteutre la Fédération et la Section de Bleré, 455; — Résolution du Congrès d'Avignon sur le conflit, 474.

INTÉRIEUR (Interventions)

Algérie, délégations financières (élections), 235.
Complaisances policières, Affaire B..., 8.
Laicité, Défense de la laîcité, loi du 9 décembre 1905,

Liberté de réunion, Section de Quiberon, Interdiction d'une manifestation du Rassemblement populaire,

103.
Refugiés politiques, l'application du décret-loi du 2 mai
513 : — Affaire Fattori, 514 : — Affaire Mercandino,
514 : — Affaire Storari, 514 : — Les réfugiés autrichiens de Thionville, 514 : — Affaire Polézina, 514 :
— Affaire Cesarec, 515 : — Diverses interventions,
515 : — Pour les réfugiés espagnols de la Mayenne,
525 : — Pour les réfugiés espagnols de la Mayenne,

Divers, Nice, interdiction des jeux de hasard sur la voie publique, 58.

Interventions: Les premières interventions juridiques, par Jean Appleton, 445.
hyperpentions: (Nos): 57, 92, 152, 186, 234, 521, 556; — Voir aussi: Activité Juridique de la Ligue, Rapport Moral, ainsi qu'au Non du Ministère intéressé.
lsigny-ser-Mer (Section d'): Assistance judiciaire, 154; — Activité 26.

Activité, 364. Issoire (Section d'): Activité, 190. Issy-les-Moulineaux (Section d'): Un ordre du jour, 456.

ITALE: Lectures actuelles,  $Le\ F^ascisme$ , par Silvio Trestin,  $110:-Le\ discours\ au\ Reichstag$ , Relations avec l'Italie, 141:- Halie et Japon, 145:- Voir aussi Ligor Biterrationale.

1... (Affaire): 393.

JAPON: Le discours au Reichstag et les prétentions hillérénnes, Italie et Japon, 145; — Agression japonaise, voir
CAMPAGNES DE LA LIGUE.

JEUN DE HASARD: Nice, interdiction des jeux de hasard sur
la voie publique, 55.

JOMAND (Fernand): Notice statutaire, 266.

JOHNT (Th.), membre du Comité Central: Le rapatriement
des réfugiés espagnols, 10; — Démission de sept membres du C. C., 12; — La location des presbytères, 18; —
L'application de l'article 32 des statuts généraux, 22; —
Une offensive réactionnaire contre la Lique, 30; —
Congrès 1938, 449; — Lettre au C. C. sur la situation
internationale, 597; — La Lique et le Rassemblement
populaire, 734.

internationale, 367, populaire, 724.

John: Proposition de M. Joly pour des réformes en politique extérieure et intérieure, 521.

JOSEN (Robert): Notice statulaire, 252.

JOUHAUX (Léon), membre du Comité Central: Notice statutaire, 253; — Les quarante ans de la Lique, discours,

505.

JUSTICE (Interventions) :

Assistance judiciaire, 154.

Assistance judiciaire, 154.
Conflits du travail, nomination des Procureurs généraux comme arbitre dans les conflits du travail, 58, 524.
Fascisme: Affaire du C.S.A.R., 522, 593; — Après l'assussinat de Miceli, 522.
Lenleurs judiciaires: Contre la lenteur des expertises judiciaires, 57; — Affaire Teyssier, 235; — Affaire Bahri Guiga ben Hamouda, 524; — Contre les lenteurs de l'affaire Weidmann, 556.
Graces: Affaire Sylvain Henriquez, 556, Mesures de clémence: Affaire G..., 58.
Prolection de l'enfance; Laicité des sociétés de protection de l'enfance, 556.
Revisions: Affaire Paul Ménard, 235, 521.
TIGE (I.a.): La magistrature et les auxillaires de la

Justice (La): La magistrature et les auxiliaires de la justice, 367; — La justice civile, 368; — La justice pénale, 369.

KAHN (Emile), Secrétaire général de la Ligue : Affaire Tardieu La Rocque, 13 ; — Affaire Reiss, 14 ; — Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14 ; — La situation politique et sociale du Maroc, 15 ; — Affaire Platon, 16 ; — La réforme judiciaire, 17 ; — La protection du travail, 17 ; — Le congrès de la Fédération internationale, 10 ; — Pour une politique financière réaliste, 20 ; — Rapports de la Ligue avec le R.I.G.M., 21 ; — Application de Particle 32 des statuts généraux, 22 ; — Personnel de la Ligue, 23 ; — Compte rendu du Congrès, 23 ; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 24 ; — Affaire Tardien-La Rocque, 31 ; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 50 ; — Offre de démission de Mme S. Collette-Kahn, 124 ; — Le complot du C.S.A.R., 125 ; — Le procès de Moscou, 126 ; — Affaire Reiss, 127 ; — Remerciennents, 127 ; — Interventions au Congrès International, 212 et suiv. ; — Affaire Barmine, 232 ; La question roumaine et la situation internationale, 232 ; — Libération de Madeleine Mancini, 234 ; — Notice statutaire, 233 : Rapport moral, 345 ; — Lettre a M. Guenier, 390 ; — Propagande (conférence du Secrétaire général), 392 ; — Situation internationale, 345 ; — La situation internationale, 45 ; — Congrès 1938, 438, 444 ; — La situation internationale, 455 ; — Congrès 1938, 438, 444 ; — La situation internationale, 455 ; — Confre la côture de M. Caillaud, 433 ; — Modification a Fart. 6 des statuts, 454 ; — La situation or Tunisie, 456 ; — Contre la côture de la session parlementaire, 457 ; — Congrès 1938, 457 ; — Confrence d'Evian, 458 ; — Le slatut des étrangers, 458 ; — Le squarante ans de la Lique, excuses, 502 ; — Sous-officiers républicains, 501 ; — Les decrets-lois, 502 ; — L'affaire du C.S.A.R., 503 ; — Le bilan de la crise, 603 ; — Comment on trompe l'opinion (légendes, sophismes, faux démentis), 684 ; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 723.

KAYSER (Jacques), membre du Comité Central : Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 31 ; — La situation

Kayser (Jacques), membre du Comité Central : Une offen-sive réactionnaire coulre la Ligue, 31 ; — La situation internationale, 432 ; — Congrès 1938, lettre au C. C., 451. Kieffer : Interventions au Congrès International de 1937,

KŒHLER (Fernand): Notice statutaire, 254. Kolodna (Affaire Gitel): 515.

LABASTIDE-ROUAMOUX (Section de): 'Activité, 62.
LACOSTE (Robert), membre du Comilé Central: Notice statutaire, 254: - Pour le Congrès d'Augnon, rapport sur les puissances d'argènt, 315; - delibération au C.C., 449.

LACITÉ: La nationalisation de l'Ensaignement, par F. Fox-TENEAU, 4; — Mainmise du clerge sur les secrétariats de mairie, 8; — Visa des passeports à la légation de France au Luxembourg, 9; — Délense de la facilé, 234; — Dé-fense de la laicité, violation de la loi du 9 décembre 1905, 235; — L'activité juridique de la Lique, 366; — Vœu du Congrès d'Avignon, 476; — Laïcité des sociétés de pro-tection de l'enfance, 556; — voir aussi Ecola Laique,

Leaund de l'emance, 350 ; — Voir aussi Ecole Langue, Lalinde (Section de) : Activité, 670.

Lambevin (Paul), vice-président de la Ligue : La situation internationale, 596 ; — Projet de résolution de M. Delaisi, 717 : — La Ligue et le Réssemblement populaire, 723.

Lambers (Section de) : Activité, 708.

Lamber (Affaire) : 375.

Lamber (Affaire) : Activité, 670.

Lebeanc (Maurice) : Notice statutaire, 255.

Lectures actuelles : Le fascisme, le racisme et les rela-tions internationales, par Silvio Trentin, Roland Dorge-Les, Edmond Vermeil, Pierre Gerome, Léon Cahen, Ray-mond Ronze, Emile Folinas, 110 ; — Voir aussi : Livres et Mementos bibliographiques.

Et MEMERIOS BIBLIOGRAPHIQUES. LE GUEVEL (Eugène): Notice statutaire, 255, LEMETOUR (Affaire): 156. LESEBURE (André): Notice statutaire, 256. LETTRES: Voir CORNESPONDANCE.

LETTRES: Voir CORRESPONDANCE.

LEVALLOIS-PERRET (Section de): Un vœu pour la paix, 9;

— Vœu sur l'affaire du C.S.A.R., 443; Vœu sur l'Ethiopie, 444; — Usines nationalisées, enquête sur le personnel, 520; — Affaire Blavoet, 520; — Un ordre du jour, 521; — Activité, 526, 670, 763.

LEWY (Claude): Notice statutaire, 267.

LIEBERTÉ DE RÉUNION: POUR la liberté de réunion, 134; —

Interdiction d'une manifestation du Rassemblement populaire (Quiberon), 153; — La liberté de réunion, 366; —

L'interdiction de la manifestation d'Orange, 633.

LIBERTÉS : Les libertés publiques et privées, 365 ; — Les décrets-lois de juin 1938, 483. LIBOURNE (Section de) : Neutralité de l'armée, 556. LIGNY-EN\_BRIONAIS (Section de) : Ordre du jour sur l'affaire

du C.S.A.R., 122.

décrets-lois de juin 1938, 483.

Libourre (Section de): Noutralité de l'armée, 556.

Ligue-Exençaise (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C.S.A.R., 122.

Ligue Française des dividines de l'Homme: Action de la Ligue (proposition de M. J...), 10; — Rapport de la Ligue avec le R.U.P., 14; — La vie milèrieure de la Ligue; Rapport de la Ligue avec le R.U.B.M., 21; Application de l'article 32 des statuts généraix, 22; Personnel de la Ligue, application des lois sociales, 23; Compte rendu du Congres, 23; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 24; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 50; — L'agression contre la Ligue, 89; — Declarations de la Contrerence des Présidents de Fédérations, 69; — Conférence des Présidents de Fédérations (ordre du jour), 152; — Le Congrès International des Ligues, 195; — Renouvellement du Comité Central, notices statutaires, 243; — Pour le Congrès International des Ligues, 195; — Renouvellement du Comité Central, notices statutaires, 243; — Pour le Congrès d'Avignon: Les moyens d'assurer le libre jeu de la démocratie, projet de résolution du Comité Central, 307; Rapports présentés par MM. S. Grumbach, Robert Lacostr, J. Brenier, Georges Boris et Albert Bayer, 313; La répartition rationnelle des membres non-résidants du Comité Central, rapport présenté par M. Julien Cardon, 342; Rapport moral, pur Emile Karn, 345; Rapport financier, par Georges Emiren, 332; Rapport de la Commission de contrôle, 358; — La situation de la Lique (statistiques), 360; — L'activité juridique de la Lique de Isafue, 392; — Conférence des Présidents, 394; — Quarantième anniversante de Lique des la Lique, 392; — Conférence des Présidents, 394; — Quarantième anniversante de Lique des la Lique, 392; — Conférence des Présidents, 394; — Conférence des Présidents, 394; — Conférence des Présidents, 494; — Conférence des Présidents de la Lique, 498; Montpellier, par C. Boucié. 400; Ciernont-Fernad, par Hen

LIGUE INTERNATIONALE: Le Congrès de la Fédération inter-tionale, 19 : Compte rendu du Congrès, 195 : — Voir aussi : Congrès international.

Lique allemande: Rapport présenté au Congrès International, 198; — Service juridique et social pour les réfugiés allemands, 594.

réfugiés allemands, 594.

igue espagnole : Rapport présenté au Congrès International, 199.

Lique géorgienne : Rapport présenté au Congrès International, 207.

Lique hongroise : Rapport présenté au Congrès International, 200.

Lique idalienne : Rapport présenté au Congrès International, 200.

Lique idalienne : Rapport présenté au Congrès International, 201 ; — Lettre sur le statut des étrangers, 458.

Lique polonaise : Rapport présenté au Congrès Inter-

national, 201.

Lique russe: Rapport présenté au Congrès International, 202.

Ligue suisse : Rapport présenté au Congrès Interna-tional, 203.

tional, 203. Lique tehécoslovaque: Brochure du professeur Patzac, 9:— Rapport présenté au Congrès International, 206;— Une lettre de la Section de Brno, 440;— Une adresse à la Ligue française, 531.

LIGUE INTERNATIONALE DES MÈRES ET DES ÉDUCATRICES POUR LA PAIX : Une pétition, 452, 519. LIGUES FACTIEUSES: Dissolution des ligues factieuses, 188,

PAIX: Une pétition, 482, 519,
LIGUES FACHEUSES; Dissolution des ligues factieuses, 188,
638, 761.
LILLE (Section de): Activité, 726.
LIMOGES (Section de): Activité, 726.
LIMOGES (Section de): Activité, 304.
LISBONE (Emile), membre du Comilé Central: Souhaifs de
bienvenue de M. Victor Basch, 19; — L'affaire Dreyfus
(La Voix de la Ligue), 41; — Congrès 1938, 450; — Molion
de sympathie, 720.
LISON Y LORENZO (Aurelio): Remerciements, 388.
LITVINOV: Discours à Genève sur la défense de la sécurité
collective, 101; — Affaire Bogitch, lettre de la Ligue
à M. Litvinov, 504.
LIVINES : Le fascisme, le racisme et les relations internationales, par Silvio Trenn, Roland Dongelès, Edmond Ver.
MEL, Pierre GEROMS, Léon CAIEN, Raymond RONZE, Emile
FOLINMS, 110: — Deux livres à lire: Charles Scignosos,
Essai d'une Histoire comparée des peuples de l'Europe,
477; — Albert Bayer, Histoire de France, 480; — Voir
aussi: Livres regus et Memento mellourarhoue.
Livres regus: 95, 191, 559, 639, 671, 703.
LOIS SOCIALES: Personnel de la Ligue, application des lois
sociales, 23; — L'activité juridique de la Ligue, 364; —
Modification à la loi de quarante heures, 593.
LOTERIE DES RÉGIOSS LIBÉRÉES: Vœu de la Section d'Amiens

Modification à la loi de quarante heures, 593.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES : Vœu de la Section d'Amiens et de la Fédération de la Seine, 20.

LOUVERS (Section de) : Ordre du jour sur l'affaire du C.S.A.R., 122 ; — Activité, 304.

LUC (Section de Le) : Activité, 190.

LUCENDIONS (Section de) : Activité, 670.

LUMBRERAS, secrétaire général de la Ligue espagnole : Rapport de la Ligue espagnole au Congrès International de 1937, 199 ; — Intervention au Congrès International, 213.

LYON (Section de) : Les premières Sections, Lyon, par Marius Mouter, 413.

LYON-5° (Section de) : Activité, 670.

Maisons-Alfort (Section de): Adresse de sympathie au C, C., 9; — Activité, 190, 526, 670.

Maiunga: Section dissidente, 10.

Malunga: Section de): Activité, 726.

Malo-Les-Bains (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A, R., 122.

Malov (Affaire): La Voix de la Ligue: L'affaire Malou, par René Gédorges-Etienne, 84.

Manoni (Affaire): Madeleine Mancini graciée, 67, 234.

Manoni (Affaire): Madeleine Mancini graciée, 67, 234.

Manoni (Affaire): Mapport de la Ligue Allemande au Congrès International de 1937.

Manestan (Jean): Remerciements, 559.

Manino (Affaire Michael): Contre les persécutions politiques a l'étranger, 92.

MARINKO (Alfaire Michael); Contre les persécutions poli-tiques à l'étranger, 92, MARINY (Affaire); 303, MARINY (Section de); Activité, 190, MARIOC: La situation au Maroc, 89; — Résolution du Comité de Front populaire de Marrakech, 15; — Recou-vrement des amendes fiscales, 152; — Casabalanca, remerciements, 388; — Contre les pressions politiques au Maroc, 529

reincreiements, 388; — Contre les pressions pointiques au Maroc, 522.

Maroc (Fédération du): Vœu sur la situation politique et sociale au Maroc, 14; — Trois propositions, 392; — Une motion, 442.

Maroilles (Section de): Un ordre du jour, 393.

Marrakech : Résolution du Comité de Front populaire de Margalech : 15.

MARSEILLAS (Alcée): Notice statutaire, 267.

MARSEILLE (Section 'de): Comité Central (démissions), réunion contradictoire,91;— Activité, 62.

MARSEILLE-EN-BRAUVAISIS (Section de): Activité, 670.

MARTIA (Affaire): 396.

MARTIA (Affaire): 376.

MARTI (Allaire) : 393.

Макви (Affaire) : 373.

Маквиней, membre honoraire du Comité Central : Bléré, conflit entre la Section et la Fédération, 455 ; — Le bilan de la crise, lettre au С.С., 604.

Мактунк : Le martyre tchécostowaque, par Теять, 626.

Матна (Section de) : Activité, 670.

MATHEN (Section de): Activité, 670.

MATHEN (Victor), membre du Comité Central : Personnel de la Ligue, 23 ; — Une offensive réactionnaire contre la Ligue, 25 ; — Offre de démission de Mme Suzanne Collette-Kehn, 123.

MAUZE (Section de): Activité, 190.

MAYENNE (Section de): Lu vou contre la préparation militaire obligatoire, 9 ; — Activité, 62, 526.

MAZUEL : Lettre sur la crise internationale, 635.

MEAUX (Section de): Congrès 1938, 457.

MEETING : Meeting Thaelmann, 433.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE : 63, 95, 127, 191, 335, 398, 527, 559, 639, 671, 703.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE: 05, 35, 127, 151, 350, 350, 357, 505, 539, 671, 703, 539, 671, 703, MEKNÉS: Contre les pressions politiques au Maroc, 522.

MÉXARD (Affaire Paul): La libération de Paul Ménard, 214; révisions, 235; — Deux lettres, 441; — Intervention auprès du Garde des Sceaux, 521.

MEXTON-GARAVAN (Section de): Activité, 526.

MERCANDON (Affaire): 514.

MERCANDON (Affaire): 514.

MERLINES (Section de): Activité, 670.

MESNILLE-ROI (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122; — Activité, 190.

METLAGUI (Affaire de): Requête du Secours populaire, 396.

METLAGUI (Affaire de): Requête du Secours populaire, 396.

METLAGUI (Affaire de): Veu sur la carte de l'allocation du combattant, 18.

MEURTHE-ET-MOSELLE (Comité départemental du Rassemblement populaire de): Motion, 662.

MEURTHE-ET-MOSELLE (Fédération de): Veu sur l'Affaire d'Ethiopie, 16; — Un facteur contre la Ligue, 442; — Bulletin, 432.

letin, 452.

Mezteres (Section de): Activité, 526, 670.

Miceli: Une lettre du Secours populaire, 393; — Intervention auprès du Garde des Secoux, 522; — Voir aussi:

tion aupres du Garde des Sceaux, 522; — Voir aussi ; CAMPAGNES DE LA LGGE.
MICHAUD (Alfaire Paul) : 594.
MICHAUD (Maurice) , membre du Comité Central ; Pour une politique financière réaliste, 20; — Application de l'article 32 des statuts généraux, 22; — Alfaires d'Espagne, 31; — Offre de démission de Mme S. Collette-Kahn, 124; — La situation Internationale, 432; — La question des réfugiés politiques, Pourquoi nous devons les accueillir, 510; — Lettre au C. C. sur la situation internationale, 590; — Le bilan de la Crise, lettre au C. C. (605; — Projet de résolution de M. Delaisi, 715; — Demission, 720.

nationale, 599; — Le bilan de la Crise, lettre au C. C., 605; — Projet de résolution de M. Delaisi, 715; — Demission, 720.

MILITARIES: L'activité juridique de la Ligue, VII — Les militaires et les anciens combattants, 375.

MIRIDEL (Section de): Activité, 526.

MIRIDEL (Section de): Méthode de travail à la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Méthode de travail à la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Méthode de travail à la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Méthode de travail à la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Méthode de travail à la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Méthode de travail à la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Miride de la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Miridel de la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Méthode de travail à la Ligue, 521.

MIRIDEL (Section de): Miridel de la Ligue, 521.

MONDEVILLE (Incidents de) : 441.

MONDEVILLE (Incidents de): 441.

MONNETBER-MONDEV (Section de): Activité, 526, 726.

MONTAGNE (Section de la): Activité, 670.

MONTGORT-L'AMBURY (Section de): Activité, 670.

MONTGORY-LES-MEIZ (Section de): Activité, 670.

MONTLOON (Section de): Un différent au sujet du bulletin
fédéral, 442; — Conflit entre la Section et la Fédération,

A56.

MONTMANAUT (Section de): Activité, 158.

MONTMANAUT (Section de): Les premières Sections, Montpellier, par C. Bouglé, 410.

MONTMONE (Section de): Activité, 526.

MONTMONE (Section de): Activité, 158.

MORAGAS (Aslissa (Affaire José-Maria): Intervention suprès de M. Alvarez del Vayo, 557.

MORCINN (Section de): Activité, 526.

MOSCOU (Procès de): Le procès de Moscou, 125; — Le nouveau procès de Moscou (Une lettre de la Ligue à l'Ambassadeur de l'U. R. S. S. a Panis, 184; — Campagnes de la Ligue, 203; — L'action de la Ligue à l'étranger, 383; — Nouveau procès de Moscou, 433; — Vœu, 443; — Réponse à quelques questions, 459.

MOTTE-DF-GALAURE (Section de la): Activité, 190.
MOUTET (Marius), membre honoraire du Comité Central:
Les premières Sections, Lyon, 413: — Congrès 1938, 446;
— Les quarante ans de la Lique, discours, 503; — La situation internationale, 599; — Le bilan de la Crise, 606.
MUIS-LE-MAREAUX (Section des): Activité, 190.
MUIS-LE-MAREAUX (Section des): Activité, 190.
MUIS-LE-MOUSE (Section de): Réunion en faveur de l'Espagne, 307.

MUNICH (Accord de) : Voir : CRISE INTERNATIONALE (La).

OISE (Fédération de l') : Activité, 669. OLÉRION (Section d') : Ordre du jour sur l'affaire du C.S.A.R.,

182., OB.: L'or et la Banque de France, par Georges Scelle, 508, Orange: L'interdiction de la manifestation d'Orange, 533. Orange (Section d'): Activité, 158 : — Au théâtre antique d'Orange, Les quarante ans de la Lique, 499.

Ourninge, Les quarante ans ac la Luque, 499.

Ordinge, Les quarante ans ac la Luque, 499.

Ordinge Du 1018: Adresses de sympathie au Comité Central, 9; — Afraire Tardieu-La Rocque, 31; — Orsay, 90; — Rueil, 92; — Ordres du jour sur l'affaire du C.S.A.R., 122; — Actualités cinématographiques, 391; — Affaire Prince, 391; — Propagande (conférences du Secrétaire général), 392; — Maroilles, 393; — Chamalières, 334; — Affaire Seznec, 443; — La Rochelle, 456; — Barrsur-Seine, 456; — Gabarret, 456; — Ugine, 456; — Barrsur-Seine, 456; — Paris, 5°, 456; — Levallois-Perret; 521; — Après la grève genérale (deux ordres du jour du Comité Central), 70°; — Contre la menace fasciste, 719; — Voir aussi: Vœux.

Ordéans (Section d') : Vocu sur l'affaire du C. S. A. R., 122; — Vocu sur l'Ethiopie, 444.
Orsay (Section d') : Une adresse de félicitations au Comité Central, 90; — Activité, 526.
Osssietzku (Carl von) : Mort de M. Carl von Ossietzki, 443.

Osusky : Discours à Genève sur la sécurité collective, 100.

P... (Affaire): 382.

P... (Affaire): 382.

PACY-SUR-EURE (Section de): Activité, 726.

PARMIGUE (Section de): Activité, 726.

PARMICUE (Section de): Activité, 726.

PAIN: Vœux de Sections en faveur de l'embargo du pétrole, 9: — Appel de la Ligue des Droits de l'Homme (Evénements d'Autriche), 163: — Le Congrès International des Ligues, 195: — Bunquet et Congrès de la Paix, 442: — Un manifeste de la Ligue des anciens combattants pacifistes, 442: — Vœux, 443: — Congrès de la paix, lettre de M. Basch, 448: — Gabarret, ordre du jour, 356: — Ugine, ordre du jour, 456: — Pour sauve la Paix, deux résolutions du Comité Central, 531: — Vérités à répandre sur la question tchécoslovaque, 581 et suiv.; — Voir aussi : Campagnes de la Ligue, Chise Internationale et Societé des Manons.

DES INAIDAS.

PARX ET LIBERTÉ : Congrès Paix et Liberté de Front populaire de la région parisienne. 455

PARAGUAY : La Ligue hors de France. 383.

PARAGUAY : La Ligue nors de France, asa,
PARIS-IV (Section de): Les tribunaux de commerce, 17; —
Contre la lenteur des expertises judiciaires, 57.
PARIS-IV (Section de): Activité, 526, 726.
PARIS-IV (Section de): Voiu sur l'application de l'article
32 des statuts généraux, 22; — Une motion sur la situation internationale, 442; — Voin sur les évènements de
Tunis, 441; — Ordre du jour, 456; — Activité, 726.
PARS-Vue (Section de): Activité, 526.

PARIS-IXº (Section de): Un vœu pour la Paix, 9; — Une lettre de M. André Cahen, 593.

PARIS-Xº (Section de): Activité 158, 526.

PARIS-XIIº (Section de): Banquet, 388.

PARIS-XIIIº (Section de): Une motion, 391; — Activité, 726.

PARIS-XVIII (Section de): Protestation contre l'inexistence de la Section, 456; — Situation de la Section, 59, 591.

PARIS-XXII (Section de): Protestation contre l'inexistence de la Section, 456; — Situation de la Section, 519, 591.

PARIEMENT: Contre le silence du Parlement, une résolution de la Ligue, 67; — Contre la clôture brusquée de la session parlementaire, une protestation de la Ligue, 359.

PASSEPONTS: Visa à la légation de France au Luxemburg, 9, 234;

PARIE HUMAINE: Poursuites contre la Patrie Humaine, 62, 188, 303, 608.

188, 303, 668. PATZAK (Professeur) : Demande de la Ligue tchécoslovaque, 9.

PAIZAK (Professeur): Demande de la Ligue tchécoslovaque, 9.
PAUL-BOXCOUR. : Discours à Genève sur la défense de la sécurité collective, 105.

PAZ (Magdèleine): Pourquoi les Caltiers n'ont-ils pas publiè le « contre-rapport » de Mme Magdèleine Paz ?, 469.

PAZ (Maurice): Une offensive réactionnaire contre la Ligue, lettre au Président, 27.

PENSIONS: L'activité juridique de la Ligue, 376.

PERRET (Affaire): Rapatriement des forçats réhabilités, 153.

PERRET (Section du): Activité, 199.

PERRET (Pault): membre du Comità Central: notice statu-

PERION (Paul), membre du Comité Central; notice statu-taire, 256; — Le bilan de la crise, lettre au C. C., 605; — Lettre à l'Union des Officiers tchécoslovaques, 605; — Projet de résolution de M. Delaisi, 717. Personnel de la Ligue : Application des lois sociales, 23.

Philip (André), membre du Comite Central : La situation politique et sociale du Maroc, 15; — Affaire Platon, 16; — La Ligne et le Rassemblement populaire, 50; — Notice statutaire, 268.

Saudare, 200.

Philipezuliz (Section de): Activité, 526:

Picano (Roger), membre du Comite Central ; Pour une politique financiare réaliste, 20°— Réformes relatives à la Sante publique, 21; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 50; — La situation internationale, 432; — Congrès 1938, lettre au C.C., 451; — Les décrets-lois, 592; — Lettre au C.C. 5:1; — Les décrets-lois, 592; — Voir aussi : Maexato ublicoraphique.

Pictor (Henri): Lettre aux Cahiers, 708.

Pictor (Henri): Lettre aux Cahiers, 708.

Рисси (Georges): Une offensive réactionnaire contre la Li-gue, lettre au Président, 27; — Lettre au Président, 389. Proт (Jean), membre du Comite, Gentral ; notice statutaire, 257; — Projet de résolution de M. Delaisi, 715.

Бику, — Projet de résolution de M. Delaisi, 715.

Pringer (Camille), membre du Comité Contral : offre de démission de Mme S. Collette-Kahn, 124; — Une lettre au sujet du procès de Moscou, 126; — La question roumaine et la situation internationale, 233: — Notice statutaire, 263: — La situation internationale, 432; — Le bilan de la Crisc, lettre au C. C., 605.

Piatro (Dr. Charles), membre du Comité Contral — Plate

Platon (Dr Charles), membre du Comité Central : Réforme rélative à la Santé publique, 21 ; — La Ligue pendant la crise, lettre, 711 ; Voir ci-après : Platon (Affaire).

Platon (Affaire) : Vœu présenté par plusieurs Fédérations, 16, 157 ; — Vœu du Dr Platon, 434 ; — Vœu du Congrès d'Avignon, 476.

PNOM-PENH (Section de): Indochine, expropriation des indi-gènes, 522: — Activité 526 genes, 522; — Activité, 526. Polenna (Affaire) : 514.

POLICE I. La Police et les étrangers, 295.
Polocau : Le dissours au Reichstag et les prétentions hillè-riennes : La Pologne, 144 : — La Ligue hors de France, 383 : — Voir aussi: Ligue Internationale.

Poloxas: Réfugiés polonais, 438.
PONT-DE-L'Arche (Section de): Activité, 526.
PONT-DE-L'Arche (Section de): Activité, 526.
POUGLES-LES-EAUT; (Section de): Activité, 158.
POUGLEY-SUR-Lorre (Section de): Activité, 526.

Politia-Sirichome (Section de): Activité, 302.

P. O. U. M.; Prôcès du P. O. U. M., ven du Congrès d'Avignon, 476; — Télégramme à M. Négrin, 482; — La Lique et le procès du P. O. U. M., 634.

Prantes (Section de): Activité, 190.

Prantes (Section de): Activité, 190.

Prantes: Relour de Prague, par Jacques Ancel, 581; — Voir aussi Telécoslovaquie.

Précisions sur le contrôle des changes, par Pierre Gérome,

PRITARATION MILITAIRE: Un vœu de la Section de Mayenne, 9. PRIESEYTÉRES: La location des presbytères, 18, 20.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL (Interventions) :

Conflits du travail, nomination des procureurs généraux comme arbitres dans les conflits du travail, 524. Fonctionnaires, amnistie des fonctionnaires, 93. Instruction religieuse, Alsace-Lorraine, Guebwiller, 524,

PRÉSIDENTS DE FÉDÉRATIONS : Conférence des Présidents, orga-

nisation, 90; — Déclarations de la Conférence, 99; — Ordre du jour de la Conférence, 152.

RESSE: Le problème de la Presse, projet de résolution du Comité Central, 311; Rapport présenté par M. Georges Bonts, 332; délibération au C. C., 445; — Le problème de, la Presse (résolution du Congrès d'Avignon), 472; — Voir aussi : Campagnes de la Ligue.

Prévôtel (Affaire) : 391. Prince (Affaire) : Ordres du jour de la Section de Tours,

Prince (Ahaire): Charcago (1908)
301.
Prince: Le princésar Chabrun, 290.
Priocès de Moscou, voir : Moscou,
Procès de Moscou, voir : Moscou,
Procès du P. O. U. M., voir P. O. U. M.
Procureurs cééraux : Nomination des procureurs géneraux comme arbitre dans les conflits du travail, 58, 521.
Pro domo : Réponse à une interpellation, un soir, au Comité Central, par Henri Gueraur, 663.
Central, par Henri Gueraur, 663.

Central, par Henri Guerrat, 1932.

PROPAGANDE: Une initiative de la Section d'Anor, 152; —
Conferences du Secrétaire général, 392; — Vente de timbres de la Ligue, 392; — Tracts, réimpression, 448; —
Propagande raciste en Alsace, 624; — Notre affiche, 697.
PROSPÉRITÉ HITLERIENNE? PAR MINE SUZANNE COLLETTE-KAHN,

Prostitution: Une intervention auprès du ministère de la Santé publique, 4/3; — Voir aussi: Proxénétisme.

PROXECTION: Ouverture de maisons de tolérance, 393; — Voir aussi: PROSTRUTION.
PROTECTION: La protection du travail, 17; — Protection de l'enfance, voir: ENFANCE.

PRUDHOMMEAUX, membre du Comité Central : Offre de démission de Mme S. Collette-Kahn, 124 ; — Intervention au Congrès International de 1937, 211 et suiv. ; — Rapport sur la Défense de la démocratie contre les ingérences étrangères au Congrès International de 1937, 215 ; — La situation internationale, 433 ; — Congrès 1938, 446, 449 ; — Contre la clôture de la session parlementaire, 457 ; — Conférence d'Evian, 458 ; — La situation internationale,

D'INSANCES D'ARGENT : Projet de résolution du Comité Central, 300 ; Rapport présenté par M. Robert Lacoste, 315 ;
 Délibération au C. C., 449.

OCARANTE HEURES: Modification à la loi de 40 heures, 598, CUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIGUE: Voir ANNIVERSAIRE, OUESTIONS: Réponses à quelques questions sur le procès de Moscou, 459; — Questions et réponses: Les résolutions du Comité Central pendant la crise, 696; Notre affiche, 697; Le rapport Runciman, 698.
QUIBERON (Section de): Interdiction d'une manifestation du Rassemblement populaire, 133.
QUILLARD (Charles): Rapport de la Commission de contrôle, 358.

R... (Affaire): Guerre, S.
RABL (Dr Rudolf): Rapport de la Ligue Tchécoslovaque au
Congrès International de 1937, 206.
RAGISME: Lectures actuelles, 110; — Propagande raciste en
Alsace, 624; — Voir aussi Antisémitisme, Fascisme et
Hitlérisme.

Hitlérisme,
Ramcae (Parti): voir : Rassemblement populaire.
Ramcae (Parti): voir : Rassemblement populaire.
Ramconfeusion : Vœu de la Section de Cannes, 391 : —
Contre la réduction des informations radiophoniques, 414 ;
— Radio-Liberté, 434 ; — Emissions radiophoniques (vœu
du Congcès d'Avignon), 476.
Rambourlet (Section de): Activité, 190.
Rapedet (Paul): Réfugié politique, une lettre, 600.
Rapedet plaul): Réquié politique, une lettre, 600.
Rapedet plaul): Réquié politique, une lettre, 600.
Rapedet plaul : Réposit financier, par Georges Etienne,
352 : — Rapport de la Commission de contrôle, par Charles Quillard 358 : — Délibération au C. C., 454 : — Résolution du Congrès d'Avignon, 474 ; — Voir aussi : Situamon fermanciers et Trésorbrile. TION FINANCIÈRE et TRÉSORERIE.

RAPPORT MORAL: Rapport moral, par Emile Kahn, 345; —
M. Emile Kahn expose au Comité les grandes lignes de
son rapport, 455; — Résolution du Congrès d'Avignon,

RÉ

A74.

APPORTS: Rapport des conseils juridiques sur un vœu de la Fédération de la Seme (La protection du travail), 17;—
Rapport de M. Moatti sur la Section de Tunis, 90;—
Au Congrès International de Paris: Rapport de la Ligue Allemande, 188; Rapport de la Ligue Espagnole,
199; Rapport de la Ligue Hongroise, 200; Rapport de
la Ligue Italienne, 201; Rapport de la Ligue Polonaise,
201; Rapport de la Ligue Russe, 202; Rapport de
Ligue Suisse, 203; Rapport de la Ligue Tchécoslovaque,
206; Rapport de la Ligue Géorgienne, 207; — Significa-

tion et diffusion du Complément à la Déclaration des Droils: Rapport de M. René Georges Ellenne, 208; — Défuse de la Démocratie : Rapports de MM. J. Prudhommeaux et Henri Guernul, 215; Rapport de M. Mirkine-Guelzevitch, 219; Les moyens d'assurer le libre jeu de la démocratie : 1. — Résistance aux pressions qui contrarient la volonté du suffrage universel : 1 Fascisme international, rapport de M. S. Grumach, 313; 2 Puissances d'argent, rapport de M. J. Brenne, 319; 11 — Le problème de la Presse, rapport de M. Georges Bonis, 322 : III. — La question du Sénat, rapport de M. Albert Bayer, 325 : — La repartition rationnelle des membres non-résidants du Comité Central, rapport de M. Julien Cambon, 342; — Rapport morat, par M. Emile Kans, 345; — Rapport financier, par M. Georges Elenne, 352; — Rapport de la Commission de contrôle, 358; — Le rapport Runciman, 638.

RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL CONTRE LA GUERRE ET LE MILI-TARISME : Rapports de la Ligue avec le R. I. G. M., 21. RASSEMBLEMENT MONDIAL CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITIS-ME : Semaine internationale, 452.

ME: Semaine internationale, 452.

RASSEMBLEMENT POPULAIRE: A la suite des démissions au Comité Central, une déclaration du Bureau, 3; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 50; — Declarations de la Conférence des Présidents de Fédérations, 99; — Interdiction d'une manifestation, 133; — Convocation d'un Congrès national, 457; — Vœu du Congrès d'Avignon, 476; — Documentation sur le Rassemblement populaire: I. — Déclaration faite par le Bureau du Partiradical au Comité National; 59; II. — Communiqué au Comité National; III. — Ordre du jour de la Ligue: IV. — Lettre du Partir communiste, 660; V. — Résolution du Conseil National du Partir socraliste; VI. — Motions publiées par divers Comités, 662; — La Ligue et le Rassemblement populaire, 722; — Voir aussi: Campagnes de La Ligue.

La Lioue,
RASSEMBLEMENT UNIVERSEL POUR LA PAIX : Rapports de la
Ligue avec le R. U. P., 14 ; — Un papillon de propagande, 43; — Conférence universelle contre les hombardements des villes ouverles, 519.

Réformes : La réforme judiciaire, vœu de la l'édération de la Creuse, 17 : — Réformes relatives à la Santé publi-que, 21 ; — Réformes législatives, 363 ; — Pour des rè-formes en politique intérieure et extérieure, 521 ; — Ré-formes judiciaires, voir aussi : Campagnes de la Ligue.

formes judiciaires, voir aussi : CAMPAGRES DE LA LIGUE.

RÉFUGIÉS POLITIQUES : RÉfugiés allemands, 8 ; — Le rapatriement des réfugiés espagnols, 10; — Pour les réfugiés
politiques, un manifeste de la Ligue, 331 ; — Réfugiés polonais, 438 ; — Réfugiés autrichiens, 440 ; — Etrangers,
deret du 2 mai 1938, 447 ; — Une circulaire du Secours
populaire, 447 ; — Autrichiens, demande de passeports,
448 ; — La Conférence d'Evian sur la repartition des
réfugiés, 458 ; — La question des réfugiés politiques,
1. — Pourquoi nous devons les accueillir, par Maurice
Mn.HAUD, 510 ; II. — L'application du décret, loi du 2 mai,
513; — Droit d'asile, 520; — Pour les réfugiés espagnols
de la Mayenne, 522 ; — La Conférence d'Evian sur
la répartition des réfugiés, 591; — Service juridique et
social pour les réfugiés allemands, 591; — Réfugiés polifiques (Une lettre de M. Paul Raphaēl), 600; — Voir aussi Décrets-Lois et ETRANGERS.

RÉGIONS -LIMÉRÉS : La loterie des régions libérées 20

SI DÉCRETS-LOIS et ETRANGERS.

RÉGIONS-LIBÉRÉES: LA loterie des régions libérées, 20.

REIGISTAG: Le discours au Reichstag et les prétentions hillériennes, 135.

REIS (Affaire): DISCUSSION AU C. C., 13, 127, 232, 383.

REIS (Affaire): DISCUSSION AU C. C., 13, 127, 232, 383.

RELATIONS INTERNATIONALES: Lectures actuelles, 110.

REMERCIEMENTS: Remerciements de M. Emile Kahn et de M. JEAN MARISTAN, 559.

REMINERONT (Section de): Activité, 526.

RENNES (Section de): Les premières sections: Rennes, par Victor Basch, 408; — Erratum, 528.

REPARTITION: La répartition rationnelle des membres non-résidants du Comité Central, Rapport de M. Julien Canpon, 342; — Erratum, 461; — Congrès 1938, 444, 451; — Délibération au C. C., 453; — Résolution du Congrès d'Avignon, 473.

RÉPONSE A QUELQUES QUESTIONS: Sur le procès de Moscou, 459; — Voir aussi QUESTIONS: Sur le procès de Moscou, 459; — Voir aussi QUESTIONS ET RÉPONSES.

RÉSOLUTIONS DE LA LIGUE: Affaire Tardieu-La Rocque, pro-

REQUETES: Requete de la Ligue a la S. D. N., 82.

RÉSOLUTIONS DE LA LIGUE: Alfaire Tardieu-La Rocque, proposition de résolution de M. Emile Kahn, 13: — Rassemblement contre le Jascisme provocateur 1. 35: — Madeleine Mancini graciée, 67: — Contre le silence du Parlement, 67: — Défaillance de la S. D. N. 67: — Déclarations de la Conférence des Présidents de Fédérations, 99: — Pour la tiberté de réunion, 134: — Appel de la Lique des Droils de l'Homme, 163: — Sur la situation internationale, 174: — Contre la duperie de la non-intervention,

231; — Pour l'Espagne républicaire, 282; — Pour le Congrès d'Avignon : Les moyens d'assurer le libre ieu de la démocratie (projet de résolution du Comilé Central), 307. — Contre les mussacres, 330; — Pour les réliqués politiques, un manifeste de la Ligue, 331; — La répartition rationnelle des membres non-résidants du Comilé Central, modifications proposées, 344; — Situation internationale, 'projet de résolution adapté par la Commission, 431; — Contre l'étoutjement de l'affaire du C.S.A.R., 430; — Le eléricalisme, projet de résolution dapté par la Commission, 431; — Contre l'étoutjement de l'affaire du C.S.A.R., 430; — Le eléricalisme, projet de résolution de M. J. Brenier, 449; — La question du Sénat, projet de résolution de M. Albert Bayet, 450; — Les RESOUTIONS DU CONDES: I. Les moyens d'assurer le libre jeu de la décocratie, 467; il contre le fascisme international, 468; 2º contre les puissances d'argent, 469; 3º contre les puissances d'argent, 409; 3º contre le cléricalisme, du Sénat, 473; II. — La réputition rationnelle des membres non résidants du Comité Central, 473; "III. — La vie intérieure de la Lique, 474; IV. — Le renouvellement du Comité Central 474; — V. Les vœux, 475; — Les décrets-lois de juin 1938, une respolution du Comité Central, 531; — Après Monich; I. — Manifeste, 563; II. — Résolution, 564; — La situation internationale; projet de résolution de M. Pradhommeaux, 597; projet de résolution de M. Pradhommeaux, 597; projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. Sicard de Plauzoles), 712; — Projet de résolution de M. S

RIEC-SUR-BELON (Section de) : Ordre du jour sur l'affaire

RIEC-SUN-BEION (Section de): Ordre du jour sur l'affaire Seznec, 443.
RIOM (Section de): Activité, 527.
RIVET (Paul), membre du Comité Central: Notice statutaire, 257; — La Ligne et le Rassemblement populaire, 724.
ROBERT (Maurice): Notice statutaire, 269.
ROCHELLE (Section de la): Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122; — Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122; — Ordre du jour sur l'aquestion tchécoslovaque, 456: — Activité, 158.
ROCQUE (La): Alfaire Tardien-La Rocque, 13, 31.
ROSNI (Paul): Notice statutaire, 269.
ROSZE (Raymond): Lectures actuelles; Les conséquences de l'aventure éthiopienne, 119.
ROGUES (G. A.): Notice statutaire, 270.
ROSENMARK (Mª R.): Une offensive réactionnaire contre la Ligue, une lettre au Président, 27.
ROSENSANS (Section de): Activité, 62.

Rosny-sous-Bois (Section de) : Activité, 62.

Rosselli (Carlo et Nello): Monument an Père-Lachaise, 520. Roura (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C.S.A.R., 122; — Affaire du C. S. A. R., 441; — Indemnité parle-

132; — Affaire du C. S. A. R., 441; — Indemnité parlementaire, 443.

ROUMANIE: Contre l'antisémitisme en Roumanie, un communiqué, 50; — La quéstion roumanne: L. — Un discours de M. Guernut, 63: П. — La situation en Roumanie, 70; П. — Le fait et le droit par Georges SCELLE, 78; П. — La situation en Roumanie, 140; — La question Roumanie et la situation en Roumanie, 140; — La question Roumanie et la situation internationale, 232; — La Ligue hors de France, 383; — Situation de la minorité juive, 441.

SILUBION de la inflicie puive, 441.

RUELL-MAIMAISON (Section de): Un ordre du jour, 92.

RUELLE (Section de): Activité, 62.

RUSCIMAN: Le rapport Runciman, 698.

R. U. P.: Voir RASSEMBLEMENT L'INVERSE, FOUR LA PAIX.

RUSSIE: Voir U. R. S. S. et LIGUE INTERNATIONALE,

RUYSSEN (Théodore), membre du Comité Central, 258.

SAIGON (Section de): Activité, 62, 190.— SAINT-AMBROIX. (Section de): Activité. 63: SAINT-CLOUD (Section de): Activité. 527: SAINT-CYP-U-ECOLE (Section de): Activité, 190. SAINT-Dizier (Section de): Activité, 190:— Un ordre du jour, 391.—

SARTE-MAURE-DE-TOURAINE (Section de): Activité, 527. SART-FARGEAU (Section de): Activité, 158. SART-FARGEAU (Section de): Activité, 327. SART-FARGEAU (Section de): Activité, 158. SART-SYMPHORIEN (Section de): Activité, 527.

SAINT-XANDRE (Section de): Adresse de sympathie au C. 9; — Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122.

Salengro (Roger): Commémoration, 14.

SALLES-SUR-MER (Section de) : Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122.

SAMARY-SUR-MER (Section de): Activité, 190.
SAMAOIS (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C. S.
A. R., 122; — Création d'une caisse de secours muluels,
444; — Activité, 190.

441; — Activité, 150.

SANTÉ PUBLIQUE: Réformes relatives à la Santé publique, 21; — L'activité juridique de la Ligue, VIII. — La Santé publique, 377; — Lutte contre le charlatanisme, 441; — Voir aussi Citartanisme, 150; — Sauxillanges (Section de): Activité 527.

SCLLEE (Georges), membre du Comité Central: La question roumaine: Le fait et le Droit, 78: Notice statutaire, 258: — Le respect du Droit, 647.

SAUXICE, Matière, Ergst): 515.

SCHLANGER (Affaire Ernst) : 515. S. D. N. : Voir Societé des Nations.

S. D. N. : Voir Societé des ratios.

Seat (Gilbert): Le Cinéma au service de la Nation, 186.

Secours pogulaire de France: Une circulaire sur les étrangers, 447; — Une lettre de M. Thiolas, 455.

Sechétarian de Marile: Mainnise du clergé, 8.

Sections (A nos): 50, 93, 154, 186, 236, 302, 333, 397, 494, 525, 557, 635, 665, 700, 725.

525, 557, 635, 665, 700, 725.

Szenoss (Avis aux): Mise en garde, 89; — Audiences du Secrétaire général, 152; — Pour le Congrès d'Avignon, avis urgents, 333; — Au sujet d'une « Lettre ouverte au ministre de l'Intérieur, 333; — Sur la parution d'une « Enquéte sur les partis et groupements français », 335; — Le Congrès du quarantième anniversaire, 388; — Congés des fonctionnaires, 388; — Communication urgente de la Trésorère générale aux ligueurs et aux Bureaux des Sections, 700; — Avis important (fruis de correspondance), 700.

SECTIONS ET FÉDÉRATIONS : Un exemple à imiter, 7 : -60, 94, 156, 187, 238, 302, 495, 525, 557, 637, 665, 701, 726. SECURITE COLLECTIVE : La défense de la sécurité collective à Genève, 100.

Seinobos (Charles), membre honoraire du Comité Central: Essai d'une Histoire comparée des peuples de l'Europe,

Essa d'une Histoire comparee des peuples de l'Europe.
477.
Seine (Fédération de la): La protection du travail, 17:
Voeu, pour une politique financière réaliste, 20: — Vœu sur les réformes relatives à la santé publique, 21: —
Vœu sur l'application des lois sociales au personnel de la Ligue, 23: — La question des étrangers, 452: —
Congrès annuel, invitation au C. C., 519.

SEINE-ET-MARNE (Fédération de) : Lettre à propos du 10e an-

Seine-fer-Marn (Fédération de): Lettre à propos du 10º anniversaire de la Ligue, 519.

Seine-Inferieure (Fédération de 14). Convocation d'un Congrès national du Rassemblement populaire, 452;—
Le rolle des Fédérations, 52

Senat : La question du Sénal, projet de résolution du Comité Central, 312; Rapport présenté par M. Albert Bayer, 325; délibération au C. C., 446, 450;— La question du Sénat (résolution du Congrès d'Avginon), 473.

tion du Senal (resolution du Congrès d'Avginon), 473.

Senot (Albert), membre du Comilé Central. Affaire Tardieu-La Rocque, 13 : — Commémoration de la mort de Roger Salengro, 14 : — Notice statutaire, 259.

Serries (Section de) : Activité, 527.

Serrice Jordinque : 59, 93, 154, 186, 236, 302, 333, 397, 494, 525, 537, 635, 605, 709, 725.

Sevraw (Section de) : Vœn sur les Sociétés de Crédit immobilier, 21.

mobilier, 21.

Seznec (Affaire): Ordre du jour de la Section de Riec-surBelon, 443; — A propos d'erreurs récentes, 493; — La
grâce de Seznec, 725; — Voir aussi: Campagnes de La
Ligue.

Ligue.

Sicand de Plauzoles (Dr.), vice-président de la Ligue. Rapports de la Ligue avec le R. I. G. M., 22; — Une offensive réactionmire contre la Ligue. 31; — Pour la profection de la formac. 417; — La situation internationale, 432; — La Ligue pendant la crise. 712.

Smi-Bel-Arbes (Section de): Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122.

SISTERON (Section de): Activité. 158. 190.

STUATION DE LA LIGUE (La): Statistiques, effectif de la Ligue de 1936 à 1937, 390.

SITUATION FINANCIERE DE LA LIGUE: Situation financière de la Ligue, 443. — Burean du 13 mai 1938, 447; — Voir aussi; RAFFORT FINANCIER et TRESORENIE.

SITUATION INTERNATIONALE: Sur la situation internationale, résolution de la Ligue des Droits de l'Homme, 174; — Delibération au C. C., 394, 431, 445, 594, 596; — Voir aussi: Chris INTERNATIONALE (Lå).

SITUATION MENSCELLE: 63, 190, 304, 334, 398, 527.
SLOVEME: Contre les persécutions politiques à l'étranger, Affaire Michael Marinko, 92.
SOCIALISTE (Parti): Résolution du Conseil National, 662;
— Voir aussi: RASSEMBLEMENT POPULAIRE.

— VOIT AUSSI: KASSEMBLEMENT POPULAIRE.

SCRIFFE DES NATIONS: Réfugiés allemands, 8; — Défaillance de la S. D. N., une résolution de la Ligue, 67; —
La question roumaine, 68; Requête de la Ligue à la S.
D. N., 82; — A Genève: La défense de la sécurité col·
lective: Discours de M. Osusky, 100; Discours de M. Lilvinov, 101; Discours de M. Alvarez del Vayo, 103;
Discours de M. Paul-Boncour, 105; — Le discours au
Reichslag et les prétentions hillériennes, 135; — Voir
aussi: Campagnes de La ligle.

Source de Compagnes de M. Service de Se

Societes de Credit Immobilier : Vœu de la Section de Sevran, 21.

Vegal, 21.
SOLIDARTE INTERNATIONALE ANTHRASCISTE: Méeting, 91.
SOAME (Fédération de la la): Un vœu sur la Loterie des régions libérées, 20; — Congrès fédéral, 452.

régions liberces, 20: - Congres recletat, 393.
Souschiquions : Voir Aide au Peulle Espagnol.
Sous-officiers Republicains : Banquet, 591.
Statistique : Voir Stilands de La Loue.
Statut : Le statut moderne du Travail, par Paul Augien
182 : — Une professation, 390.

182 ; — Une protestation, 290.

STATUTS DE LA LIGUE : Application de l'article 32 des statuts généraux tyœu de la Section de Paris-ve), 22 ; — Voir aussi : Repartition.

STEFANCH (Affaire) : 515.

STERN (Affaire Wanda) : 515.

STORAM (Affaire) : 514.

STROZECKA (Mme le Dr E.) : Rapport de la Ligue Polonaise au Congrès International de 1937, 201.

SEDIE (René) : Aux obsèques de M. Georges Bourdon, le Journaliste, 678.

SUES (Raoul) : Notice statutaire, 270.

STERDAGE (ENTREPER : Résistance que pressions qui con-

Suffrage Universet. : Résistance aux pressions qui con-trarient la volonté du suffrage universet, projet de ré-solution du Comité Central, 307 : Rapports de MM, S. GRUMBACH, 313 : Robert Lacostre, 315 : J. Brenner, 319 : — La résistance aux pressions qui contrarient la vo-lonté du suffrage universel, délibération au C. C., 449.

SVIATSKY: Lecture du rapport de la Ligue Suisse au Congrès International de 1937, 203. SUISSE: Affaire Ignace Reiss, 383; — Voir aussi: LIGUE

SYXPICATS : Congrès de l'Union des Syndicats de la Seine, 433.

Tandes-La Rocque (Affaire): Discussion au C. C., 13, 31.
Tavenny: Mfaire C..., 438, 443.
Twa (Section de): Un vocu pour la paix. 9.
Temeoslovaquie: Le mouvement Heiniein en Tchécoslovaquie, intervention de M. Neuva au Congrès International de 1937, 220; — Tchécoslovaquie, le problème allemand, par Tisrus, 233; — La Ligue hors de France, 383; — Tchécoslovaquie, ll. — Le problème européen, par Tisrus, 334; — Propositions du Rassemblement mondial contre le racisme et l'antisemitisme, 442; — La Rochelfe, ordre du jour, 456; — Une adresse de la Lique tchécòslovaquie à la Ligue française, 531; — Après Munich, I. Manifeste, 563; — Il. Résolution, 564; — Histoire de la Crise internationale, par Histoireste le Crise internationale, par Histoireste, 563; — Repandre sur la question tchécoslovaque, I. Politique de non résistance: guerre; — Politique de résistance: poriz, 581; — Les Sudètes et le droit des peuples, 584, (Erratum, 639); Ill. France-Tchécoslovaquie à a-til affermi la Paix? 589; — Le Comité Central, 586 (Erratum, 639); Ill. France-Tchécoslovaquie a-til affermi la Paix? 580; — Le Comité Central pendant la crise, le situation internationale, par Victor Bascu, 612; — Après Minich, avis et points de vue : I. Les chances de vant la crise internationale, par Victor Bascu, 612; — Après Minich, avis et points de vue : I. Les chances de la paix, par René Charlau, 616; II, Une nouvelle forme du boutrage de crâne, par Albert Bayer, 619; III, Pour, quoi i'ai voté confre l'accord de Munich, par Jeau Georgee Duilmett, 620; — Le martyre tchécoslovaque, par Tisus, 626; — La Lique et la révision des trattés, 630; — Lettre de M. Mazuel sur la crise internationale, 635; — Munich et nos principes, 1, Le internationale, 635; — Munich et nos principes, 1, Le

Droit des Peuples, par Suzanne Collette-Kahn, 643; — II.
Le respect du Droit, par Georges Scelle, 647; — III.
La valeur morale des promesses, par Albert Bayer, 651; V. La l'usice et le Paix, par Gabriel Cudentr, 653; V.
La Liberté, par Georges Gomanur, 657; — Comment on trompe l'opinion, par Emile Kahn, 684; — Questions et réponses : Les résolutions du Comité Central pendant la crise, 686; Notre affiche, 697; le rapport Runciman, 648; — La Ligue pendant la crise, 709; — Projet de résolution de M. Delaisi, 713; Voir aussi : Lague Internationale.

TIONALE.
TIO

Texica (André), membre du Comité Central : Pour une politique financière réaliste, 20 ; — Notice statutaire, 271 ; — La Ligue pendant ces vacances, lettre au C. C., 601 ; — Projet de résolution de M. Delaisi, 715.

TEXSEER (Affaire): Lenteurs judiciaires, 235.
THARMANN: Comité Thaelmann, 122: Meeting Thaelmann 433: — Fête organisée par le Comité Thaelmann, 452.
THIOLAS (Maurice): Notice statulaire, 271.

Thioxylle: Les réquées autrichiens de Thionville, 514.
Torcenay (Section de): Activité, 190.
Tour (Section de): Un vœu pour la paix, 9; — Ordre du jour sur l'affaire du C. S. A. R., 122.
Toulouse (Section de): Histoire de la Ligue, 152; Manifestations antisémiles, 397.
Tour-bu-Ply (Section de la): Un vœu, 434.

Tours (Section de): Un exemple à imiter, 7 : Une omission, 57 : — Ordres du jour sur l'affaire Prince, 391 ; — Congrès de la Paix, lettre de M. Basch, 48.

Tragis : Le tract de M. Bené-Georges Etienne, 52 ; — Ré-

maris : Le tract de M. Hene-Georges Effenne, 52 , — Re-impression, 448. nariés : La Ligue et la revision des traités, 630 ; — Voir aussi : Crise Internationale (La).

Travall : La prolection du travail, voeu de la Fédération de la Seine, 17 : — Arbitrage et surarbitrage dans les conflits collectifs du Travail, par Henri Claudo, 158 : — Le Statut moderne du travail, par Paul Accien, 182 : — Nomination des procureurs généraux comme arbitre dans les conflits du travail, 58, 524.

TRAVALL (Interventions) :

n-

0

ne.

31.

na-al-83 : par

hé-ich.

de

584 um. ermi rise, (9); de-

: —
s de
orme

par que, trai-e in-crise

. Le

Assurances Sociales, Modification du décret-loi du 30 octobre 1935, 236.
Réfugiés potitiques, Pour les réfugiés espagnols de la Mayenne, 522.
MAUX PUBICS (Interventions):
Droit des cheminots, cheminots révoqués, 58 ; cheminots, projet de loi Demusois, 524.

TRENTIN (Silvio) : Lectures actuelles, le fascisme, 110

TRESORERIE: 60, 93, 155, 187, 237; — Communication urgente de la Trésorerie générale aux liqueurs et aux bureaux des Sections, 700; — Voir aussi: Rapport Financiere.

TRIBUNAUX DE COMMERCE : Vœu de la Section de Paris-1er,

17.
S. F. (Emissions de la Ligue à la) voir Voix de la Li-gue; — Voir aussi . Campaines de la Ligue et Radiodiffu-SION.

Funis : Evènements de Tunis, 444.

Toxis (Section de): Rapport de M. Maotti sur la reconstitution de la Section, 90 — Lettre à M. Guénier, 123; — Lettre de M. Guénier, 238; — Projestation de Pancienne Section, 434; — La situation en Tunisie (une motion de la Section de Tunis), 441; — Représentation au Congrès, 448; — Conflit, 474.

TUNISIE: La situation en Tunisie, 456. Voir aussi Tunis

Ugine (Section d'): Ordre du jour, 456. Union des Oppiciers Tourcoslovaques: Lettre de M. Paul Perrin, 605. U. R. S. S.: Affaire Barmine, 89: — Affaire Bogitch, 594; — Voir aussi Moscou (procès de). Usines Nationalises: Enquête sur le personnel, 520.

VACANCES : La Ligue pendant les vacances, délibération au C. C., 601.

VACQUIER (Etienne), membre du Comité Central : Notice

VANDERVELDE (Dr Jeanne): Retour d'Espagne, 164. VANDERVELDE (Emile): Retour d'Espagne, 164; — Confé-rence Vandervelde, 433. VAR (Fédération du): Vœu sur l'affaire Platon, 16. VAUCLUSE (Fédération de la): Vœu sur l'affaire Platon, 16.

Vaxo (Alvarez del) : Discours à Genève sur la défense de la sécurité collective, 103. Ven (Gaston), membre honoraire du Comité Gentral : No-mination à l'honorariat, 475.

Verdier (Paul) : Nécrologie, 128. Verdier (Mme Paul) : 523. Verdier (Edmond) : Lectures actuelles : Répercussions in-ternationales. Politique extendeure du Troisième Reich,

Venner (Madeleine): Notice statutaire, 259.
Venner (Madeleine): Notice statutaire, 259.
Venner (Section de): Activité, 527.
Vie Chere: Vocu du Congrès d'Avignon, 476.
Vicald (Jeun): Aux obsèques de M. Georges Bourdon, l'Ecritain, 680.
Viguetra (Affaire), 381.
Villeneuve-la-Guyard (Section de): Activité, 190.

VILLENBUYE-LA-GUYARD (Section de): Activité, 190.
VILLENBUYE-SUR-YONNE (Section de): Activité, 63, 527.
VILLE-MORGON (Section de): Affaire D..., 90.
VIOLLELTE (Maurice), membre honoraire du Comité Central: Discours au Congrès International de 1937, 196; — Les quarante ans de la Lique, discours, 507; — Motion de sympathie du C. C., 710, 720.
VICLLIS (Mime Andrée): membre du Comité Central: Le rapatriement des réfugiés espagnols, 11: — La situation des fonctionnaires métis, 19.
VIRE (Section de): Activité, 158.
VIREV-SUR-MANCE (Section de): Activité, 527.
VIREV-SUR-SUR-SENE (Section de): Activité, 190.
VIEUX: Vœu pour la paix. 9: — Vœu pour l'Ecole laf-

Virray-sura-Mance (Section de): Activité, 32.

Virray-sura-Sama (Section de): Activité, 190.

Vœux: Vœu pour la paix, 9; — Vœu pour l'Ecole laique, 9; — Vœu contre la préparation militaire obligatoire, 9; — Congrès de Tours, examen des vœux renvoyés au Comité Central, 14: La situation politique et sociale du Marce, 14: L'indemnité des préfeis, 16; Affaire d'Ethiopie, altitude de M. Laval, 16; Affaire Platon, 16; La reforme judiciaire, 17; La protection du travail, 17; Les tribunaux de commerce, 17; La carte de l'allocation du combattant, 18; La location des presbytères, 18; La caisse intercoloniale des retraites et la situation des fonctionnaires mélis, 19; La lolerie des régions libérées, 26; Pour une politique financière réaliste, 20; Les sociétés de crédit immobilier, 21; Réformes relatives à la Santé publique, 21; Rapports de la Ligue avec le R. I. G. M., 21; Personnel de la Ligue; Application des lois sociales, 23: — Radiodifusion (Postes privés), 391; — Chalou-Le Vésinet (vœu sur la paix), 391; Arcelès-sur-Mer, 393; — Touleuse (manifestations antisémiles), vœu de la Section de Paris-89, 397; — La Tour-du-Pin, 434; Procès de Mocsou, 443; — Indemnité parlementaire, 443; — Evènements de Tunis, 444; — Ethiopie, 444; — Les résolutions du Congrès; Venne (Action), Notice etentriers, 200.

VOIRIN (André : Notice statutaire, 260. VOIRIN (Maurice) : Rapport sur l'affichage de la Décla-ration des Droits dans les Ecoles, 86,

Young the Lacte Emissions radiopholiques de la): Les grandes interventions, I.—L'affaire Dreufus, par Georges Bourdon, Victor Basch, E. Lisbonne, 36:— II. Les victimes des conseils de guerre, par Henri Guernut, 45:— III. L'affaire Malvy, dar René Georges-Etienne, 84:— La voix de la Ligue, 443.

Vouvray (Section de) : Activité, 158,

Weimann (Affaire) : Contre les lenteurs de l'affaire Weidmann, 556. Wietnen (Affaire Wilhelm) : 515.



Yenn, secrétaire de la Ligue Suisse : Rapport de la Ligue Suisse au Congrès International de 1937, 203. YOUGOSLAVIE : Alfaire Michael Marinko, 92, 383.

Le Gérant : Guy ROCCA.



imprimerle Centrale du Croissant (Sté NHe) 19, rue du Croissant, Paris-90





description de tous les mots de la langue françaisa leur étymologie leur emploi dans chaque cas particulier, il développe copieusement dans des traités et des précis de 10 à 80 pages, survant l'importance du sujet toutes les questions d'actualités scientifiques, artistiques, littéraires, historiques, géographiques,

Chacune des questions est illustrée de nom-

En outre il condense dans ses tableaux synoptiques par une vue d'ensemble, les événements historiques du monde ou les résultats scientifiques ou techniques acquis dans chaque question exposée.

. L'étude en est rendue par cette méthode nou-velle et spéciale au **DICTIONNAIRE** ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET, beaucoup plus attrayante passionnante même, dirons-nous

Le développement de so vente continue inten-

NOS

WEILLEURS LOISIRS C'EST DE LIRE LE QUILLET

IL PROCURE GRAND PLAISIR A QUI VEUT

SINSTRUIRE

CAR

biologiques, etc., etc.

VOLUMES

qui mis bout à bout formeraient une hauteur 16 lois 1/2 plus grande que le sommer le plus élevé de l'Himalaya

LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET est clair, précis, logique, pratique, abondamment et admirablement illustré; belle reliure artistique et il est le MOINS CHER grâce à son tirage : 50 francs par mois.



BON pour recevoir GRATUITEMENT et franco, sans engagement
UNE MAGNIFIQUE BROCHURE-SPÉCIMEN
accompagnee se pages extraites de
occompagnees pages erricalises de louvrage et da planches hors lexis en nour et en couleur. PREUVES "
om
rénon <sub>re</sub>
ualité ou profession
diesse
lle.
DECOUPER et à ADRESSER à la BRATRIE ARISTIDE QUILLET, S. A du Cap de 20 Millions de France 278, Boulevard Sein-Germany - PARIS (VIII*)
And Address of the Court of the

